

MESURER LES IMPACTS D'UN PRODUIT

LIVRE BLANC N°4 PART 1 - 2023

PAR FASHION GREEN HUB

GROUPE DE TRAVAIL MESURER LA MODE



MESURER LA MODE

FASHION
GREEN **HUB**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	04
1. ANALYSE DU CYCLE DE VIE	12
L'éco-conception en quelques mots.....	12
L'ACV et l'éco-conception.....	17
Définition de l'Analyse de Cycle de Vie.....	19
La méthodologie de l'Analyse de Cycle de Vie.....	21
Les Pistes d'éco-conception généralement tirées des ACV.....	28
Les outils d'ACV.....	30
Les plateformes de traçabilité et d'ACV.....	31
Les limites de l'ACV.....	44
2. AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL	51
L'Affichage Environnemental en résumé.....	51
Définition de l'Affichage Environnemental.....	52
L'Affichage Environnemental d'un point de vue technique.....	53
Au niveau Européen, le PEF (Product Environmental Footprint).....	57
L'expérimentation de l'Affichage Environnemental et Retour d'expérience.....	62
Les limites de l'Affichage Environnemental.....	72
L'affichage Environnemental, où en est-on ?.....	78
Du point de vue des consommateurs.....	81
L'Expérimentation sur le format d'affichage français.....	83
SYNTHÈSE	85
ANNEXES	96
REMERCIEMENTS	114
REJOIGNEZ-NOUS	115



INTRODUCTION

INTRODUCTION

La Mode est un secteur à fort impact environnemental, souvent qualifiée comme étant une des industries les plus polluantes, et elle est régulièrement pointée du doigt sur ces sujets: consommation importante de ressources, notamment de ressources non renouvelables et d'eau, émissions de gaz à effet de serre et de déchets, pollutions diverses mettant en danger à la fois les écosystèmes et la santé humaine... La filière a commencé à se saisir de ces problématiques et de nombreux acteurs ont mis en place des plans d'actions en vue de réduire leurs impacts.

Dans ce contexte ont eu lieu en Juin 2020 les Fashion Green Days intitulés "Ces actes qui changent tout", un événement ayant pour objectif d'amener les entreprises du secteur à aller au-delà des promesses et engagements énoncés depuis de nombreuses années et à passer concrètement à l'action.

A cette occasion était organisée une table ronde pour échanger sur les systèmes de mesure d'impacts des entreprises de Mode qui a fait remonter le souhait de plusieurs adhérents de mutualiser les réflexions sur le sujet. C'est ce qui a amené à la création quelques mois plus tard du groupe de travail "Mesurer la Mode" auquel ont participé pendant un an 6 entreprises venues partager leurs situations, leurs expériences et leurs solutions.

Piloté par Fashion Green Hub et co animé par Sandra Wielfaert, fondatrice du cabinet de conseil en RSE et Mode durable Fashion That Cares, et Frédéric Fournier, Directeur chez Yamana RSE, le groupe s'est attaché à répondre à la question suivante: Comment mesurer de manière simple et efficace les impacts environnementaux de la Mode et comment également en rendre compte de manière simple et efficace?

Les structures membres : **Blancheporte**  **JULES**  **IKKS**



DEFI
LA MODE DE FRANCE



Les partenaires publics :



INTRODUCTION

Cette étape de la mesure est un préalable indispensable pour définir et mettre en place des plans d'action efficaces, à la hauteur des enjeux actuels. Sans mesure, on ne peut s'améliorer, voire, l'entreprise peut décider d'actions qui s'avèrent contre productives. Mesurer permet de faire un état des lieux de ses impacts, de savoir d'où on part. Cela permet de poser un étalon auquel se comparer dans le futur pour mesurer ses avancées.

« Si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas l'améliorer. »

William Thomson.

« On marchait à l'intuition, sans mesure, déjà de ce qu'on faisait et puis d'où on partait et où on arrivait. Donc on arrivait à un palier qui empêchait d'aller plus loin. (...) On ne passe que par des labels mais les labels sont difficilement comparables : quid par exemple du BCI par rapport au GOTS ? On a dû mesurer pour nous assurer qu'on ne mettait pas les efforts à des endroits qui ne seraient pas très rémunérateurs en termes de bénéfice environnemental. La décision de mesurer et de faire des ACV vient de là et s'inscrit dans une démarche d'éco réflexion. »

Retour d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du groupe de travail.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qui peut amener une entreprise à mesurer ses impacts environnementaux

Il peut s'agir d'une démarche volontaire, le souhait de faire sa part ou de s'inscrire dans le cadre d'une démarche plus globale, une stratégie RSE par exemple.

L'entreprise peut également y être poussée par la réglementation et force est de constater qu'elle se fait aujourd'hui de plus en plus pressante et contraignante avec un cadre législatif qui se met en place sur le sujet et qui va demander aux entreprises de rendre compte de leurs impacts (CSRD, affichage environnemental, devoir de vigilance).

De ce que nous avons pu constater dans le cadre du groupe de travail, la priorité est aujourd'hui donnée à la mesure des éléments imposés directement ou indirectement par le législateur même si certains acteurs, souvent plus avancés, vont plus loin et testent de nouvelles méthodologies telles que la monétarisation de leurs externalités.

INTRODUCTION

“Préparer les enjeux réglementaires et réduire nos impacts, mais aussi prendre le virage en termes de besoin du marché PAP.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail

“Pour certains (sujets) nous sommes dans l'obligation réglementaire de le faire (type Bilan Carbone). Pour d'autres, comme nous y serons contraints dans les prochains mois cela nous permettait de déterminer l'impact humain et financier que cela engendrerait sur nos équipes et si nos connaissances produits étaient suffisantes.

Etant donné le contexte réglementaire et environnemental, il nous semble nécessaire d'avoir ces actions pour réduire nos impacts environnementaux au sein de notre supply chain. Pour ce faire, nous devions savoir quels étaient nos impacts sur une année de référence, nous avons donc réalisé un bilan carbone et un EP&L sur l'exercice de l'année 2019. Nous souhaitions également aborder d'autres façons de mesurer la mode pour obtenir des données complémentaires sur l'évolution des différents impacts suite à la mise en place de certaines de nos actions.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'on va mesurer ?

On peut vouloir mesurer les **impacts de ses produits** pour mettre en œuvre l'éco-conception par exemple ou pour se préparer au futur affichage environnemental.

On peut chercher à mesurer les **impacts d'un projet**, d'un événement, un défilé par exemple.

Plus largement, on peut aborder la mesure de manière beaucoup plus macro et mesurer **les impacts de ses activités**, de l'entreprise au global. Soit pour répondre à la réglementation ou bien poussés par ses donneurs d'ordre qui soumis à cette réglementation se tournent vers leurs fournisseurs pour obtenir la data dont ils ont besoin.

Nous avons pu constater dans le cadre de ce groupe de travail qu'une multitude d'outils existent pour réaliser cette mesure, des **outils mono critères** (avec les limites d'avoir une vision partielle de ses impacts) ou **multicritères**, avec les questions sous-jacentes suivantes :

- Comment faire dialoguer tous ces outils ensemble ? A date, pas d'outil "tout en un" : question de l'interconnexion des outils entre eux et avec les interfaces déjà existantes au sein de l'entreprise.
- Comment choisir ? Quel bon outil pour mon entreprise, quelle bonne méthode **sans que cela soit lourd/complexe et coûteux à mettre en place ?**

C'est à l'ensemble de ces questions que nous nous sommes attachés à répondre et chaque mois, le groupe de travail s'est réuni pour creuser ces différentes problématiques autour des sujets suivants:

- L'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et l'affichage environnemental,
- La mesure des émissions de gaz à effet de serre,
- La monétarisation des externalités.

INTRODUCTION

Méthode pour chacun des sujets:

- Etude préalable du contexte.
- Etat des lieux des pratiques au travers des témoignages des entreprises participantes et de celles qui sont venues partager leur expérience pour nous apporter un éclairage complémentaire.
- Identification des outils: nous avons rencontré des apporteurs de solutions et des experts qui sont venus nous les présenter.

Ce livre blanc a vocation à retranscrire l'ensemble de nos réflexions et enseignements afin de permettre aux entreprises qui sont sur ces sujets, quelque soit leur degré de maturité sur la question, d'y voir plus clair, de trouver des solutions, de bénéficier de recommandations et de témoignages pour aller plus vite et bien mettre en oeuvre la mesure de leurs impacts environnementaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Sandra Wielfaert

Fondatrice de Fashion That Cares
Consultant RSE, Licenciée de l'ABC pour le
Bilan Carbone® et formée à la
méthode ACT pas à pas



Frédéric Fournier

Dirigeant de Yamana RSE
Consultant RSE, spécialisé en
Eco-conception et ACV Textile

A photograph showing a wooden clothes rack filled with various garments, including patterned blouses and trousers. In the background, a dark wooden crucifix is mounted on a teal-colored wall.

MESURE DES IMPACTS PRODUITS

1. Analyse du cycle de vie
2. Affichage environnemental

Pourquoi les entreprises s'engagent dans la mesure de la performance environnementale de leurs produits ?

Les entreprises qui s'engagent dans la mesure de la performance environnementale de leurs produits le font pour plusieurs raisons, souvent de façon concomitante.

- Cela correspond aux valeurs de l'entreprise, qui vise à assumer sa responsabilité environnementale et donc de réduire ses impacts sur le produit, de préserver les ressources naturelles et de limiter les gaz à effets de serre. Ce qui nécessite une bonne compréhension et écoute de ses parties-prenantes et en premier lieu, ses clients. En effet, nous sommes de plus en plus nombreux à acheter des produits respectueux des droits humains et de l'environnement.
- La volonté d'être transparent vis à vis de ses consommateurs en leur donnant de l'information sur la qualité environnementale du produit acheté. L'entreprise montre ainsi qu'elle maîtrise sa chaîne d'approvisionnement, ses impacts environnementaux. Elle donne confiance au consommateur et le fidélise.
- La réduction des coûts. Une démarche d'optimisation environnementale peut se traduire par une réduction des coûts, notamment dans le domaine des économies d'énergie, d'eau, d'emploi matière, de produits auxiliaires, de transports etc.
- Le respect de la réglementation et notamment de l'obligation à venir de l'Affichage Environnemental qui nécessitera de calculer précisément ses impacts au travers d'une Analyse de Cycle de Vie, méthodologie dont les modes de calcul sont fondés sur le standard PEF (Product Environmental Footprint) et des indicateurs complémentaires. L'entreprise sera ainsi en mesure de rendre compte au travers de l'Affichage de la performance environnementale de son produit.
- Favoriser l'innovation : Les entreprises qui cherchent à réduire leur impact environnemental peuvent être motivées à innover pour trouver des solutions durables. Cela peut entraîner la création de nouveaux produits, de nouveaux processus ou de nouveaux modèles d'affaires. Dans ce cas, l'Analyse de Cycle de Vie permet de comparer avant ou après production, différents types de configuration de produits et de voir lequel est le moins impactant (choix de la matière, des accessoires, des procédés, des pays de fabrication et d'approvisionnement, l'utilisation, la gestion de la fin de vie etc).



ANALYSE DU CYCLE DE VIE

L'Eco-conception :

L'objectif de l'éco-conception est de concevoir un produit le moins impactant possible au niveau environnemental et ce sur l'ensemble de ses phases de fabrication, de son cycle de vie. Pour cela, il est nécessaire de déterminer quelles sont les phases les plus impactantes. L'Analyse de Cycle de Vie est aujourd'hui la méthodologie la plus utilisée en support de l'éco-conception.

L'éco-conception doit être intégrée dès la phase de conception du produit. Une grande partie des nuisances d'un produit tout au long de son cycle de vie sont déterminées dès la phase de conception, c'est pourquoi il est important d'agir au moment de cette étape.

L'éco-conception est donc une démarche "produit" et multi-étapes. Toutes les phases de transformation sont prises en compte, de l'extraction des matières premières, jusqu'aux phases de production (filature, tissage, tricotage, ennoblissemement, confection, distribution, utilisation, fin de vie).

IMPACTS PRODUITS

LE CYCLE DE VIE DES PRODUITS TEXTILES-HABILLEMENT : COMPRENDRE POUR AGIR

"Mettre en œuvre la démarche d'eco-conception", voir la fiche pratique n°1 à la fin du guide.

25% DES SUBSTANCES CHIMIQUES PRODUITES DANS LE MONDE SONT UTILISÉES PAR LA FILIÈRE TEXTILE¹.

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, 700 000 TONNES D'ARTICLES TEXTILES-HABILLEMENT SONT MIS SUR LE MARCHÉ, ALORS QU'ESEMENT 100 000 TONNES SONT COLLECTÉES².

D'APRÈS L'OMC, LA FILIÈRE TEXTILES-HABILLEMENT (HORS PRODUCTION DES FIBRES NATURELLES) TOTALISE ENVIRON 30 MILLIONS DE SALARIÉS DANS LE MONDE (DONT 32% SONT EMPLOYES EN CHINE ET 30% DANS LE RESTE DE L'ASIE-Océanie).

AU NIVEAU MONDIAL, LA PRODUCTION DE FIBRES TEXTILES ATTENT ENVIRON 74 MILLIONS DE TONNES ET SE PARTAGE DE LA FAÇON SUIVANTE : 1/3 DE FIBRES NATURELLES ET 2/3 DE FIBRES CHIMIQUES³.

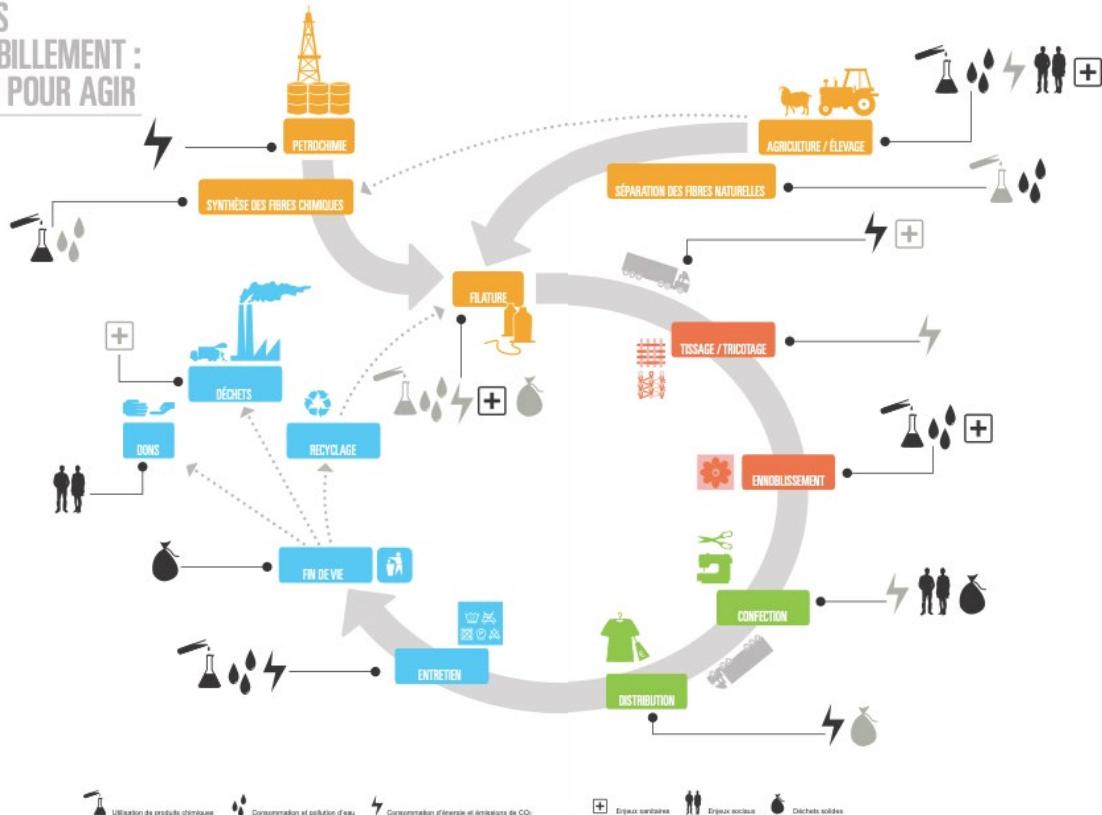
LE QUART DE LA PRODUCTION CHINOISE EST LOCALISÉ DANS LA PROVINCE DE GUANGDONG OÙ SEULEMENT 2% DES RÉSEAUX D'EAU USÉS SONT ÉQUIPÉS DE STATIONS D'ÉPURATION. DANS LA SEULE CAPITALE DE CETTE RÉGION DE CHINE, PRÈS DE 2,5 M D'HABITANTS SONT PRIVÉS D'EAU POTABLE À CAUSE DES POLLUTIONS AUX MÉTAUX LOUDS GÉNÉRÉES PAR LES INDUSTRIES⁴.

EN MOYENNE, 200 000 LITRES D'EAU SONT CONSOMMÉS POUR LA FABRICATION D'UNE TONNE D'ARTICLES TEXTILES⁵.

D'APRÈS L'OMC, EN 2008 LE TEXTILE CHINOIS ASSURAIT 30% DES EXPORTATIONS MONDIALES DU TEXTILES-HABILLEMENT (28% POUR LE TEXTILE, 33% POUR L'HABILLEMENT) ; SUR CETTE MÊME PÉRIODE LES ÉCHANGES COMMERCIAUX MONDIAUX ONT REPRÉSENTÉ 250 MOIS DANS LE TEXTILE ET 382 MOIS DANS L'HABILLEMENT (SOIT PRÈS DE 4% DES EXPORTATIONS MONDIALES DE MARCHANDISES).

L'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE A RÉALISÉ, EN 2008, UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 14,6 MILLIARDS D'EUROS, EXPORTÉ À 50 % ; ELLE RASSEMBLE PRÈS DE 1 000 ENTREPRISES ET EMPLOIE 80 000 SALARIÉS⁶.

EN FRANCE, LA FILIÈRE TEXTILE EST LE SECOND MARCHÉ DE CONSOMMATION APRÈS L'ALIMENTAIRE⁷.



(source : guide de l'éco-conception des produits de l'habillement, wwf, 2011)

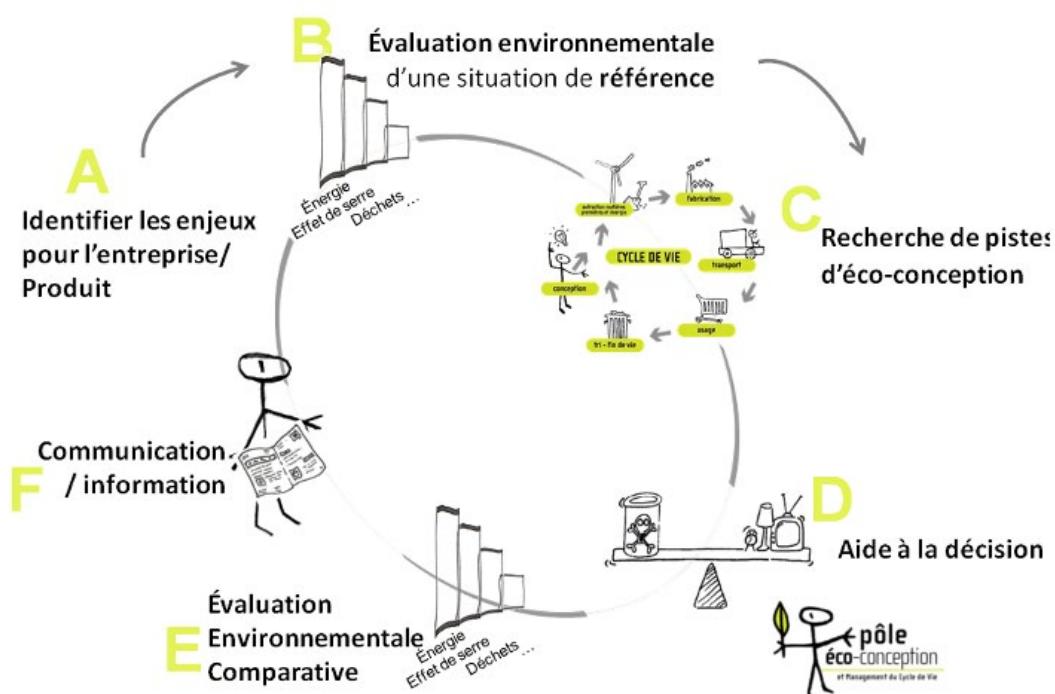
En 2011, le WWF en partenariat avec Yamana a édité le guide de l'éco-conception des produits du textile-habillement, avec la mise en avant des principaux impacts environnementaux par phase de fabrication.

Si elle prend en compte l'impact environnemental, l'éco-conception n'est pas une stratégie hors cadre, mais s'intègre à la réalité de fabrication du produit au sein de l'entreprise. Il s'agira de trouver l'équilibre entre la fonction d'usage, le style, la faisabilité technique, les coûts de production, la commercialisation.

IMPACTS PRODUITS

L'éco-conception est généralement composée de 6 étapes :

- cadrage du projet,
- évaluation environnementale initiale,
- recherche de stratégies d'amélioration,
- choix de conception,
- évaluation environnementale comparative
- mise sur le marché.



(source : Une démarche d'éco-conception, pôle éco-conception)

S'il est possible de faire de l'éco-conception sans faire d'analyse de cycle de vie, c'est à dire sans inventaire et évaluation du cycle de vie rapportés à des indicateurs d'impact , l'ACV présente de nombreux avantages pour vous guider dans vos choix pré et post production, comme nous le détaillerons ci-dessous.

D'après la Norme NF X 30-264, l'éco-conception est définie comme l'« Intégration systématique des aspects environnementaux dès la conception et le développement de produits (biens et services, systèmes) avec pour objectif la réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long de leur cycle de vie à service rendu équivalent ou supérieur. Cette approche dès l'amont d'un processus de conception vise à trouver le meilleur équilibre entre les exigences environnementales, sociales, techniques et économiques dans la conception et le développement de produits ».

IMPACTS PRODUITS

L'Université de Delft propose par exemple des jalons d'éco-conception :

1. Créer des produits qui seront appréciés plus longtemps.
2. Développer de produits capables de résister à l'usure sans se dégrader.
3. Créer de produits avec des pièces ou des interfaces qui conviennent également à d'autres produits.
4. Concevoir afin de faciliter la maintenance et les réparations
5. Prévoir une extension et une modification futures.
6. S'assurer que les produits et les pièces peuvent être séparés et réassemblés facilement.

(source : 'The Products That Last' (Delft University of Technology, 2017)



Figure 12 : Roue de Brezet

(source : Brezet and Van Hemel, 1997)

IMPACTS PRODUITS

Selon les différentes phases du cycle de vie du produit, il est possible d'agir sur différents paramètres pour réduire son impact environnemental :

Optimisation des fonctions : augmenter la durabilité physique du produit par exemple.

Choix des matériaux : utiliser le bon matériau pour le bon usage, choisir le matériau le moins impactant pour cet usage.

Réduction de l'emploi des matériaux : éviter les fournitures, apprêts, traitements qui vont être des perturbateurs de recyclage. Par contre, la réduction du grammage de tissu aura un impact négatif sur la durée de vie du vêtement.

Optimisation des techniques de production : étudier les meilleures techniques disponibles pour l'environnement et appliquer celles adaptées à son produit.

Optimisation du système de distribution : bannir l'aérien, optimiser sa chaîne logistique, optimiser les chargements, éviter les retours à vide, rapprocher voire relocaliser la production, utiliser des modes de transport doux pour la distribution aux points de ventes.

Consommation d'énergie et de consommables : utiliser des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

Optimisation de la durée de vie : étudier les points de fragilité du vêtement, les zones de frottement et renforcer ces parties.

Optimisation de la fin de vie : privilégier des matériaux avec des impacts de fin de vie faibles, utiliser des matériaux qui se recyclent, idéalement en boucle fermée, utiliser des fils permettant un démantèlement facilité.

IMPACTS PRODUITS

ACV et Eco-conception

L'analyse du cycle de vie est une des méthodes les plus efficaces pour piloter une démarche d'éco-conception car elle permet d'identifier efficacement les principaux contributeurs d'impacts environnementaux (les hot spots).

L'ACV permet ainsi de cibler les parties d'un produit ou d'un service à éco-concevoir en priorité.

L'ACV permet d'évaluer la pertinence de choix d'éco-conception en comparant les impacts de deux systèmes. Ainsi il est possible de comparer plusieurs solutions, que ce soit au niveau des modules (matériaux, process, système, énergie, transport, utilisation et consommation) ou au niveau du système dans son entièreté.

Grâce aux résultats d'analyse, il est possible de surveiller que les solutions d'éco-conception choisies ne génèrent pas de transfert de pollution vers une autre étape du cycle de vie ou vers un autre indicateur d'impact.

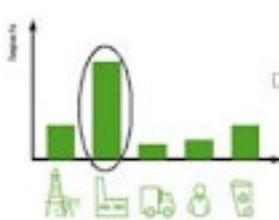


Figure 1 : Transfert de pollution vers une autre étape du cycle de vie

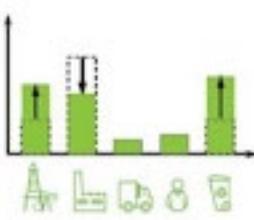


Figure 2 : Transfert de pollution vers d'autres indicateurs

(source : bureau veritas CODDE)

Définition de l'ACV :

« L'ACV est un outil d'évaluation des impacts sur l'environnement d'un système incluant l'ensemble des activités liées à ce système depuis l'extraction des matières premières jusqu'au dépôt et traitement des déchets ». L'ACV est une « compilation et évaluation des intrants, des extrants et des impacts environnementaux potentiels d'un système de produits au cours de son cycle de vie ». Ce système est encadré par les normes ISO 14040 et ISO 14044.

IMPACTS PRODUITS

L'ISO 14040 concerne le management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre ;

L'ISO 14044 concerne Management environnemental - Analyse du cycle de vie - Exigences et lignes directrices

Cette méthode est :

Quantitative : tous les impacts potentiels sur l'environnement sont quantifiés, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au traitement des déchets, "du berceau à la tombe". Au travers de modèles mathématiques par indicateurs.

Multi-critères : plusieurs catégories d'impact sur l'environnement sont évaluées (16 dans le cadre du référentiel PEF). La comparaison entre deux technologies rempliesant une même fonction permet également d'identifier, et éventuellement d'éviter, les transferts de pollution entre différents impacts.

Multi-étapes : L'ensemble des étapes du cycle de vie (extraction de matières premières, fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie) sont prises en compte dans l'évaluation des impacts. Ainsi que les phases de transport intermédiaires. L'ensemble du cycle de vie associé au produit ou service étudié est considéré, ce qui permet d'identifier les transferts éventuels de pollution entre différentes étapes.

On classe généralement les ACV selon deux méthodologies :

L'ACV attributionnelle

L'ACV conséquentielle

IMPACTS PRODUITS

L'ACV attributionnelle :

Elle est utilisée pour établir l'impact environnemental des produits et services tels qu'ils sont dans le contexte de la société actuelle. Elle est utilisée lorsqu'il s'agit d'étudier un cycle de vie statique, n'évoluant pas dans le temps. La production de t-shirt en coton se fait dans des usines où les process, les techniques et les machines outils sont déjà connues. Ce T-Shirt sera transporté dans un magasin pour la vente, sa consommation et récupération en fin de vie. Il est donc possible de prédire quel est le potentiel en impacts environnementaux du T-Shirt qui est vendu au consommateur.

Les conséquences induites par les alternatives comparées ne remettent pas massivement en cause les chaînes des fournisseurs (les ordres de grandeur ne sont pas ceux des capacités de production ou des seuils impliquant leurs modifications) ;

Ce type d'étude permet, par exemple, d'aider le consommateur à savoir quel produit porte le plus grand impact environnemental. Il permet aussi de s'interroger sur la principale source des émissions d'un produit et donc d'évaluer où elle devrait, à priori, concentrer ses efforts pour améliorer le profil environnemental de celui-ci.

IMPACTS PRODUITS

L'ACV conséquentielle :

L'ACV conséquentielle repose sur l'évaluation des conséquences causées par le passage d'un état A à un état B du cycle de vie d'un produit. Il y a une notion temporelle à prendre en compte en ACV-C correspondant à la période de temps nécessaire pour que le cycle de vie du produit passe de l'état A à l'état B.

Par exemple, si l'utilisation du lin augmente dans la fabrication de vêtements, les impacts sur les autres cultures mondiales seront considérées (substitution d'autres produits agricoles).

L'ACV-C doit donc inclure au moins les processus affectés par le changement étudié, ces processus pouvant appartenir ou pas au cycle de vie du produit étudié. En effet, alors qu'en ACV-A tous les processus sont reliés entre eux par des flux de matière ou d'énergie, en ACV-C, les processus peuvent également être unis par des liens de causalité.

L'ACV-C permet de quantifier les conséquences environnementales potentielles d'une décision, telle que la mise en place d'une politique publique ou le développement de nouvelles technologies.

Des objectifs différents et complémentaires :

L'ACV-C sert à analyser un cycle de vie affecté par un changement, en se concentrant sur les impacts environnementaux causés par l'évolution de certains des paramètres du cycle de vie. Ainsi, l'ACV-C est mieux adaptée pour évaluer les impacts environnementaux associés à un changement dans le cycle de vie d'un produit alors que l'ACV-A est plus efficace pour identifier les impacts sur l'environnement d'un produit déjà existant.

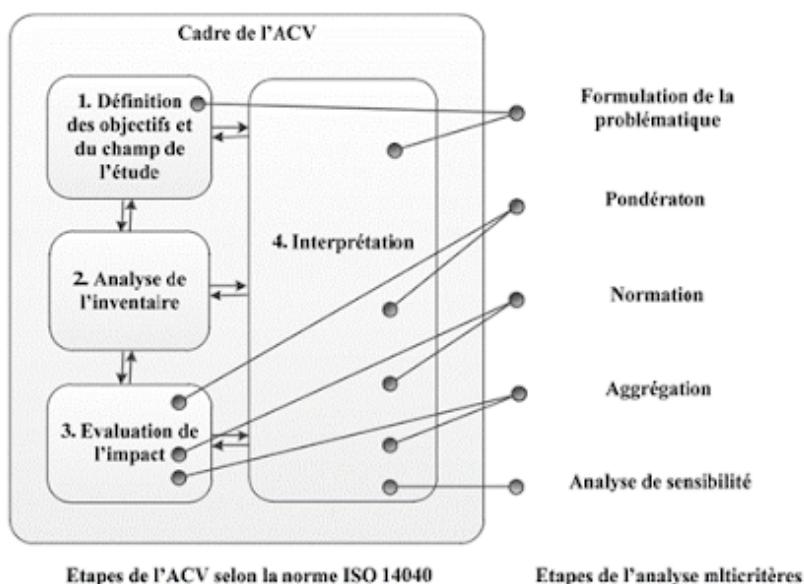
Si l'objectif est d'évaluer la partie des impacts attribuables à un produit, l'approche attributionnelle est adaptée. Dans le cas où l'objectif est d'évaluer les conséquences d'une prise de décision, l'approche conséquentielle doit être favorisée.

IMPACTS PRODUITS

La méthodologie de l'analyse de cycle de vie :

La méthodologie suit quatre grandes étapes :

- Définition des objectifs et du champs de l'étude.
- Inventaire et analyse de l'inventaire.
- Évaluation des impacts sur l'environnement.
- Interprétation des résultats.



(source : ISO 14040)

Objectifs et champ de l'étude (ISO 14041) :

1 Définir l'unité Fonctionnelle : l'inventaire et l'évaluation des impacts environnementaux d'un produit doivent être en relation à une fonction particulière, en considérant toutes les étapes de son cycle de vie et dans un cadre temporel bien défini. Cette unité est la grandeur quantifiant la fonction du produit et du service offert.

IMPACTS PRODUITS

L'unité fonctionnelle peut être définie en prenant en compte les aspects suivants :

- la ou les fonctions assurés; les services rendus : "**quoi**" ?
- l'ampleur de la fonction ou du service: "**combien**" ?
- le niveau de qualité souhaité: "**comment**" ?
- la durée (de vie) du produit: "**combien de temps**" ?

Par exemple, pour évaluer les impacts environnementaux d'un blouson par la méthode d'ACV, on évalue la fonction «porter un blouson en bon état pendant deux ans», ce qu'on appelle l'unité fonctionnelle (UF) ou unité de fonction. Lors d'une étude comparative, il est essentiel de comparer les produits sur la base d'une même unité fonctionnelle. Seules les alternatives remplissant une fonction équivalente peuvent être comparées.

Les scénari représentant les différentes alternatives étudiées peuvent être «un blouson en tissu extérieur en coton», «un blouson en tissu extérieur en polyester (PES)» et «un blouson en tissu extérieur 50/50 co/pes».

2 Le flux de référence : cette unité fonctionnelle permet aussi la mesure des flux de référence, qui représentent les quantités de produit nécessaires pour remplir cette fonction. Ou la quantité de produit nécessaire pour assurer la fonction définie.

Ces flux doivent être quantifiés et peuvent varier d'un scénario à un autre. Par exemple, si la durée de vie d'un blouson de basse qualité est de 1 ans, alors il faut compter 2 blousons pour le flux de référence correspondant à l'UF « porter un blouson en bon état pendant deux ans ». Par contre si le blouson est de très bonne qualité et si sa durée de vie est de 4 ans, alors il faut compter 0,5 blouson pour le flux de référence. Ces deux blousons constituent deux scenari différents.

IMPACTS PRODUITS

3 Les frontières du système et les processus élémentaires : une fois que l'objectif de l'étude et l'unité fonctionnelle sont clairement définis, les frontières du système doivent être bien déterminées afin de modéliser les processus qui doivent être inclus dans l'ACV.

Les frontières du système déterminent les parties du cycle de vie du produit et les étapes du cycle de vie associées qui font partie du système analysé (c'est-à-dire qui sont nécessaires pour remplir la fonction telle qu'elle est définie par l'unité fonctionnelle). Par exemple pour l'industrie de l'habillement, on considérera les étapes de fabrication « extraction de matières premières, production de fibres, filature, tissage, ennoblissemement, confection et conditionnement), la distribution et le transport, l'utilisation et l'entretien des produits (lavage, séchage et repassage), l'élimination des déchets de production et des produits, la valorisation des produits usés (y compris la réutilisation, le recyclage et la récupération de l'énergie).

Les processus de production de carburants et d'énergie (électrique et thermique) ainsi que la fabrication de matériaux secondaires utilisés dans les différentes étapes du cycle de vie sont aussi inclus. Les opérations supplémentaires liées à l'évaluation des impacts potentiels tels que le chauffage, l'éclairage etc sont aussi modélisées.

Un processus élémentaire qui n'a pas d'impacts significatifs peut être éliminé si la somme de toutes les matières incluses ne dépasse pas 1% de la masse du flux pour le système ou s'il consomme moins de 1% du besoin énergétique du système.

Inventaire et analyse de l'inventaire (ISO 14041) :

1 Inventaire et Analyse de l'inventaire : le recensement et la quantification des entrants et des sortants de chaque processus élémentaire selon le flux de référence constituent l'étape de l'inventaire du cycle de vie (ICV). Il s'agit de l'inventaire des flux élémentaires (d'énergie et de matière) et des émissions (polluants, déchets, rejets d'eau, etc.).

IMPACTS PRODUITS

2

L'inventaire du cycle de vie : il nécessite le recueil d'une grande quantité de données qui n'est pas une tâche facile dans la réalisation d'une ACV. Les données qui peuvent être utilisées sont de différentes catégories :

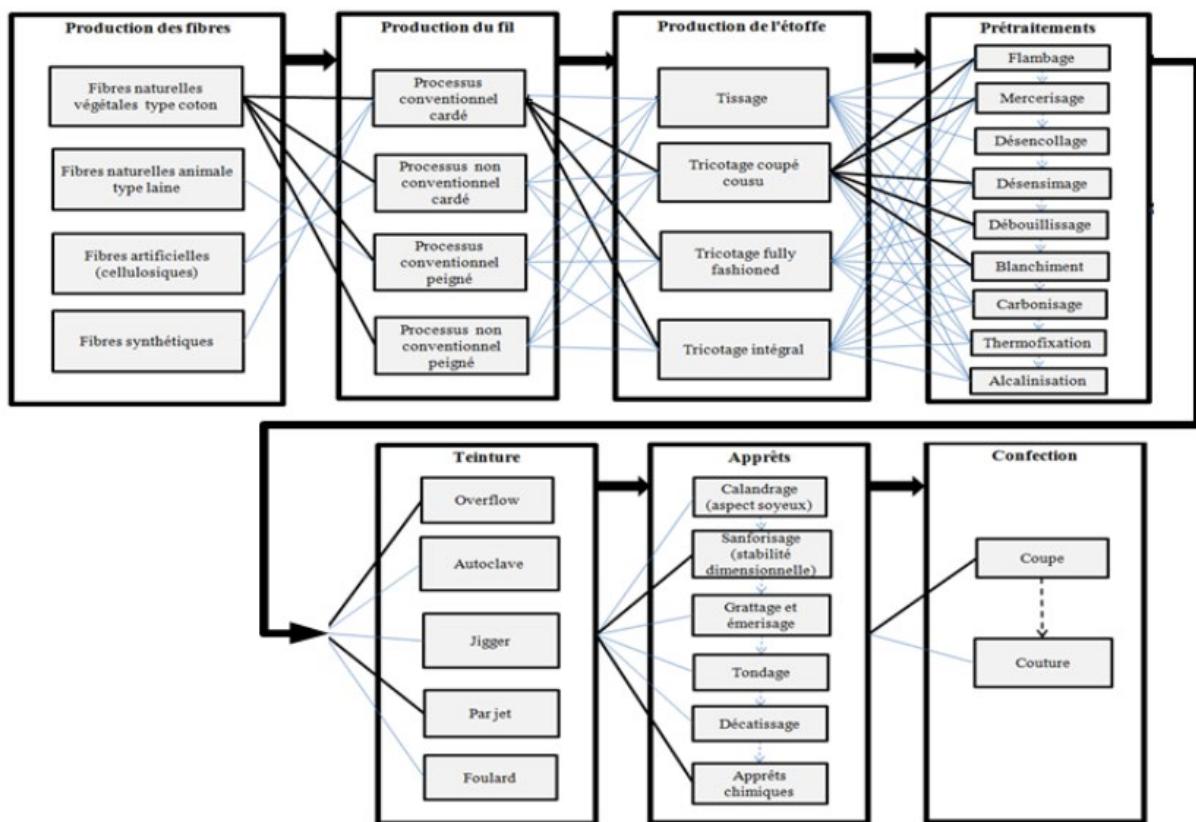
Données primaires ou spécifiques : Données collectées sur le terrain, spécifiques à un fabricant. Ils sont mesurés ou calculés par l'entreprise réalisant l'étude ou fournie par un sous-traitant, généralement de rang 1.

Données secondaires : Données issues des bases de données génériques, elles représentent une moyenne.

Données semi-spécifiques : Données proposées par défaut que l'entreprise peut remplacer par des données primaires. Ce sont des données qui viennent des bases de données génériques internes à l'entreprise.

La collecte de données est l'étape la plus lourde pour les chargés de l'analyse environnementale qui représente 50 à 75% du temps de travail global.

IMPACTS PRODUITS



(source : thèse : «Contribution à l'évaluation de la supply chain pour la filière textile», ines boufateh, 2011)

Il existerait plus de 700 scenarios de fabrication d'un T-Shirt.

L'évaluation de la qualité des données pour l'ICV est une étape importante pour l'ACV. Il existe deux méthodes : une méthode qualitative selon des indicateurs et une méthode quantitative en calculant l'incertitude sur les données.

IMPACTS PRODUITS

Indicateur	1	2	3	4	5
Fiabilité	Données non vérifiées basées sur des mesures	Données vérifiées partiellement basées sur des hypothèses Ou données non vérifiées basées sur des mesures	Données non vérifiées partiellement basées sur des hypothèses	Estimation qualifiée (par exemple par un expert industriel)	Estimation non qualifiée
Exhaustivité	Données représentatives d'un nombre suffisant de sites sur une période suffisante pour ajuster les variations normales	Données représentatives d'un plus petit nombre de sites, mais pour une période suffisante	Données représentatives d'un nombre suffisant de sites, mais pour une période plus courte Ou données incomplètes à partir d'un nombre suffisant de sites pour une période suffisante	Données représentatives d'un plus petit nombre de sites et pour une période plus courte Ou données incomplètes d'un plus petit nombre de sites et/ ou pour une période plus courte	Représentativité inconnue des données Ou données incomplètes d'un plus petit nombre de sites et/ ou pour une période plus courte
Corrélation temporelle	Moins de 3 ans de différence de l'année de l'étude	Moins de 6 ans de différence de l'année de l'étude	Moins de 10 ans de différence de l'année de l'étude	Moins de 15 ans de différence de l'année de l'étude	Age de données inconnu Ou plus de 15 ans de différence de l'année de l'étude
Corrélation géographique	Données de la zone de l'étude	Données moyennes d'une zone plus grande incluant la zone de l'étude	Données d'une zone avec des conditions de production similaires	Données d'une zone avec des conditions de production peu similaires	Données d'une zone inconnue Ou données d'une zone avec des conditions de production différentes
Corrélation technologique	Données des entreprises, procédés et matières de l'étude	Données des procédés et matières de l'étude mais d'entreprises différentes	Données des procédés et matières de l'étude mais d'une technologie différente	Données des procédés et matières proches de ceux de l'étude mais de la même technologie	Données des procédés et matières proches de ceux de l'étude mais d'une technologie différente

(source : ISO 14040)

Evaluation de l'impact (ISO 14042) :

L'analyse des impacts du cycle de vie (AICV) ou en Anglais « Life Cycle Impact Assessment » LCIA, est la troisième phase de l'ACV et celle qui aboutit au profil d'évaluation de l'impact environnemental engendré par le système modélisé lors des précédentes étapes. Elle est constituée de trois étapes obligatoires à savoir :



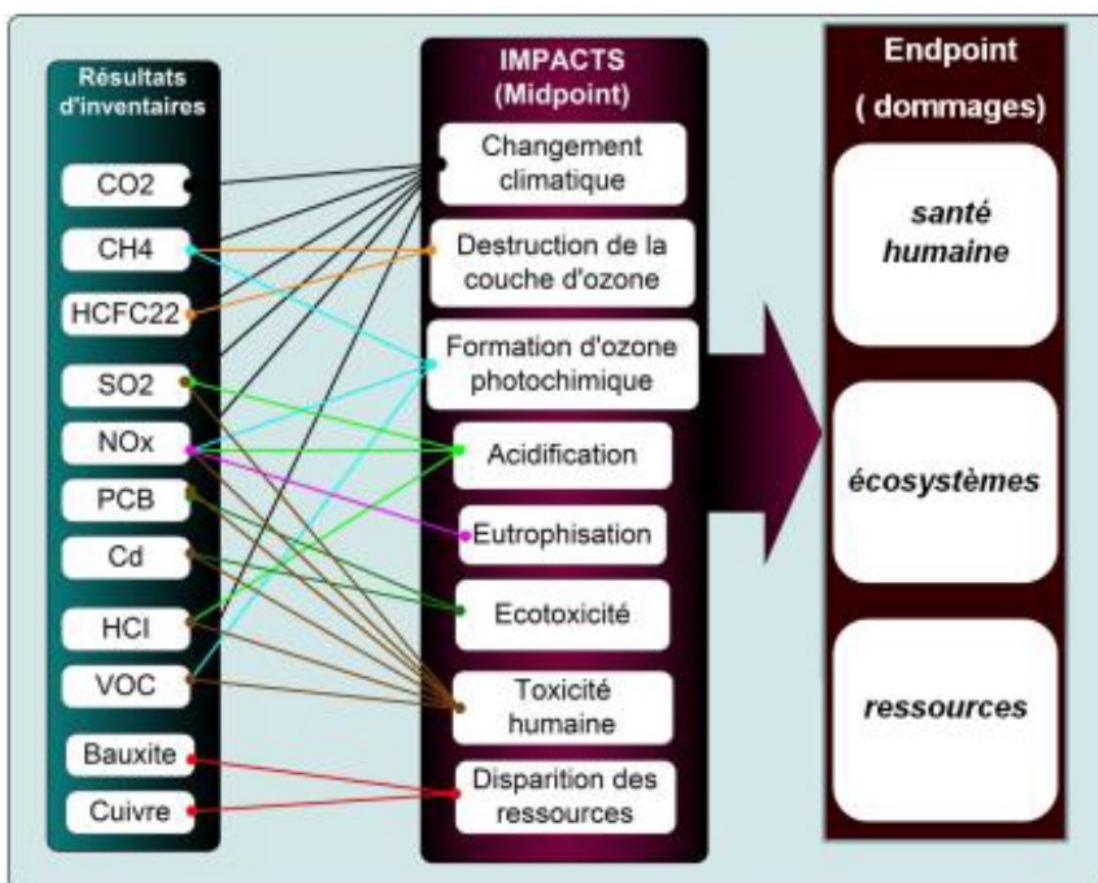
La sélection des catégories : qui consiste à choisir

- les catégories d'impact (telles que le changement climatique, l'épuisement des ressources, la santé humaine, la biodiversité etc),
- les indicateurs de catégorie (par exemple les gaz à effets de serre pour la catégorie d'impact du réchauffement climatique)
- les modèles de caractérisation (les méthodes d'évaluation des impacts)

IMPACTS PRODUITS

2 **La classification :** qui consiste à affecter les résultats de l'ICV en classant les émissions quantifiées à l'étape d'ICV dans les catégories d'impacts correspondants. Par exemple les gaz à effets de serre (CO₂, CH₄, NO etc) dans la catégorie d'impact du réchauffement climatique.

3 **La caractérisation :** Les émissions et les extractions sont pondérées au sein de chaque catégorie d'impact mid-point auxquelles elles contribuent. Pour cela, des facteurs de caractérisation sont définis, ils permettent d'exprimer l'importance relative des émissions (ou de l'extraction) d'une substance pour une catégorie d'impact environnemental mid-point spécifique.



(source : Pôle éco-conception)

la classification et la caractérisation des impacts sont généralement prises en charge par les outils d'Analyse de Cycle de Vie.

IMPACTS PRODUITS

Interprétation des résultats (ISO 14043) :

L'interprétation est la dernière phase de l'Analyse du Cycle de Vie. Durant cette étape, les résultats de l'inventaire et de l'évaluation de l'impact du cycle de vie (ACV) sont combinés. Le but est de vérifier la cohérence des résultats avec les objectifs et le champ de l'étude et de conclure en expliquant les limitations et en fournissant des recommandations.

La phase d'interprétation du cycle de vie d'une étude type Analyse du Cycle de Vie ou d'une étude type ICV comprend plusieurs éléments :

- | L'identification des enjeux significatifs.
- | Vérification par des contrôles de complétude, sensibilité et cohérence.
- | Conclusions, limitations et recommandations.

Pistes d'éco-conception tirées des ACV :

CHOISIR DES MATERIAUX MOINS IMPACTANTS

L'ACV permet de comparer plusieurs matériaux entre eux dans l'objectif de choisir la matière qui sera la moins impactante. Notamment en choisissant des matériaux recyclés ou contenant des éléments recyclés. Attention néanmoins à bien faire coïncider le matériau et son usage, au risque de voir sa durée de vie diminuée.

RELOCALISATION DE LA FABRICATION

Les outils d'ACV permettent de simuler la relocalisation d'une production d'un pays à un autre en fonction de sa distance mais surtout de son mix énergétique.

IMPACTS PRODUITS

DIMINUER LE NOMBRE DE FOURNITURES

Outre l'impact environnemental, la limitation du nombre de fournitures et d'accès-soirisation d'un vêtement permet de faciliter son recyclage en diminuant le nombre de points durs et de perturbateurs.

CHOISIR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Il existe sur certains outils d'ACV, plusieurs modules d' « électricité verte », à partir d'énergies renouvelables. Ces modules peuvent être utilisés pour modéliser les consommations électriques des procédés de fabrication.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Il est possible avec les outils d'ACV d'évaluer les bénéfices d'une réduction de la consommation énergétique de la phase d'utilisation d'un produit. Cela peut être fait grâce à la diminution de la puissance du produit ou par l'ajout de mode de consommation énergétique réduit.

MODES DE TRANSPORT

Les outils d'ACV permettent d'évaluer les impacts de la distribution d'un produit selon plusieurs types de transport, que ce soit routier, maritime, ferroviaire ou aérien. Il est possible de réduire les impacts liés à la distribution d'un produit, en utilisant par exemple un transport en train ou en péniche plutôt qu'un transport en camion.

DIMINUTION DES PERTES DE FABRICATION

Lors de l'utilisation d'un procédé, il convient de modéliser les pertes liées à la production. Les pertes modélisées vont entraîner une consommation de matière supplémentaire ainsi qu'une consommation d'énergie liée à la mise en forme de ces pertes. De plus, ces pertes devront également subir un traitement de fin de vie.

En réduisant les pertes de production, il est donc possible de diminuer les impacts du produit.

IMPACTS PRODUITS

AMÉLIORER LA FIN DE VIE

Il existe plusieurs pistes pour améliorer la fin de vie d'un produit :

Choisir des matières recyclables en fin de vie.

Éviter de mélanger les matières au sein d'une même pièce ou s'assurer que ce mélange ne perturbe pas les solutions de recyclage existantes.

Privilégier les techniques qui permettent de séparer plus facilement les matières et faciliter le tri pour être recyclées.

Éviter si possible d'utiliser des matériaux multicouches car leur séparation est compliquée ou les assembler en utilisant des procédés innovants tels que le fil thermofusible par exemple.

Tableaux comparatifs des outils ACV :

Voir annexe 1 : p96 - p99

Les plateformes de traçabilité et d'ACV :

Lors de nos travaux, nous avons pu bénéficier de la présentation de plusieurs plateformes de traçabilité et d'ACV : Glimpact (Yukan), Footbridge, Neocondo, Fairly Made. Parmi celles-ci, 4 ont répondu favorablement à notre demande de tableau récapitulatif afin de comprendre les fonctionnalités de chacun des outils. Nous les présentons ci-dessous. D'autres plateformes nous sont présentées au fil de l'eau, nous les intégrerons régulièrement en format numérique.

IMPACTS PRODUITS

Tableaux de traçabilité/ données collectées :

Technologie associée à la solution ?

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Description de l'entreprise / Fournisseur	x	x	x	x
Description des références / produits à tracer	x	x	x	x
Localisation géographique	x	x	x	x
Origine des différentes étapes de fabrication	x	x	x	x
Origine de la matière première	x	x	x	x
Description des procédés de fabrication	x	x	x	x

IMPACTS PRODUITS

Système de traçabilité et moyens techniques mobilisables

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
RFID				
NFC				
QR Code	x	x	x	x
Géolocalisation par adresse (Google maps)		x	x	
Géolocalisation par satellite				
Géolocalisation par smartphone		x		
Forensic Tracer				
Additive Tracer				

IMPACTS PRODUITS

Technologie associée à la solution ?

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
solution web mode saas (software as a service)	x	x	x	x
installation sur serveurs distants		x		
installation sur machine de l'utilisateur				
application téléphone mobile	x	x		
Gestion du Multi-langue (dont français)	x	x	x	x
Compatible Windows, Apple, Chrome, Firefox etc	x	x	x	x

IMPACTS PRODUITS

L'Hébergement des données et gestion des utilisateurs

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Données sur serveur partagées par plusieurs entreprises	x	x	x	x
Option multi-utilisateurs pour travailler à plusieurs sur un même projet	x	x	x	x
Gestion des comptes et des droits d'utilisateurs	x	x	x	x
Politique de confidentialité	x	x	x	x
Protection des données	x	x	x	x
Hébergement des données en France	x	x	x	x

IMPACTS PRODUITS

Système de collecte et renseignement des données d'ICV

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Application d'interface (avec les différents systèmes d'exploitation) pour éviter les ressaïsies	x	x	x	x
Interphasage avec le client final via l'intégration de données internes (logiciel de bureautique)			x	x
Collecte par le client via le renseignement de fiches sur la plateforme		x	x	x
Interphasage avec le fournisseur via l'intégration de données internes (logiciel de bureautique)		x	x	
Collecte par le fournisseur via le renseignement de fiches sur la plateforme		x	x	x
Délégation dans la collecte des données fournisseurs		x		
Autres			*	

* Système automatisé d'accompagnement fournisseurs (alertes, analyses automatiques)

IMPACTS PRODUITS

Système d'évaluation environnementale et ACV

	GImpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Evaluation Environnementale	x	x	x	x
ACV PEF	x		x	x
ACV SOCLE ADEME		x	x	x
LABELS		x	x	
EVALUATION SOCIALE		x		x
EVALUATION TOXICOLOGIQUE DES PRODUITS	x			
RSE			x	x
Autres	*			

*Evaluation des organisations selon l'OEF. Evaluation de KPIs environnementaux et RSE complémentaires selon les besoins des clients.

IMPACTS PRODUITS

Fonctionnalités de l'Analyse de Cycle de Vie

	GImpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Nombre d'indicateurs ACV	16 (PEF 3.0)	7	14 + recyclabilité + microparticules	16
Accès base de données ACV en offre d'entrée	*	Empreinte (base impact) / PEF 3.0	Empreinte (base impact)/ PEF 3.0	Empreinte (base impact) / PEF 3.0 / Ecoinvent / ILCD / EF2.0
Comparaison d'un score ACV Socle Ademe ET PEF	non	non	oui	oui
Calcul ACV Intégré dans la plateforme	oui	oui	oui	oui
% que représente l'ACV dans le score global de l'entreprise	100%	/	100%	80%
Simulation d'éco-conception avant ACV Finale du produit	oui	non	oui	non
Ses simulations sont-elles dynamiques ?	oui	non	oui	non
Proposez-vous des ACV comparatives en mode dynamique	oui	non	oui	non
Proposez-vous des ACV comparatives entre base de données	oui	non	oui	non

* PEF et PEF Compliant (Life Cycle Data Network (EF3.1), Ecoinvent, Agribalyse, Negaoctet)

IMPACTS PRODUITS

Au niveau de l'Affichage Environnemental, quels indicateurs non inclus dans les ACV proposez-vous ?

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Sobriété				
Réparabilité				
Durabilité	x		x	x
Recyclabilité		x	x	x
Eco-conception	x		x	
Management Environnemental				
Toxicité (Reach)	x		x	
Ecotoxicité	x			
Biodiversité	x			
Bien être animal				
Labellisations			x	x
Microparticules			x	x
Conformité sociale		x		x
Traçabilité				x

IMPACTS PRODUITS

Quel système de notation souhaiteriez-vous utiliser pour l'AET ?

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Note A-B-C-D-E-F	x	x	x	x
Points; milli points; micro points	x		x	x
Eq Co2	x		x	x
Consommation d'eau	x			
Autre			*	

*Tout indicateur sélectionné par la marque parmi la liste disponible

Faites-vous vérifier votre note par un prestataire mandaté indépendant

Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
oui	non	oui	oui

IMPACTS PRODUITS

Quel type de media de restitution proposez-vous ?

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Carte Interactive	x		x	
Etiquette				x
Qr code, Hangtag	x	x	x	x
RFID				
NFC				

Modèle Économique

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Proposez-vous une offre globale ? Une offre modulable ?	Modulable	Globale	Modulable	Modulable

IMPACTS PRODUITS

Tarification

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Le nombre d'utilisateurs	x			
Volume de données	x			
Le nombre de produits	x	x	x	x
Tarification jour/homme				
Autre			Sélection des fonctionnalités désirée parmi la liste suivante	

IMPACTS PRODUITS

Modules dans l'offre de base

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Hébergement	x	x	x	x
Licence	x		x	x
Maintenance	x	x	x	
Application d'interface	x	x	x	
Traçabilité		x	x	x
Collecte de données pour l'ACV	x	x	x	x
Calcul de l'ACV	x	x	x	x
Affichage Environnemental	x		x	x
Eco-Conception	x		x	
Media de restitution			x	x
Calcul des Kpis / Reporting	x	x	x	

IMPACTS PRODUITS

Modules complémentaires

	Glimpact	Footbridge	Neocondo	Fairly Made
Hébergement			x	
Licence			x	
Maintenance			x	x
Application d'interface			x	
Traçabilité	x		x	
Collecte de données pour l'ACV			x	
Calcul de l'ACV			x	
Affichage Environnemental		x	x	
Eco-Conception		x	x	
Media de restitution	x		x	
Calcul des Kpis / Reporting			x	x

IMPACTS PRODUITS

Les limites de l'ACV :

L'Analyse de Cycle de Vie ne prétend ni à l'exhaustivité ni à l'inaugurabilité de ses modèles de calcul d'impacts. C'est pourquoi il est important de considérer les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie comme une modélisation à un instant T et dans l'état des connaissances scientifiques du moment. Il existe plusieurs limites à l'ACV qui invitent donc à considérer les résultats comme des valeurs relatives et non pas absolues. Ces limites sont connues et les parties prenantes cherchent à les lever, progressivement. Ce travail doit être vu comme une démarche d'amélioration continue.

Au cours du Groupe de Travail "Mesurer la Mode", nous avons relevé un certain nombre de limites issues des expériences des enseignes participantes au Groupe de travail et de nos pratiques en tant qu'experts et conseils des entreprises de l'habillement.

IMPACTS PRODUITS

1 Les limites liées au champ d'étude de la comparabilité des résultats :

La première étape de l'ACV (définition du champ de l'étude) offre une multitude de scénari possibles quant au choix de l'unité fonctionnelle, les hypothèses d'utilisation du produit, sa durée de vie etc. Les choix qui seront faits vont impacter fortement les résultats et la façon dont on va interpréter ces résultats.

Cela va rendre également très complexe la comparabilité d'un produit de même type avec un autre à partir du moment où on n'aura pas choisi les mêmes scénari de départ.

La standardisation de l'Unité Fonctionnelle serait nécessaire pour les mêmes catégories de produits, des propositions sont faites dans le cadre de l'affichage environnemental. Mais des incertitudes méthodologiques persistent.

Les écarts de calcul des impacts environnementaux peuvent être très importants. C'est pourquoi dans l'ACV, il est nécessaire de décrire précisément le scenario de modélisation choisi et de le justifier, notamment par des retours d'expérience, des pratiques constatées d'usagers. Il est également nécessaire de faire une revue critique de l'ACV par des pairs afin de lever les inexactitudes.

2 Les limites liées au champ d'étude de la comparabilité des résultats :

Traçabilité : la filière de l'habillement comprend de multiples phases de fabrication qui peuvent se dérouler sur différents continents. Avec de nombreux sous-traitants et fournisseurs → les enseignes maîtrisant leur traçabilité géographique complète sur l'ensemble de leur parc fournisseur sont très rares. Sans compter les exemples nombreux d'ateliers informels dans le secteur de l'habillement et de sous-traitance en cascade. De ce fait, l'enseigne où son prestataire d'ACV émettront des hypothèses et se baseront sur des données moyennisées qui s'approcheront au mieux de la réalité du produit.

IMPACTS PRODUITS

La méthodologie de l’Affichage Environnemental ne requiert aucune certification quant à la véracité des lieux d’approvisionnement et de fabrication. Les cabinets ayant reçu une délégation de l’ADEME pour vérifier les calculs n’ont pas la capacité de vérifier si les pays de fabrication considérés sont les bons. L’ACV repose donc en partie sur des informations déclaratives. Les solutions de traçabilité et d’ACV, selon leur méthodologie et selon leur capacité à faire des audits sur site peuvent apporter des preuves des lieux de fabrication.

Les lacunes sur la traçabilité peuvent avoir un impact important sur la véracité des calculs de l’impact environnemental.

3 Les limites liées au champ d’étude de la comparabilité des résultats :

Nous l’avons vu plus haut, la partie de collecte de données spécifiques représente 50 à 75% du temps global nécessaire à la réalisation d’une ACV.

L’ensemble des participants au Groupe de travail “Mesurer la Mode” nous ont indiqué que cette étape est la plus compliquée pour elles. La collecte de données est complexe, chronophage, coûteuse.

Quelles sont les données à collecter ? En fonction de quelles catégories ? de quelle méthodologie ? Socle Ademe ? PEF ?

Où trouver les données à collecter ?

Comment organiser ces données ?

IMPACTS PRODUITS

La collecte de données nécessite d'entraîner dans ce projet un ensemble de fournisseurs sur une chaîne de fabrication et dépend de paramètres que l'entreprise ne maîtrise pas toujours :

La maturité du fournisseur ou du sous-traitant sur la collecte de ses propres données, souvent techniques (source d'énergie, consommation d'énergie, consommation d'eau rapportées à une unité etc).

La transparence du fournisseur quant à sa volonté de transmettre ses informations ou non.

L'Asymétrie dans la relation économique avec le fournisseur dans certains pays. Moins l'entreprise « pèse » sur son fournisseur et moins elle est en mesure d'obtenir des informations.

Les différences de réglementation entre pays sur la transparence.

Les possibles conflits entre Transparence et Droit des Affaires. Entre professionnels, les opérateurs économiques entretiennent un secret dans la conduite de leurs affaires.

La RGPD.

4

Les limites des bases de données :

Les pays, les procédés, les matières dans le secteur textile sont très nombreux et les recenser tous demande un travail réalisable dans le temps long. Donc les bases de données utilisées pour évaluer les impacts sont parcellaires. Il faut soit combler les informations parcellaires par des données spécifiques et réussir à les collecter, soit utiliser des données présentes et relativement proches, mais qui fera augmenter le niveau d'incertitudes de l'ACV.

IMPACTS PRODUITS

Il y a une latence quant à l'intégration de nouvelles matières écologiques et/ou recyclées dans les bases de données, ce qui peut pénaliser les entreprises qui sont les plus avancées en matière d'éco-conception. Sans données spécifiques, les enseignes utilisatrices de ces matières choisiront des valeurs disponibles, moyennisées mais ne représentant pas les gains environnementaux apportés réellement. Les fabricants devraient être en mesure de fournir les données spécifiques de leurs matières.

Il y a une latence quant à l'intégration de nouveaux procédés technologiques écologiques ce qui peut pénaliser les entreprises les plus avancées en matière d'éco-production.

L'actualisation des données peut également être un problème. Il n'est pas rare de constater que des données obsolètes sont encore présentes dans certaines bases et viennent pénaliser un résultat d'ACV.

La collecte de data étant également un enjeu économique, il n'y a pas de mutualisation de base de données entre les acteurs concernés. Il en ressort une fragmentation des données qui nuit à la pertinence de l'ACV.

5 Le degré de maturité des calculs d'impact :

Tous les indicateurs d'impact ne reposent pas sur des indices de fiabilité identiques. Certains des 16 indicateurs utilisés dans la méthodologie PEF ont des indices de fiabilité de II ou de III (incertains).

IMPACTS PRODUITS

Indicateur d'impact	Fiabilité
Changement climatique	I
Appauvrissement de la couche d'ozone	I
Toxicité humaine	III
Particules	I
Rayonnement ionisant	II
Formation d'ozone photochimique	II
Acidification	II
Eutrophisation terrestre	II
Eutrophisation eau douce	II
Eutrophisation marine	II
Ecotoxicité eau douce	III
Utilisation des terres	III
Consommation d'eau	III
Epuisement des ressources	III

(source : Product Environmental Footprint)

6 Les limites de la moyennisation :

En l'absence de données spécifiques, les praticiens de l'ACV utilisent les données moyennisées présentes dans les bases de données.

Ces données au mieux se basent sur la moyenne observée au sein de différentes usines et ateliers, au pire sur une seule référence, ce qui peut fausser les résultats de l'ACV. A titre d'exemple, les données d'impact intégrées dans les bases de données pour le Lin n'étaient pas représentatives des principales industries situées en Europe. Ce qui a incité la CELC à collecter ses propres données afin de corriger les erreurs constatées.

IMPACTS PRODUITS

7

La logique produit vs les lancements de production :

L'Analyse de Cycle de Vie ne prend pas en compte les pratiques des industriels textiles, notamment quant aux réglages effectués aux étapes de filature, tissage, ennoblissemement en fonction de paramètres de résistance mécanique, de poids etc... qui peuvent avoir un impact important sur le résultat final.

8

La logique produit vs les lancements de production :

De nouveau, l'ACV étant une logique produit, il faudrait logiquement réaliser une ACV par référence produit. Ce qui pour des enseignes ayant plusieurs milliers de références produits différents n'est pas supportable économiquement.

D'autant plus s'il faut ajouter le coût de la vérification de la note d'Affichage Environnemental par un bureau d'étude ayant reçu une délégation des pouvoirs publics.

2.

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

L'affichage environnemental est une démarche engagée en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'environnement afin de sensibiliser les consommateurs aux impacts environnementaux des produits et services.

Reprise dans la loi de la transition énergétique pour une croissance verte en 2015, la loi oblige les fabricants et distributeurs à tenir à disposition des consommateurs les données techniques utilisées pour communiquer sur la performance environnementale de leurs produits. Et ce afin de limiter le greenwashing.

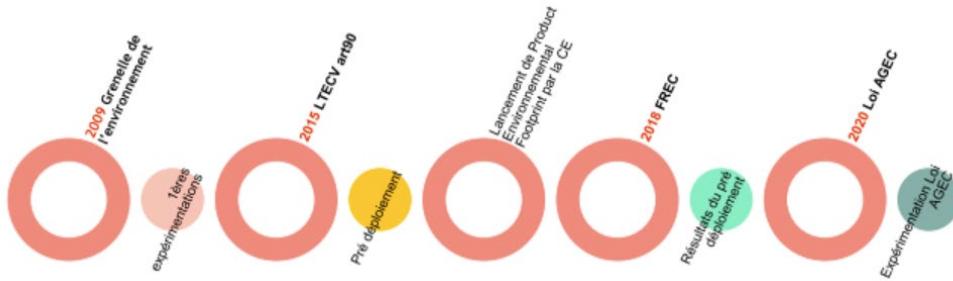
En 2018, La feuille de route Économie circulaire (FREC) est publiée. Son objectif est « d'inciter à l'écoconception, déployer l'affichage environnemental volontaire des produits et des services dans les cinq secteurs pilotes (ameublement, textiles, hôtels, produits électroniques et produits alimentaires) et l'étendre à d'autres secteurs ». L'affichage environnemental fait partie des mesures phares.

En 2020, la loi AGEC a instauré officiellement un dispositif d'affichage environnemental ou environnemental et social volontaire et a lancé une expérimentation, suivie d'un bilan transmis au Parlement, comprenant une étude de faisabilité et une évaluation socio-économique. Sur la base de ce bilan, un décret définira la méthodologie et les modalités d'affichage environnemental qui pourront être rendues obligatoire prioritairement pour le secteur Textile d'habillement.

La loi Climat et Résilience de 2021 a introduit l'obligation de l'affichage de l'impact environnemental pour certains produits et services. Ce dispositif remplace l'affichage environnemental volontaire. Cet affichage deviendra en réalité obligatoire à l'issue d'une phase d'expérimentation qui pourrait durer jusqu'à 5 ans (Article L. 541-9-15, II, du Code de l'environnement) à compter de la promulgation de la loi (i.e. 24 août 2021).

IMPACTS PRODUITS

Pour les secteurs les plus matures le gouvernement a affirmé son intention d'accélérer la mise en place. C'est le cas pour l'agroalimentaire, le textile (mode et textile de maison) et l'ameublement, secteurs pour lesquels l'obligation est attendue courant 2023.



(source : Ademe)

Qu'est-ce que l'affichage environnemental ?

L'Affichage Environnemental peut être représenté par une note de type A-B-C-D-E



Un score sur 100 avec éventuellement des sous-scores thématiques (ex : climat, biodiversité, ressources...), ou encore un «indice de coût environnemental».

Cette note est affichée sur les produits ou services, en rayonnage ou sur internet, calculée sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service, suivant un référentiel validé. Ce repère doit permettre de comparer les produits entre eux et de faire un choix éclairé au moment de l'achat.

L'affichage environnemental permet également d'inciter les fabricants et les distributeurs à initier et valoriser leurs démarches d'éco-conception par la connaissance précise des impacts environnementaux de leurs produits.

IMPACTS PRODUITS

L’Affichage a un double objectif :

Informer les consommateurs lors de leurs achats via ce repère simple pour sensibiliser à la consommation responsable.

Inciter les fabricants/distributeurs à initier et valoriser leurs démarches d'éco-conception un outil de management pour encourager la production durable.

D'un point de vue technique :

L'affichage environnemental se compose de plusieurs outils permettant de calculer le « score d'impact » et d'assurer la comparabilité des résultats :

Les principes généraux et le cadre méthodologique : commun à toutes les catégories de produits, référentiel de type PEF (européen) ou BPC 30-323 (français).

Le référentiel Articles d'habillement (BPX 30-223-23) : basé sur le cadre d'analyse du cycle de vie (ACV), le référentiel explique comment les ACV doivent être réalisées spécifiquement pour cette catégorie de produits afin d'assurer la comparabilité des résultats de l'affichage environnemental.

Une base de données ACV générique : fournit des valeurs environnementales « par défaut », nécessaires aux calculs de l'impact produit : ex : impact de l'électricité, des matériaux, des transports etc... L'ADEME développe une nouvelle base ACV « Empreinte » qui sera disponible courant 2024 et remplacera la « base Impact » historique. De son côté, le projet européen PEF rendra sa base de données disponible pour les participants au projet lors de la validation finale du référentiel.

Des outils de calculs facilitant la mise en œuvre : ex : Bilan Produit, Ecobalyse...

Le format d'affichage : une charte graphique de l'affichage environnemental

IMPACTS PRODUITS

Les indicateurs pris en compte dans l’Affichage Environnemental

A l’origine, les indicateurs pris en compte dans l’Affichage Environnemental étaient le changement climatique exprimé en kg équivalent Co2 et la pollution de l’eau

Impacts environnementaux	Indicateurs d’impacts	Unités utilisées	Pictogramme
Le changement climatique	Émissions de gaz à effet de serre	kg éq. CO2 (kilogramme équivalent de CO2)	
La pollution de l’eau	Eutrophisation (dégradation du milieu aquatique)	kg éq. P (kilogramme équivalent de phosphore)	

(source : ‘Ademe’)

A ces deux indicateurs s’ajoutent comme mentionné dans la loi Climat et Résilience : la biodiversité & autres ressources naturelles.

Le 22 mars 2023, compte tenu du bilan des 11 expérimentations réalisées, Bérangère Couillard, secrétaire d’État à l’Écologie, a annoncé les 8 critères d’impact environnemental qui vont être approfondis :

- La consommation d’eau utilisée pour la fabrication des matières
- La durabilité physique des textiles
- La valorisation de conditions de production en France ou en Europe
- Les enjeux liés à l’utilisation de pesticides et de produits chimiques lors de la fabrication des textiles
- Les enjeux liés aux rejets de microplastiques
- Les conditions de valorisation des matières recyclées
- Les conditions de valorisation des textiles reconditionnés, qui sont réparés et remis sur le marché
- La possibilité de prendre en compte l’impact de la fast fashion au travers des incitations à racheter ou des incitations à réparer les vêtements.

Une première version projet de cette méthode de calcul devrait être communiquée à l’été 2023.

IMPACTS PRODUITS

Quelles sont les étapes pour déployer l'affichage environnemental ?



Etape 1 : Sensibilisation

Comprendre les enjeux, consulter les informations disponibles et les parties prenantes engagées (pionniers, relais, conseil, pouvoirs publics...).

Destiné à qui ? Entreprises de manière générale



Etape 2 : Engagement

S'organiser au sein de l'entreprise pour déployer le projet : définition du périmètre (familles de produits, échantillon représentatif...), mise en place des moyens (ressources internes ou accompagnement privé externe, choix de l'outil pour calculer les notes...), définitions des engagements, direction, RSE, marketing, éco-conception produits...

Destiné à qui ? Entreprise avec un accompagnement si nécessaire (bureau d'études et de conseils, fédérations ou syndicats professionnels, autres relais...)



Etape 3 : Collecter des données spécifiques

Contacter les fournisseurs, usines de fabrication, transporteurs... pour collecter les données spécifiques aux produits à afficher (nomenclature fournisseurs, procédés usine, transports...).

Destiné à qui ? Entreprise avec un accompagnement si nécessaire (bureau d'études et de conseils, fédérations ou syndicats professionnels, autres relais...)

IMPACTS PRODUITS

Etape 4 : Evaluation Environnementale des produits et services



Saisir les données spécifiques et calculer les scores par indicateur : à partir des données collectées à l'étape 3, du cadre technique (référentiel et données génériques de Base Impacts®) et d'un outil de calcul basé sur l'ACV (l'entreprise peut développer un outil en interne ou utiliser un outil fourni par des tiers). Destiné à qui ? Entreprise avec un accompagnement si nécessaire (bureau d'études et de conseils, fédérations ou syndicats professionnels, autres relais...)

Etape 5 : Attribution des notes A, B, C, D, E



Analyser les résultats de l'étape 4 : détermination des valeurs de référence par produit et par indicateur environnemental (médiane), agrégation des scores obtenus par produit (isopondération) et définition des classes de performances (construction de l'échelle ABCDE).



Etape 6 : vérification de la sincérité des notes affichées

Faire appel à l'un des délégataires de l'ADEME (annonce prévue en mai 2020 du choix des délégataires), pour vérifier la sincérité des notes (conformité de l'outil et des données spécifiques utilisés au cadre technique) et autoriser l'usage de la marque.

Destiné à qui ? Entreprise + délégataires de l'ADEME



Etape 7 : Affichage des notes sur les produits et les services

Former les équipes interne (acheteurs, chefs de produits, vendeurs...) et communiquer les notes aux consommateurs, en magasin ou sur internet.

Destiné à qui ? Entreprise + accompagnement si nécessaire et consommateurs

IMPACTS PRODUITS

Au niveau Européen, le PEF (Product Environmental Footprint) :

Dans un soucis d'harmonisation des méthodes de mesure de la performance environnementale et des impacts, la Commission européenne a développé le projet de Marché Unique des Produits Verts, pour les produits, les services, les organisations au sein des Etats Membres. Deux méthodes ont été proposées et sont en cours d'évaluation : les méthodes Product Environmental Footprint et Organisation Environmental Footprint.

La Commission Européenne est partie du constat qu'une entreprise qui souhaite commercialiser son produit comme étant respectueux de l'environnement sur les marchés de plusieurs États membres est confrontée à de très nombreuses méthodes et initiatives. Parfois l'entreprise en question doit utiliser plusieurs méthodes pour pouvoir accéder aux marchés européens, certains pays privilégiant tel label ou telle méthode. Ce qui crée :

Un obstacle à la libre circulation des produits verts, due à l'utilisation de différentes méthodes de calculs et référentiels.

La multiplication d'allégations environnementales ne permettant pas la comparaison entre les produits d'un même secteur.

Il en résulte des coûts pour les entreprises et de la confusion pour les consommateurs sur l'équivalence des méthodes.

D'où la nécessité de créer des règles spécifiques à un produit ou à un secteur pour mesurer les impacts et la performance environnementale.

Le PEF (Product Environmental Footprint) ou son équivalent pour les organisations (Organisation Environmental Footprint) sont des méthodes fondées sur l'analyse de cycle de vie et une approche multicritères.

IMPACTS PRODUITS

Cela signifie que les impacts environnementaux sont quantifiés sur l'ensemble du cycle de vie du produit. Dans le cas du textile, on analysera les phases d'extraction et de transformation de la matière première, la filature, le tissage/tricotage, les étapes de préparation à la teinture, la teinture, les étapes de finition et d'apprêts, la confection, la distribution, l'entretien et la fin de vie. Les phases de transport intermédiaires (par camion, train, bateau, avion) sont également prises en compte.

16 indicateurs ont été retenus par la méthode PEF et pondérés :

Voir annexe 2 : p100 - p102

Système de pondération

Les 16 indicateurs sont pondérés suivant l'importance des enjeux environnementaux qu'ils représentent. Cette pondération résulte d'une consultations de 2 groupes distincts :

La population : 2400 personnes à travers 6 pays européens.

Les experts scientifiques : 518 experts à travers 48 pays.

Chaque groupe pondère les différents indicateurs selon l'importance des enjeux environnementaux associés.

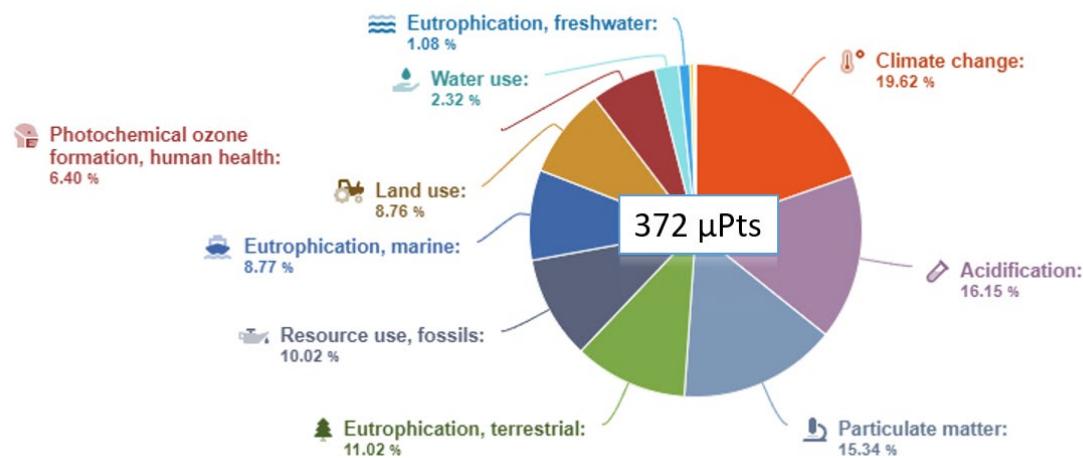
La pondération finale résulte de l'agrégation des 2 groupes (à 50/50), ainsi que la prise en compte du niveau de robustesse de chaque indicateur.

IMPACTS PRODUITS

Score Unique :

Pour chaque catégorie de produit, un score unique («Single Score») est calculé à partir des 16 indicateurs d'impact. Il est exprimé en millipoints (mPt); en points (Pts) rapporté à une unité de poids du produit.

Plus ce score est élevé, plus l'impact sur l'environnement est fort. 1 point correspond à l'impact environnemental moyen d'un citoyen européen sur 1 an (en 2010).



(source : Glimpact)

IMPACTS PRODUITS

Evolution de la méthode PEF

En date du 22 mars 2023, la Commission Européenne a rédigé une proposition de Directive du Parlement Européen et du Conseil sur la justification et la communication des allégations environnementales explicites (Green Claims).

A l'origine, la Commission européenne a lancé des travaux et des consultations sur la possibilité d'utiliser une méthodologie standard et unique au niveau européen pour étayer les allégations environnementales. Les travaux se sont concentrés sur l'utilisation de l'Analyse de Cycle de vie pour étayer les allégations environnementales.

Dans les travaux préparatoires, la Commission a envisagé comme l'une de ces options d'établir un cadre juridique européen obligeant les entreprises faisant des déclarations liées aux impacts couverts par les méthodes d'empreinte environnementale à les justifier par ces méthodes.

A l'issue de ces travaux, la proposition de Directive indique aujourd'hui deux éléments importants :

- Les méthodes d'empreinte environnementale sont utiles aux entreprises pour identifier les domaines dans lesquels elles doivent améliorer leur impact et leurs performances environnementales. Ces méthodes peuvent justifier de manière adéquate certaines allégations sur plusieurs catégories de produits.
- Néanmoins, les méthodes ne couvrent pas encore tous les impacts pertinents. Par exemple, en ce qui concerne les produits alimentaires et agricoles - la biodiversité au niveau de l'exploitation et la protection de la nature, ainsi que différentes pratiques agricoles ne sont pas correctement modélisées.
- En ce qui concerne les textiles, la libération de microplastiques n'est pas encore correctement prise en compte, les travaux visant à étudier cette libération sont en cours.

IMPACTS PRODUITS

Selon cette proposition de Directive et contrairement aux travaux préparatoires, la commission européenne indique qu'une méthode reposant seule sur l'analyse de cycle de vie pour justifier des performances et allégations environnementales peuvent donner une image incomplète des qualités environnementales d'un produit.

Également, de nombreuses allégations environnementales sont également faites sur des aspects environnementaux (par exemple, durabilité, réutilisabilité, réparabilité, recyclabilité, contenu recyclé, utilisation de contenu naturel) pour lesquels les méthodes d'empreinte environnementale ne sont pas adaptées pour servir de seule méthode de justification.

En conclusion, la commission européenne indique que : "Prescrire une méthode unique telle que l'empreinte environnementale comme méthodologie standard de justification de toutes les allégations environnementales ne serait pas approprié et présenterait un risque pour les entreprises de ne pas être en mesure de communiquer sur les aspects ou les performances environnementales pertinentes par rapport à leurs produits ou activités".

IMPACTS PRODUITS

En conclusion :

L'option d'utiliser une méthodologie standard pour étayer les allégations environnementales n'a pas été retenue. Au lieu de cela, une approche plus flexible basée sur l'option politique préférée de l'analyse d'impact développée pour l'initiative sur l'autonomisation des consommateurs pour la transition verte a été jugée appropriée.

Pour que la méthode PEFCR soit adoptée, la proposition de Directive indique que la libération de microplastiques et son mode de calcul doit être intégré avant que cette méthode soit validée.

Dans son évaluation financière de la poursuite des travaux concernant les allégations environnementales, la commission européenne prévoit des lignes budgétaires pour tra vailler sur :

- La réparabilité,
- La recyclabilité,
- La durabilité.

Ou l'établissement de règles spécifiques basées sur le cycle de vie pour certains produits groupes et secteurs.

L'expérimentation de l'Affichage Environnemental :

De 2021 à 2022, l'Ademe a lancé trois phases d'expérimentation concernant l'Affichage Environnemental.

- Etude de cas Affichage Environnemental selon le socle technique Ademe France
- Etude de cas du PEFCR (supporting studies) Europe
- Etude de cas selon une autre méthodologie (Xtex)

Soutenus financièrement par l'Ademe, 456 étude de cas ont été réalisés et ont permis :

- 11 Xtex - 52 marques - 348 études de cas
- ADEME - 6 marques - 25 études de cas
- PEF - 35 marques - 83 études de cas

IMPACTS PRODUITS

Acronyme	Coordinateur	Intitulé du dossier
AES-FHCM	FHCM	Expérimentation sur une méthode alternative d'évaluation et d'affichage de la performance environnementale et sociale des produits du secteur de la mode par la FHCM
AffichEnvPasAPa	La Belle Empreinte	Méthode alternative : l'affichage environnemental pas à pas
EDS	ECOEFFLAB- CDPH - DEFI Mode	Ecodesign Score
FootPrintTarget	GREEN SCORE CAPITAL	Progiciel de mesure et d'accélération de la performance environnementale en entreprise
MAAEF	GOOD FABRIC	Méthode Alternative Affichage Environnemental Français

IMPACTS PRODUITS

MAAPFM	FAIRLY MADE	Méthode Alternative d'Affichage Proposée par Fairly Made
Méthode AE UIT	Union des Industries Textiles	Méthodologie Alternative d'affichage environnemental Filière textile
SNDP	LOOM	Surcouche durabilité non physique
XTEX enseignes	Tape à l'oeil	«Expérimentation Loi Climat : méthode d'affichage environnemental pour les textiles d'habillement et les chaussures»
XTEX YUKAN	YuKan SAS	Appel à projets Xtex «Expérimentation Loi Climat : méthode d'affichage environnemental pour les textiles d'habillement et les chaussures» Projet du consortium porté par YuKan
XTEX-METHCFPEF	Clear Fashion	Clear Fashion : méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux des textiles d'habillement et des chaussures selon le socle technique PEF

IMPACTS PRODUITS

Retour d'expérience de la mise en place de l'AET :

Dans le cadre du GT "Mesurer la Mode", nous avons réalisé un sondage sur la mise en place de l'AET.

40% des répondants sont engagés dans l'affichage environnemental et pour les autres, tous prévoient de le faire à moyen/long terme.

Parmi les répondants engagés, la moitié ont réalisé les calculs de l'affichage en interne, l'autre moitié en externe. Parmi ceux qui ont réalisé les calculs en interne, 50% ont réalisé les calculs via un outil existant sur le marché, l'autre moitié via un outil développé en interne.

Les motivations pour la réalisation des calculs en interne étaient :

- la simplicité de gestion en interne et la rapidité d'exécution (50%)
- 25% ont déclaré avoir l'équipe et les ressources en interne
- et le moindre coût (50%),

Les motivations pour la réalisation de calculs en externe étaient :

- le crédit d'un tiers habilité (75%),
- le manque de ressources en interne (50%),
- la facilité d'exécution et la rapidité d'externaliser

Les difficultés rencontrées se situent aux étapes de :

- Sensibilisation, il faut convaincre la direction de la nécessité de s'engager dans l'AET alors que les contours ne sont pas totalement arrêtés,
- Collecte de données sur sa chaîne d'approvisionnement pour des raisons de difficulté à accéder à l'information, le temps de collecte et le coût que cela engendre (aussi bien en charges internes qu'en externe)
- Évaluation Environnementale, notamment sur le manque d'information ressenti, la difficulté de choisir une méthodologie et des partenaires alors qu'aussi bien au niveau européen qu'au niveau français, nous en sommes encore à des phases d'expérimentation ou de validation des modèles. Et donc la difficulté de mise en oeuvre. La mise en oeuvre est considérée également comme complexe au niveau de l'interopérabilité entre les systèmes informatiques en interne de l'enseigne (type ERP) et les interfaces des prestataires de plateformes de traçabilité et d'ACV. La modification des ERP étant très coûteuse.

IMPACTS PRODUITS

Les répondants ayant démarré l'affichage environnemental

Des difficultés rencontrées ? Essentiellement la complexité à mettre en œuvre et le manque d'information.

Réponses possibles: complexité à mettre en œuvre, manque d'info, freins internes/externes, pas les compétences en interne, le coût de la mise en œuvre, autres

Etape	Une étape pour l'entreprise?	Oui	Lesquelles ?	Non
Sensibilisation	Oui, pour toutes	50%	Complexité à mettre en œuvre	50%
Engagement	Oui, pour toutes	25%	Complexité à mettre en œuvre	75%
Collecte des données	Oui, pour toutes	50%	Manque d'information, Coût de la mise en œuvre Autres*	50%
Evaluation environnementale	Non, pour 25%	50%	Complexité à mettre en œuvre Manque d'information	25%
Notes A, B, C, D, E	Non, pour 50%	25%	Manque d'information	25%
Vérification	Non, pour 75%			25%
Affichage sur le produit/info consommateurs	Non, pour 75%			25%

(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

Parmi les répondants pas encore engagés dans l'AET, les difficultés se situent également au niveau :

Du manque de ressources et de compétences en interne. En fonction de leur taille, certaines enseignes ont des difficultés à intégrer la charge de travail représentée par l'AET au sein des équipes existantes. Ces entreprises ne disposent pas le plus souvent de personnes dédiées à l'ACV

Du manque d'information

Au niveau de la compréhension et de la complexité de la méthodologie et de sa mise en oeuvre. La méthodologie ne semble pas encore acquise pour une majorité des répondants qui vont démarrer le sujet puisque 67% disent la comprendre en partie, mais pas totalement, et qu'ils auraient besoin qu'elle leur soit expliquée.

De ce fait, les entreprises attendent la fin de l'expérimentation, la restitution des résultats avant de s'engager. Cela permettra de mieux mesurer les ressources à mobiliser et le coût que cela peut représenter

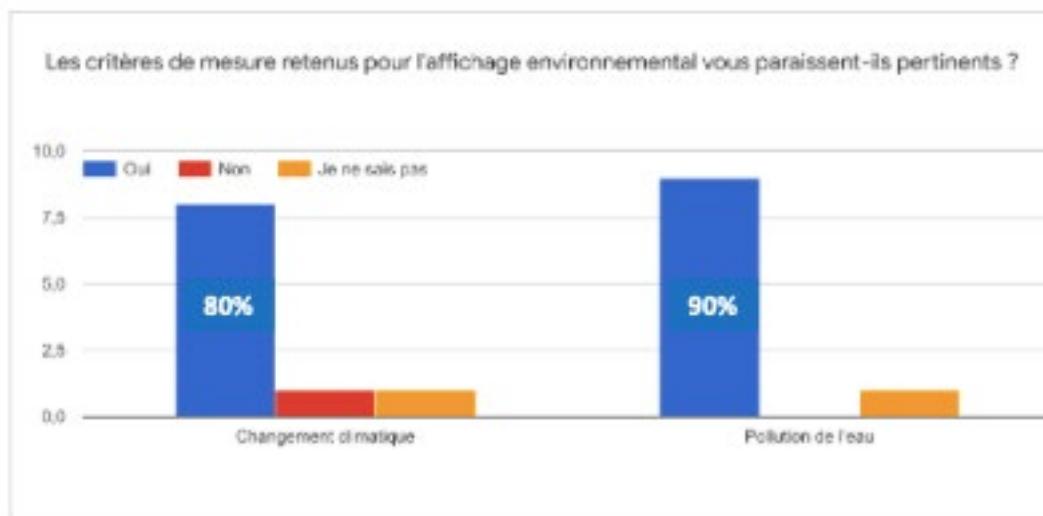
IMPACTS PRODUITS

Etape	Lesquelles ?
Sensibilisation	Freins internes/externes, pas les compétences en interne
Engagement	Manque d'information , pas les compétences en interne, freins internes/externes
Collecte des données	Complexité à mettre en œuvre X3, coût de la mise en œuvre, manque d'information, pas les compétences en interne, autres*
Evaluation environnementale	Complexité à mettre en œuvre X2, manque d'information X2
Notes A, B, C, D, E	
Vérification	Complexité à mettre en œuvre, manque d'information, pas les compétences en interne
Affichage sur le produit/info consommateurs	Complexité à mettre en œuvre, manque d'information, freins internes/externes, Autres*

(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

Retour d'expérience de la mise en place de l'AET :

Les critères à afficher

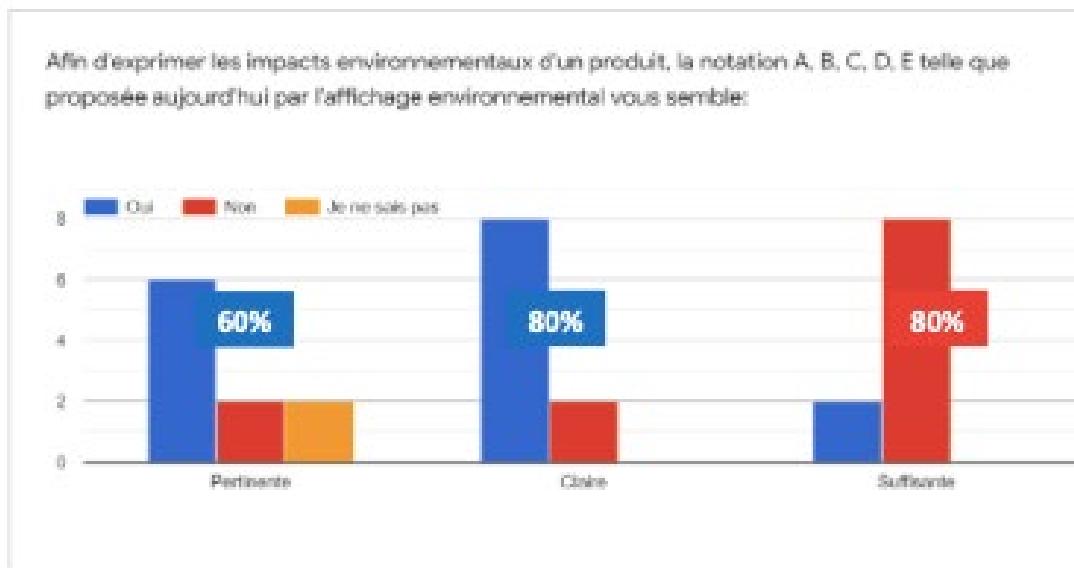


(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

Nous avons également sondé les participants au groupe de travail sur leur perception des critères obligatoires à faire figurer sur l'AET. Le changement climatique et la pollution de l'eau apparaissent comme des critères pertinents à 80 et 90% des participants.

IMPACTS PRODUITS

Le système de notation A-B-C-D-E-F



(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

L'affichage final est perçu comme simple, mais la mesure apparaît comme n'étant pas juste et sincère. La notation et les écarts des échelles sont considérées comme trop larges et trop imprécises. notamment pour le C, cette notation est trop large et trop imprécise, critères et leurs importances croisées.

Les bases de données sont incomplètes. Il manque des informations sur les fibres écoresponsables, la durabilité, sur les process plus écologiques (waterless, ozone). Dans le système actuel, un produit qui dure plus longtemps va être pénalisé par rapport à un produit de faible qualité.

Les entreprises ne voient pas le lien avec l'Ecoscore; le planet score et craignent une confusion.

La seule note apparaît comme abstraite et n'est pas considérée comme suffisante pour orienter le choix du consommateur.

IMPACTS PRODUITS

Compréhension par les participants des indicateurs d'impact :

Parmi les indicateurs d'impact, le changement climatique et l'épuisement des ressources énergétiques apparaissent comme ceux étant les mieux compris et maîtrisés. Ils sont également ceux qui ont été le plus médiatisés.

Suivent l'épuisement des ressources en eau, l'usage des terres. Les participants étant issus du textile et évoluant souvent au sein de direction RSE, sont sensibilisés et savent que le textile nécessite de grandes quantités d'eau dans les phases de matières premières naturelles et de production (teinture). Les matières premières naturelles utilisent également des surfaces agricoles qu'elles vont "dégrader" par rapport à un état naturel. Ces surfaces pourraient également être mobilisées pour de l'alimentaire.

En fin de classement, on retrouve des critères perçus comme étant difficiles à appréhender (formation photochimique d'ozone, radiation ionisante) dont le lien avec la filière textile apparaît moins évidente.

Compréhension des 16 critères du PEF

• Changement climatique (émissions de gaz à effet de serre)	100% oui
• Épuisement des ressources énergétiques	100% oui
• Épuisement des ressources en eau	90% oui
• Usage des terres	90% oui
• Epuisement des ressources minérales	80% oui
• Acidification	70% oui
• Toxicité humaine non cancérogène	70% oui
• Toxicité humaine cancérogène	70% oui
• Ecotoxicité d'eau douce	60% oui
• Appauvrissement de la couche d'ozone	60% oui
• Eutrophisation marine	60% oui
• Eutrophisation eau douce	60% oui
• Particules fines	50% oui
• Formation photochimique d'ozone	80% non
• Radiation ionisante	80% non
• Eutrophisation terrestre	50% non
	10% Je ne sais pas

(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

IMPACTS PRODUITS

Critères non présents et indispensables pour les participants :

Si le changement climatique apparaît comme indispensable, l'épuisement des ressources en eau et l'épuisement des ressources énergétiques le sont tout autant pour les participants au groupe de travail.

Il est vrai que l'accès à l'eau potable va devenir un enjeu majeur pour l'humanité et exploiter de l'eau dans un pays à stress hydrique a un impact plus important que dans un pays avec des ressources en eau abondantes. Un axe d'éco-conception devrait être de vérifier que les phases nécessitant de l'eau (teinture) ne soient pas réalisées dans des pays à stress hydrique. Parallèlement, une entreprise qui choisit de sourcer en fonction du stress hydrique ne sera pas valorisé aujourd'hui.

La fabrication de fibres synthétiques épuisent les ressources fossiles tout en étant un poste majeur de pollution de l'air. Ce modèle non renouvelable devrait figurer dans l'AET pour 90% des participants. Parallèlement, les entreprises utilisant peu de fibres issues de sources non renouvelables devraient pouvoir le valoriser.

Critères qui paraissent indispensables

• Changement climatique (émissions de gaz à effet de serre)	100%
• Épuisement des ressources en eau	100% → pas dans l'affichage environnemental
• Épuisement des ressources énergétiques	90% → pas dans l'affichage environnemental
• Toxicité humaine cancérogène	70%
• Usage des terres	70%
• Ecotoxicité d'eau douce	60%
• Eutrophisation marine	60%
• Eutrophisation eau douce	60%
• Toxicité humaine non cancérogène	50%
• Epuisement des ressources minérales	40%
• Acidification	40%
• Particules fines	40%
• Eutrophisation terrestre	40%
• Formation photochimique d'ozone	30%
• Radiation ionisante	30%
• Appauvrissement de la couche d'ozone	30%

Prévu dans l'affichage environnemental aujourd'hui

(source : GT Mesurer la Mode, Fashion Green Hub)

IMPACTS PRODUITS

Au final, les participants reconnaissent la difficulté de mettre au point un affichage environnemental qui réponde à la fois aux enjeux de simplicité pour le consommateur, de précision quant aux impacts et l'exhaustivité des indicateurs.

Les indicateurs à intégrer doivent avoir un impact majeur pour l'industrie textile.

Les indicateurs à intégrer doivent être ceux les mieux compris par les consommateurs.

Les indicateurs doivent être robustes et reposer sur des indices de fiabilité élevés.

Combien faut-il d'indicateurs maximum pour ne pas gêner la lisibilité de l'étiquette ?

- la donnée doit être facilement accessible et fiable pour le calcul des indicateurs retenus pour les scores au niveau du produit.
- les scores retenus doivent être simples à comprendre et open-source. La transparence appartient à tous.
- il ne faut pas mixer tous les scores en un «score agrégé». Par exemple il ne faut pas mélanger les scores toxicité humaine, changement climatique, impact eau, etc...
- il faut accompagner le consommateur au travers du principe de «coaching de consommation». Il faut l'accompagner à partir de sa réalité d'achat (ses historiques d'achat), et non pas à partir de ses aspirations de consommation.

IMPACTS PRODUITS

Les limites de l'affichage environnemental :

Les enjeux non pris en compte :

LA SOBRIÉTÉ

L'Affichage environnemental et l'analyse de cycle de vie étant des approches produits, la comptabilisation des impacts environnementaux se font partir de la phase de production. La réflexion sur la surproduction de vêtements et la fast-fashion sont donc hors du cadre de l'Affichage Environnemental jusqu'à présent. Ainsi une entreprise de la fast-fashion qui fonde son modèle économique sur la copie de grandes maisons, sur la multiplication du nombre de collections par an, sur la qualité médiocre des produits et des prix bas sera évaluée de la même manière qu'une marque qui mène une réflexion sur la limitation du volume de production, la durée de vie du vêtement, la fabrication à la demande, son chiffre d'affaires, son modèle de développement.

LA SANTÉ HUMAINE

L'AET ne prend pas en compte dans son système de notation, la garantie que peuvent apporter certains labels sur l'absence de produits dangereux pour la santé sur le vêtement.

LA TRAÇABILITÉ

S'il est obligatoire d'indiquer l'origine géographique des étapes de fabrication du tissage, de la teinture et l'impression et de la confection pour un produit donné, l'AET ne prend pas en compte dans sa notation la capacité du metteur en marché de tracer sa filière de fabrication (Article R541-221 du code de l'environnement).

IMPACTS PRODUITS

LA DURÉE DE VIE

La qualité de vie du produit va influencer sa durée de vie et donc son impact environnemental, en sachant que plus un vêtement dure dans le temps et plus ses impacts seront lissés dans le temps.

Mais faute de méthode standardisée et normée sur la durée de vie des vêtements, il n'est pas encore possible d'évaluer un vêtement sur sa durabilité et donc d'intégrer cette thématique dans la note présente sur l'Affichage environnemental.

Refashion propose dans le cadre de son éco-contribution une modulation pour les vêtements respectant son cahier des charges de résistance mécanique.

Caractéristiques	Normes	Critères de Durabilité
Pantalon de ville & Short (hors maillot de bain)		
Pantalon, pantacourt, corsaire, knickers, chino, jodhpurs, treillis, sarouel, short, bermuda, combinaison pantalon, combinaison short, salopette, H- F- E		
Evaluation de la stabilité dimensionnelle au lavage	Après 3 cycles de lavage (lavage / séchage / repassage) selon code entretien NF EN ISO 5077 : 2008/NF EN ISO 6330 2021 (machine standardisée par défaut, machine domestique acceptée) (test sur produit fini)	≤ +/- 3 %
Aspect après lavage	Après 3 cycles de lavage (lavage / séchage / repassage) selon code entretien IHTM inspirée de la norme NF EN ISO 15487 (test sur produit fini)	1. Pas de changement d'aspect ≥ 4 (boulochage, ébouriffage, grignage, cassures, impressions,... 2. Dégradation coloris ≥ 4 3. Pas de dégorgement croisé
Résistance à l'abrasion méthode Martindale	A l'état initial NF EN ISO 12947-2 : 2017 (test sur produit fini et/ou sur matières premières)	- W < 150 g/m ² : ≥ 15 000 cycles - W > 150 g/m ² : ≥ 20 000 cycles

(source : legifrance.gouv.fr)

IMPACTS PRODUITS

Pour répondre à la loi AGEC qui comprend une obligation d'information envers le consommateur sur les «qualités et caractéristiques environnementales de l'article commercialisé» (dont fait partie la notion de durabilité), le groupe de coordination BNITH GCTH travaille sur une série de normes expérimentales, XP G30-113 Articles textiles d'habillement - Évaluation de la durée de vie.

Les objectifs principaux de ces projets est la mise en place d'une méthodologie française pouvant apporter une contribution pratique aux discussions européennes menées au sein du Product Environmental Footprint (PEF), pouvant soutenir avec Re-fashion (ECOTLC) les démarches d'éco-modulation (dans le cadre de la loi AGEC) et pouvant éventuellement servir de base pour une communication envers les consommateurs. Parallèlement l'IFTH a lancé une étude collective appelée DURHA-BI, pour évaluer la durée de vie des produits intégrant l'usage, l'étude de la solidité et de la résistance des produits dans le temps selon les cycles d'utilisation et d'entretien prédéfinis.

LA RÉPARABILITÉ

Il n'y a pas de critères de réparabilité à ce jour dans l'AET. Avec la qualité du vêtement et le respect des consignes d'entretien, la réparabilité du vêtement est un des axes majeurs de durée de vie physique.

Le principal frein à la réparabilité d'un vêtement est le delta qui existe entre le coût de réparation et le prix d'achat d'un vêtement neuf.

Afin d'augmenter le taux de vêtements réparés, Refashion proposera des modalités d'actions complémentaires pour développer la réparation et la réparabilité des TLC. Notamment au travers d'un fond qui participera au financement des coûts de réparations réalisées par un réparateur labellisé.

Les montants consacrés chaque année à la mise en œuvre de ces actions viendront en déduction de l'obligation d'allocation de ressources financières à ce fonds dans la limite d'un quart des ressources financières prévues annuellement pour le fonds.

IMPACTS PRODUITS

Au niveau législatif, à compter du 1er janvier 2024, l'indice de réparabilité sera complété ou remplacé par un indice de durabilité qui devra être mis à disposition de toute personne en faisant la demande ainsi qu'aux consommateurs, dans les mêmes conditions.

Il est prévu que cet indice tienne compte de nouveaux critères tels que la fiabilité et la robustesse du produit. La liste des produits et équipements concernés sera fixée par décret (Article L. 541-9-2, II du Code de l'environnement).

LES LABELS NOTAMMENT SUR LA MATIÈRE

Certaines parties prenantes proposent d'intégrer dans l'AET de mieux noter les entreprises qui font labelliser leurs produits par des organismes tiers indépendants reconnus par la profession. Ces labellisations peuvent porter sur le caractère biologique du produit, son innocuité, l'introduction de matières recyclées etc. De la même manière, Refashion a intégré dans son éco-modulation les labels suivants : Ecocert® Textile, Oeko-tex® Made in Green, Bluesign®, Fairtrade®, Ecolabel Européen, Demeter®, GOTS et Bioré®.

LA RECYCLABILITÉ

L'AET ne prend pas en compte le caractère recyclable du produit ou non.

Ainsi un produit multi-matières comprenant de nombreux perturbateurs de recyclage (fournitures, enduction, membranes etc) et ne pouvant donc pas être facilement recyclé, ne sera pas pénalisé par rapport à un produit qui aura été conçu pour faciliter son recyclage.

IMPACTS PRODUITS

L'article R-541-221 du code de l'environnement propose pourtant une nomenclature de produits recyclables :

Un produit peut bénéficier de la mention « produit majoritairement recyclable » s'il remplit 5 critères :

- Capacité à être collecté efficacement en France.
- Capacité à être trié afin d'être recyclé.
- Absence d'éléments ou substances perturbant le tri et le recyclage.
- Capacité à ce que la matière recyclée produite soit issue de plus de 50% de la masse de déchet collecté.
- Capacité à être recyclé à l'échelle industrielle.

Un produit peut avoir la mention « produit entièrement recyclable » s'il est composé de plus de 95% de matière recyclée en mode circulaire

Un produit peut avoir la mention « produit recyclable en boucle fermée » si le recyclage des matières sont majoritairement réincorporées dans des produits de nature équivalente qui répondent à un usage et une destination identique sans perte fonctionnelle de la matière.

La biodiversité

LE RELARGAGE DES MICROPARTICULES

S'il est obligatoire dans le cadre de la loi AGEC d'indiquer une mention («rejet de microfibres plastiques dans l'environnement lors du lavage») concernant les vêtements composés à + de 50% de matières synthétiques, l'AET ne prend pas en compte dans son système de notation le relargage des microparticules.

IMPACTS PRODUITS

L'ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX

Dans son article "Art. L. 541-9-11", la loi climat et résilience indique de l'affichage est destiné à apporter au consommateur une information relative aux impacts environnementaux ou aux impacts environnementaux et au respect de critères sociaux d'un bien, d'un service ou d'une catégorie de biens ou de services mis sur le marché national. Aujourd'hui, en l'absence de consensus sur la façon d'évaluer les impacts sociaux, ce paramètre n'est pas pris en compte dans l'Affichage des produits textiles. Alors d'un vêtement peut avoir une très bonne note au niveau environnemental, tout en étant fabriqué dans des conditions contrevenant aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Ecobalyse :

Afin de lever un certain nombre de difficultés et parmi elles, une des plus importantes, l'accès à un outil d'Analyse de Cycle de Vie acceptable financièrement, le CGDD développe un outil d'évaluation environnementale produit, s'inspirant des communs et en l'appliquant dans le domaine numérique. Le textile fait partie des produits analysés. Le calculateur est développé en open-source et son utilisation est gratuite.

Ce positionnement a une double vocation :

Rendre accessible au plus grand nombre les bases de l'évaluation environnementale .

Catalyser les débats techniques entre acteurs spécialisés afin de proposer des référentiels communs.

Ecobalyse permet d'estimer les impacts environnementaux d'un produit à partir de quelques critères simples : poids, composition, lieu d'assemblage, etc.

Ecobalyse s'appuie au maximum sur les méthodes de référence : PEFCR Apparel & Footwear, socle technique ADEME. Si des choix méthodologiques doivent être faits, c'est toujours en complément du cadre de référence et dans le but de faciliter les calculs. Tous ces choix sont explicités.

IMPACTS PRODUITS

Les entreprises souhaitant aller plus loin pourront se tourner vers les acteurs spécialisés (bureaux d'étude, startups, conseils spécialisés, etc.).

Ecobalyse n'a pas vocation à concurrencer les spécialistes de l'évaluation environnementale produit. Son positionnement vis-à-vis de ces acteurs est d'accompagner leurs démarches grâce à :

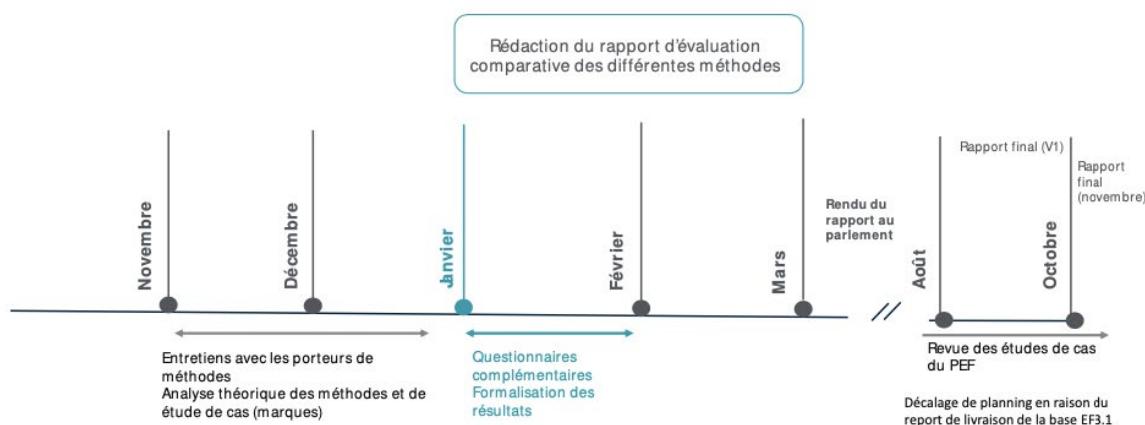
- La mise à disposition de valeurs de référence,
- Un accès en API au calculateur,
- Une collaboration sur des sujets spécifiques (enrichissement de la base de données, modification de paramètres, etc.).

(source : ecobalyse.beta.gouv.fr)

L’Affichage Environnemental, Où en est-on ?

Depuis octobre 2022, les rapports d'évaluation sont en cours d'analyse par le cabinet In Extenso.

Calendrier



(source : ADEME)

IMPACTS PRODUITS

Le rendu du rapport au parlement est attendu en Août et le rapport final en Novembre 2023. A l'issue, le dispositif d'Affichage sera complet et opérationnel. Logiquement, l'AET devra rentrer dans sa phase d'application obligatoire.

CADRE D'ANALYSE GLOBAL

L'analyse publique sera construite autour de plusieurs enjeux :

- Enjeu de comparaison des produits : unité fonctionnelle, propositions alternatives sur les enjeux de fonctionnalité, sur les échelles de notation etc.
- Enjeux environnementaux couverts : indicateurs ACV, microparticules, biodiversité, traçabilité, labels et normes
- Enjeux de complétude : étapes de cycle de vie et données collectées
- Enjeux techniques : outils utilisés, bases de données sélectionnées, traitement des données spécifiques et propositions pour les données par défaut

Le cabinet In Extenso est accompagné d'un comité d'experts scientifiques qui seront sollicités périodiquement. Ce comité d'expert est composé de l'ENSAIT (Anne Perwuelz), L'IFTH (Jerome Douce) et l'INRAE (Arnaud Hélias).

Le rôle du comité d'experts est de : Porter un regard externe, et expert, sur les travaux en cours sur potentiellement tous les sujets qui seront à traiter pour définir l'affichage

- Méthode de calcul (biodiversité, microplastiques, ecotoxicité, durabilité, articulation PEF...)
- Base de données
- Comparaisons inter-produits
- Format d'affichage

Son rôle sera également d'identifier des ressources et/ou contacts en tant que de besoin et d'être consulté par le secrétariat technique (CGDD-ADEME).

IMPACTS PRODUITS

Les sujets qui seront traités :

La synergie entre la méthode PEFCR Appareil & Footwear et l'Affichage Environnemental français. Les avancées et limites perçues du projet (v1.3) au regard du cadre français

La méthodologie de calcul d'impacts :

Base de données disponibles

Matière : prise en compte des labels ?

Biodiversité locale

Microfibres

Processus industriels - Modélisation et valeurs de référence proposées

Toxicité / Ecotoxicité : quelles limites, quelles options ?

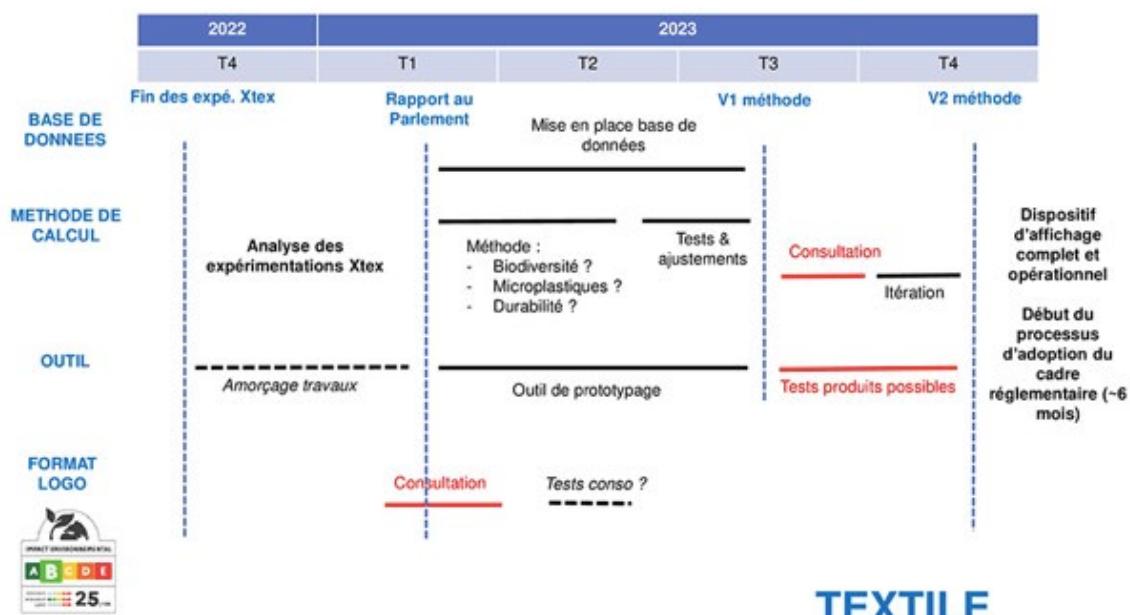
Fin de vie et limite des modélisations actuelles

Recyclabilité et circularité

Durabilité physique

Réparabilité et incitation à consommer

Consommation d'eau



(source : ADEME)

IMPACTS PRODUITS

Quels sont les problèmes auxquels les consommateurs sont confrontés ?

Les consommateurs se sentent perdus dans le flux d'informations environnementales non standardisées, non comparables et très diverses. 59% des consommateurs européens pensent que les étiquettes des produits ne fournissent pas suffisamment d'informations et 48% pensent que les étiquettes ne sont pas claires.

(source : commission européenne)

Environ la moitié des consommateurs européens pensent qu'il n'est pas facile de faire la différence entre les produits respectueux de l'environnement et les autres produits et seulement la moitié d'entre eux font confiance aux affirmations des producteurs en matière de performance environnementale. Cela influence également leur volonté de faire des achats écologiques.

Afin d'améliorer l'efficacité des allégations environnementales, la commission européenne a mené une étude sur l'ensemble de l'Union Européenne à propos de l'affichage environnemental, de 2013 à 2018. L'objectif principal de l'étude était de recueillir des informations sur la ou les manières les plus efficaces de communiquer le profil de l'empreinte environnementale du produit (PEF) aux consommateurs. Plus précisément, pour les produits pour lesquels des PEFCR existent, l'étude visait à répondre aux questions de recherche suivantes :

Quelle combinaison d'informations est la plus efficace pour attirer l'attention des consommateurs , transmettre un message compréhensible et fiable , et encourager les consommateurs à prendre en compte les informations lors de l'achat de produits, en promouvant des choix plus respectueux de l'environnement ?

Quels sont les éléments de contenu essentiels dans la communication des informations du PEF, c'est-à-dire quels sont les éléments les plus (vs. les moins) efficaces (en termes d'attention, de compréhension, de confiance et de considération dans la prise de décision) ?

IMPACTS PRODUITS

L'efficacité des éléments de contenu diffère-t-elle entre les États membres, les types de produits et/ou les groupes de consommateurs ?

Dans quelle mesure l'efficacité des informations PEF est-elle affectée par la présence d'autres labels liés à l'environnement ?

Expérience : Produits couverts par le standard PEF

Voir annexe 3 : p111 - p113

MÉTHODOLOGIE :

Pour répondre aux questions de recherche, deux expériences en ligne à grande échelle dans plusieurs pays ont été menées, l'une portant sur les produits couverts par les PEFCR et l'autre sur les produits non couverts par les PEFCR.

Type d'informations incluses dans le Test :

Lors de cette étude, plusieurs affichages ont été proposés dans deux expériences :

IMPACTS PRODUITS

L'Expérimentation sur le format d'affichage français :

De février jusqu'au 10 mars 2023, le CGDD ouvre une consultation sur les modalités d'affichage environnemental.

Elle s'adresse à toutes les parties prenantes impliquées dans les travaux relatifs à l'affichage environnemental pour les produits alimentaires, textiles et pour les autres catégories de produits et services.

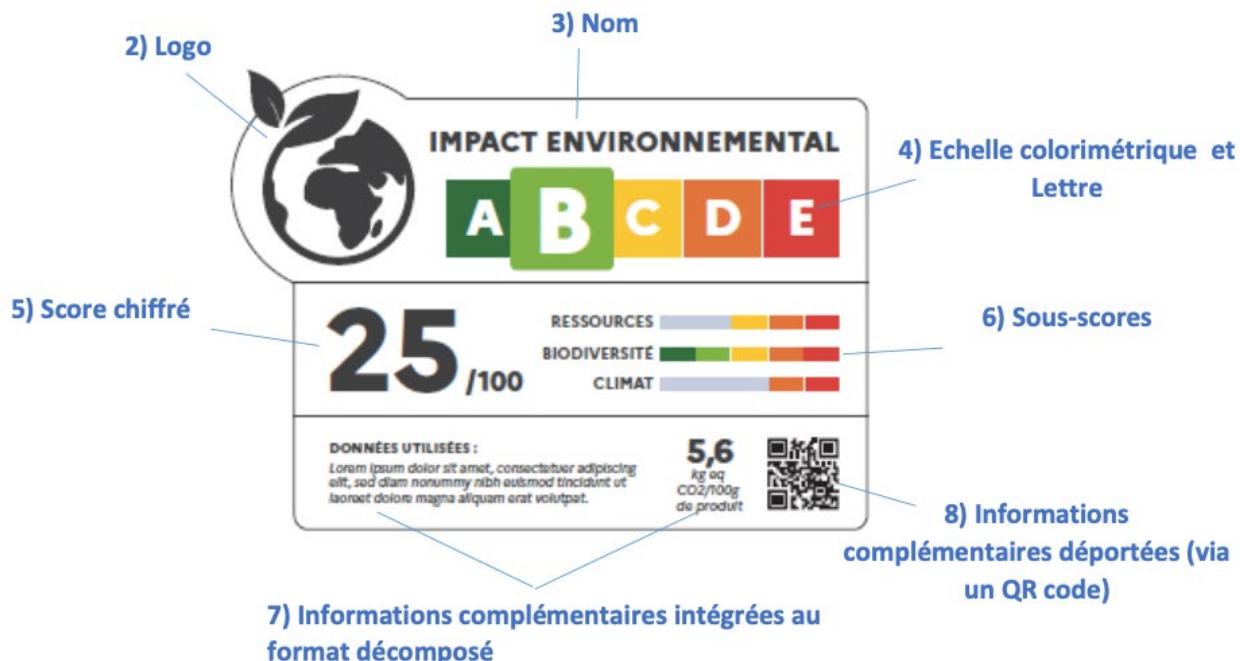
La consultation concerne la présentation aux consommateurs des informations caractérisant l'impact environnemental d'un produit. Les modalités d'affichage couvrent à la fois le format et les supports de l'information présentée.

Elle ne porte pas sur les bases de données, paramétrages, méthodes et outils de calcul nécessaires au calcul et au déploiement de l'affichage environnemental. Ceux-ci font l'objet de travaux parallèles.

La consultation vise à explorer ce que les différents acteurs souhaitent voir inclu dans le format du dispositif d'affichage environnemental, et ne préjuge pas du périmètre des informations qui pourraient être encadrées réglementairement en application de la loi Climat et Résilience.

IMPACTS PRODUITS

1) Structure graphique du format d'affichage environnemental



(source : ADEME)

Plusieurs propositions d'affichage ont été formulées par les porteurs d'expérimentations

Voir annexe 4 : p103 - p110

SYNTHESE

En synthèse, la mesure des impacts environnementaux se met en place progressivement, de manière volontaire ou réglementaire, et la réglementation va dans le sens d'une plus grande transparence des entreprises sur ces sujets.

Mais comme nous avons pu le constater sur chacune des thématiques traitées dans le cadre du groupe de travail, cette mesure n'est pas si simple à mettre en oeuvre et elle soulève plusieurs difficultés à relever résumées dans ce retour d'un membre du groupe de travail :

« Contraintes de prix, temps, et aussi des référentiels pas finis ou complets. »

Membre du groupe de travail

Difficulté à collecter les données tout au long de la filière : COMPLEXE et CHRONOPHAGE

C'est un point récurrent qui est ressorti quelque soit le sujet traité et qui soulève évidemment la question de la traçabilité avec la difficulté à exploiter des informations et des résultats fiables et propres à l'entreprise et à sortir des systèmes de données secondaires moyennisées.

Cela amène aussi au sujet des bases de données qui aujourd'hui ne sont pas suffisamment complètes : il va manquer par exemple des zones de sourcing, où l'on ne va pas retrouver les dernières évolutions en matière de procédés de fabrication plus propres ni de matières à moindre impact. Il a également été remonté dans le cadre de la mesure des émissions de GES, la difficulté à comparer deux bilans, les facteurs d'émissions pouvant évoluer d'une année à l'autre pour une même base de données.

SYNTHESE

Quelles relations avec les fournisseurs ?

Nous avons vu que la collecte de données spécifiques est l'enjeu primordial pour un calcul d'impacts pertinents. La capacité à collecter ces données dépendent de plusieurs facteurs :

- Le type de sourcing et la connaissance de sa filière de fabrication. A ce stade, les entreprises qui ont des sites en propre ou qui ont bâti leur modèle économique sur une proximité avec leurs fournisseurs (fabrication en france ou en europe par exemple) et sur un nombre réduit de références seront avantagés. A l'inverse, les entreprises qui sourcent auprès d'agents ou de plateforme auront des difficultés à remonter leur chaîne de fabrication. La modification du système de sourcing, en favorisant le sourcing direct, semble à privilégier.
- Le poids économique de votre entreprise sur votre fournisseur. C'est une réalité, plus vous êtes un acteur important, plus vos demandes sont susceptibles d'être correctement traitées. L'accompagnement par une plateforme de traçabilité et d'ACV peut être un plus puisqu'elle est susceptible de travailler avec plusieurs enseignes qui ont le même fournisseur.
- La durée des relations commerciales avec le fournisseur. Si vos relations sont anciennes, cela sous-tend une habitude de travailler ensemble, ce qui va faciliter la collecte de données.
- La qualité de la relation commerciale avec le fournisseur : les contrats ont-ils toujours été correctement honorés ? Est-ce que vous donnez le temps et les moyens à votre fournisseur de fabriquer des produits dans de bonnes conditions économiques et sociales ? Y a t-il eu des litiges commerciaux ? En fonction de la qualité de votre relation commerciale, le projet sera considéré ou non par votre fournisseur
- Le niveau de maturité du fournisseur : Si les points ci-dessus sont correctement traités, il y a fort à parier que la qualité du dialogue avec votre fournisseur lui a permis d'atteindre un niveau de maturité élevé par rapport aux enjeux environnementaux. Face à ces enjeux, les fournisseurs peuvent ne pas être au même niveau de maturité. Bien que de nombreux fournisseurs soient soumis aux mêmes standards internationaux sur le plan environnemental ou social, ils ne sont pas au fait de la réglementation française spécifique.

SYNTHESE

- La relation partenariale et l'implication du fournisseur : L'optimisation de la gestion d'un projet d'ACV sur sa chaîne d'approvisionnement passe nécessairement par une nouvelle conception du rôle de son fournisseur ou sous traitant et également de son rôle propre, en tant que donneur d'ordre. Alors qu'auparavant on concevait la gestion des risques, l'éco-conception, les impacts environnementaux comme une séparation des responsabilités (responsabilités bilatérales) il est nécessaire de concevoir un partage des responsabilités (co-responsabilité) et un transfert des responsabilités tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il faut donc passer en mode projet.

1. La présentation du projet

Il doit être précis et peut contenir différentes parties comme :

- le contexte législatif, l'obligation réglementaire
- la définition des objectifs et du champ d'étude
- l'Inventaire de Cycle de Vie, quelles informations je vais demander à mon fournisseur en fonction de sa place dans la chaîne de fabrication
- les délais
- le coût estimé en temps et donc en charge interne
- les outils d'accompagnement : à ce stade pour l'ICV, il est nécessaire de travailler sur des documents simplifiés ne contenant que les informations à renseigner pour ce fournisseur, par exemple en travaillant sur des gabarits avec des champs pré-remplis.
- l'étape de contrôle de qualité des données, retour fournisseurs et validation : Souvent, une étape d'aller et retour est nécessaire pour contrôler la qualité des données renseignées. La difficulté de l'ACV est qu'une information manquante peut compromettre le projet. Il faut donc être rigoureux sur la vérification et l'exhaustivité des données renseignées.
- le mode de restitution : Si l'on veut impliquer son fournisseur, il faut lui expliquer clairement quels sont ses bénéfices à participer au projet. Parmi ceux-là, on peut par exemple : partager les données concernant son process, les résultats des impacts & les pistes d'amélioration et d'éco-conception suite à l'évaluation des impacts de cycle de vie.

SYNTHESE

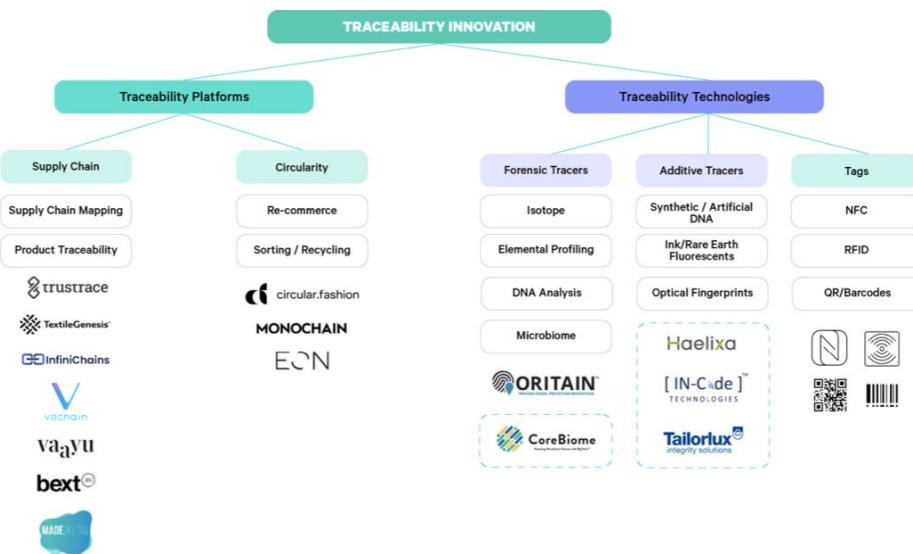
Et également lui présenter son retour d'expérience en terme de management et expliquer que l'ACV a permis de :

- travailler en transversalité avec les différentes équipes qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble (achat, style, produit, qualité, RSE, marketing, IT etc)
- Gagner en compétitivité (amélioration de l'image de marque, meilleures relations avec les clients/fournisseurs, meilleure connaissance des produits, transparence accrue)
- Etre en situation proactive et non plus réactive (anticipation des réglementations)
- Amélioration du système de management environnemental en intégrant la démarche d'éco-conception et l'ISO 14001
- etc...

La traçabilité

Nous l'avons vu dans le benchmark, les plateformes actuelles proposent des solutions de traçabilité fondées essentiellement sur la localisation géographique déclarative ou la géolocalisation (google maps) ou via un smartphone.

D'autres outils innovants pour la filière textile existent et sont présentés dans l'étude réalisée par Textile Exchange ou Fashion for Good. Notamment les forensic tracers les additive tracers et fiber analysis.



(source : «the textile tracer assessment», textile exchange, juillet 2022)

SYNTHESE

La catégorie des traceurs forensic (médico-légaux) comprend les traceurs de profilage isotopique/élémentaire et les traceurs d'analyse d'ADN.

La catégorie des traceurs additifs comprend les traceurs d'ADN synthétiques/artificiels, les traceurs fluorescents d'encre/de terre rare et les empreintes digitales optiques (filigranes et impressions).

Le rapport aborde les principaux défis dans les deux catégories de technologies de traceurs, comment et où elles peuvent être appliquées au mieux pour renforcer les modèles de chaîne de traçabilité et l'intégrité des fibres/matériaux.

Les technologies de traceurs physiques fonctionnent mieux lorsqu'elles sont mises en œuvre en duo avec la traçabilité numérique, et sont essentielles pour compléter la vérification au niveau du site et la vérification au niveau transactionnel en fournissant une gouvernance de traçabilité robuste, holistique et pérenne.



(source : «the textile tracer assessment», textile exchange, juillet 2022)

SYNTHESE

2

La question de la méthodologie utilisée par tous ces outils a aussi été posée avec le besoin de les uniformiser

Deux exemples :

- Pour un consommateur qui voudrait acheter un jean auprès de deux marques ayant communiqué les impacts environnementaux de leur produit, comment lui garantir qu'il fait le meilleur choix si les méthodes ne sont pas les mêmes ? D'où l'intérêt d'un affichage environnemental qui poserait les mêmes règles et méthodes de calcul.
- De la même manière, sur la question de la mesure de ses émissions, on a pu constater que chacun a sa méthodologie, ses propres hypothèses et périmètres et donc, sans vouloir être dans la comparaison puisque ça n'est pas l'objectif de ses travaux, comment avoir une information la plus juste et la plus fiable possible ?

3

Autre sujet soulevé, la question de la mise en œuvre de la mesure: quels moyens humains et financiers à y consacrer ?

De nombreuses entreprises s'interrogent en effet sur ces sujets clé de l'investissement financier et humains à y consacrer, notamment les plus petites structures mais également les entreprises plus importantes qui ont remonté aussi ces interrogations.

Il s'agit souvent d'un investissement financier lourd pour l'entreprise avec parfois des surcoûts liés à la multiplication des outils et/ou à l'adaptation de la solution aux outils internes; voire d'un coût supplémentaire lorsque la collecte de la data est organisée par la solution elle-même. Cela pose la question de nouveaux business models à explorer pour ces solutions afin de les rendre accessibles au plus grand nombre si toutes les entreprises devaient être obligées sur un ou plusieurs sujet(s).

Cette démultiplication des outils soulève également la question de comment les connecter ensemble et avec les outils déjà existants ? C'est parfois compliqué quand les outils internes datent. Pas simple non plus quand il s'agit d'industrialiser tout cela. Attention aux coûts cachés.

SYNTHESE

“Nous nous préparons à ce que l’impact financier soit important, autant par les prestations proposées par les différentes solutions sur l’affichage environnemental à ce stade, mais aussi sur l’impact sur nos équipes et chez nos partenaires.”.

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

L’entreprise “dispose d’un SAP et d’un PLM, deux systèmes de données à mettre en place pour saisir les informations qu’il faut interfaçonner avec la solution retenue de plateforme de traçabilité et d’ACV. Dans un premier temps, il y a beaucoup de complétude manuelle à effectuer (30%) et l’entreprise s’interroge sur comment automatiser cet interfaçage. Du POC en cours, cela demande de créer des tables de correspondance, de procéder à des modifications des outils de l’entreprise pour s’adapter à la solution, un investissement important en temps et en argent (plusieurs milliers d’euros)”.

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

“(…) les contraintes prix et investissements sont complexes. Budget externe faible autour de 10kE, mais des investissements internes en temps (pas chiffrables)”

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

La mesure représente également une charge de travail non négligeable pour les équipes qui sont fortement mobilisées sur ces sujets : à la fois pour les équipes produit mais également SI, et plus largement chez les fournisseurs car c’est eux dans certains cas qui vont communiquer ou renseigner l’information. Ont-ils cette information? Ont-ils la volonté de la partager ?

SYNTHESE

"Nous avons été confrontés au manque de connaissances sur les niveaux inférieurs de notre supply chain (tisseur, filateur, matière premières).

En externe, lorsque nous sollicitons nos partenaires sur des données spécifiques à collecter, nous sommes confrontés à une certaine réticence et à un manque de compréhension de leur part. Toutefois, après deux ans, une grande évolution a été réalisée et nos partenaires sont beaucoup plus enclins à partager leurs connaissances avec nous dans un but de transparence auprès du client. ()

On trace de manière physique notre chaîne d'approvisionnement (d'où ça vient) et il faut aussi accompagner les fournisseurs pour qu'ils donnent des infos utiles qu'ils ne collectent pas forcément aujourd'hui.

On a découvert sur cette phase pilote que très généralement les fournisseurs ont l'information (c'est le centre de leur business). En fonction des sourcings et des fournisseurs c'est très inégal mais certains ont la capacité à donner les ACV de nos produits parce qu'ils le font. Ils sont très au courant de ces sujets et les abordent aussi avec leurs outils et leurs méthodologies.".

*Retour d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du groupe de travail.
Témoignage d'un membre du groupe de travail.*

Nous avons pu constater dans les retours que nous avons eus sur l'expérimentation de l'affichage environnemental, que cette question de la charge est clairement un frein à la mise en œuvre.

"En partant de l'OF, il faut venir renseigner chaque réception du produit et de chaque composant. Pour une référence, cela prend aujourd'hui au fournisseur 90 mn, ce qui est très long". Le projet a mobilisé "7 personnes a plus de 50% de leur temps. Une stagiaire, sur la partie transparence." A termes, "trois personnes à 50% dessus quand le sujet va démarrer".

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

SYNTHESE

“Pour la collecte des données, il y a eu une double collecte des achats et de l’IT :
IT : données déjà référencées dans l’entreprise, parfois dans plusieurs outils, différents, ou qui vont être utilisés différemment ;
Achats : data qui n’existe pas et qu’il a fallu aller chercher auprès des fournisseurs via des fichiers Excel.”

Retour d’expérience d’une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

“Les achats se sont concentrés ces dernières années sur la négociation en termes de prix, de capacités, de volumes et de dates de livraisons (nos enjeux business) et ils avaient déjà évolué en ce sens là. Aujourd’hui cela nécessite une nouvelle transformation du métier : il faut aussi connaître la chaîne de valeurs, le produit parfaitement. C’est du travail supplémentaire aujourd’hui qui pourra être substitué à l’avenir par une plateforme de traçabilité que les fournisseurs viendraient remplir. Il y a en effet la possibilité de plugger tous les outils ensemble (traçabilité, ACV, notre outil de référencement) pour que l’information circule entre eux de manière fluide et automatique et ça ne serait plus une charge de travail pour les équipes dans le futur.
NB : c’est lourd et couteux.”

Retour d’expérience d’une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

Elle soulève aussi la question de la formation et de la montée en compétence des équipes sur tous ces sujets pour les comprendre, comprendre les méthodologies et leurs résultats (par exemple la restitution d’une ACV par un.e ingénieur.e peut être difficilement compréhensible par une personne au produit). Il y a un besoin important de vulgarisation des méthodes pour une bonne appropriation par les équipes.

SYNTHESE

Quelles bonnes pratiques pour démarrer ?

- Démarrer par un pilote pour tester et apprendre
- Simplifier le scope de ce test : travailler sur son périmètre propre lorsqu'on maîtrise sa production ou bien démarrer avec des fournisseurs verticalement intégrés et/ou avancés sur ces sujets
- Apprendre de ses pairs : on l'a vu dans le cadre du GT, le meilleur moyen d'avancer plus efficacement et rapidement sur tous ces sujets, c'est de partager les expériences avec d'autres acteurs engagés et qui rencontrent les mêmes problématiques, qui auront testés des outils différents, qui seront peut-être plus avancés avec davantage d'expérience et d'expertise sur ces sujets.

“Participer au GT était intéressant pour discuter avec des enseignes rencontrant les mêmes problématiques que les nôtres et avec lesquelles nous n'avons pas l'habitude de collaborer.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

“(…) un benchmark qui a duré plusieurs mois (6 mois) parce qu'il a fallu monter en compétences sur le sujet qui est complexe, et il a fallu rencontrer des acteurs qui nous ont expliqué tout ça.”

Retour d'expérience d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

“ L'enseignement principal (du GT) est de pouvoir échanger avec d'autres enseignes, avoir accès à votre sourcing sur les solutions informatiques (NEO CONDO, Foot-Bridge...)”

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

SYNTHESE

Le travail mené durant cette année a soulevé un certain nombre de problématiques que nous allons maintenant creuser.

La priorité des entreprises du secteur restant la mise en œuvre des réglementations en cours ou à venir, nous allons continuer la veille et l'analyse poussée des dernières lois notamment sur la mise en place de l'affichage environnemental (quelle méthodologie ?) et autour de la CSRD qui va dès 2024 pour les entreprises concernées impliquer qu'elles divulguent des informations sur leurs impacts.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la CSRD, nous allons notamment poursuivre notre analyse de la mesure et de la monétarisation des externalités de l'entreprise afin de nourrir une réflexion sur les KPIs pertinents pour notre secteur.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux comparatifs des outils d'ACV

Logiciels ACV

	GABI 4	SIMA PRO	CODDE EIME	OPEN LCA
Prix	1500 \$ en une fois	5700 à 7200€ par an, ou 13000€ à 16000€ en une fois	6000€ à 7000€ par an	Gratuit et open source
Base de données	<p>Processus : Ecoinvent, ELCD et une vingtaine de datasets propriétaires thématiques (incluant la plasturgie et l'ennoblissement)</p> <p>Indicateurs : PEF 3.0</p>	<p>Processus : Ecoinvent, Input/Output, Agri-footprint, US LCI, Industry data library: Plastic-sEurope, ERASM, World Steel + 11 datasets optionnels</p> <p>Indicateurs : PEF 3.0, EPS 2015d, Recipe 2016, et une vingtaine d'autres méthodes</p>	<p>Processus : Base propriétaire générique, ELCD + 3 datasets optionnels dont un textile</p> <p>Indicateurs : PEF 3.0, PCR-3 for PEP Eco-passport, Méthode textile propriétaire</p>	Intégration de toutes les bases possibles. Pas de base incluse par défaut

ANNEXES

Base de processus (datasets)

	BASE EMPREINTE (IMPACT) ADEME	ECOINVENT	CODDE 2023
Prix	Gratuit	3800€ à 4400€ en une fois	Inclus dans le logiciel CODDE EIME
Nombre de procédés	1608 (210 textile)	18000 (150 textile)	4200

Base de calcul du coût monétaire environnemental

	EPS2020d	IDEMAT 2016
Prix	Gratuit	250€

ANNEXES

Base d'indicateurs d'impact : détails

	PEF 3.0	ILCD	PCR - 3 for PEP Eco-passport	EPD 2018	Recipe 2016
Prix	Gratuit	Gratuit	Gratuit	1000€ en une fois + 500 à 2500€ par an	Gratuit
Nombre de procédés	19	17	9	10	13
Changement climatique	x	x	x	x	x
Apauvrissement de l'ozone	x	x	x	x	x
Toxicité pour l'homme (cancer)	x	x			
Toxicité pour l'homme (hors cancer)	x	x			
Particules	x	x			x
Radiations ionisantes	x	x			x
Formation d'ozone photochimique	x	x	x	x	x
Acidification	x	x	x	x	x

ANNEXES

Eutrophisation des sols	x	x		x	
Eutrophisation de l'eau potable	x	x	x	x	x
Eutrophisation milieux marins	x	x	x	x	x
Ecotoxicité de l'eau potable	x	x			x
Surface utilisée	x	x			x
Utilisation d'eau	x	x	x	x	x
Utilisation de minéraux et de métaux	x		x	x	x
Utilisation de ressources fossiles	x		x	x	x

ANNEXES

Annexe 2 : 16 indicateurs ont été retenus par la méthode PEF et pondérés :

Faites-vous vérifier votre note par un prestataire mandaté indépendant

Milieu	Indicateur	Description	Pondération
AIR	Changement climatique (CO2)	Correspond à la modification du climat, affectant l'écosystème global (exprimé en équivalent CO2)	21,06 %
AIR	Particules Fines	Les particules fines pénètrent dans les organismes, notamment via les poumons. Elles ont un effet sur la santé humaine.	8,96 %
AIR	Appauvrissement de la couche d'ozone	La couche d'ozone est située en haute altitude dans l'atmosphère, elle protège des rayons ultra-violets solaires. Son appauvrissement augmente l'exposition de l'ensemble des êtres vivants à ces radiations négatives (cancérogènes en particulier).	6,31 %
AIR	Formation photo-chimique d'ozone	Correspond à une dégradation de la qualité de l'air, principalement via la formation de brouillard de basse altitude nommé «smog». Il a des conséquences néfastes sur la santé.	4,78 %
AIR	Acidification	Résulte d'émissions chimiques dans l'atmosphère qui se redéposent dans les écosystèmes. Cette problématique est connue en particulier via le phénomène des pluies acides.	6,20 %

ANNEXES

AIR, EAU, SOL	Radiation Ionisante	Correspond aux effets de la radioactivité. Cet impact correspond aux déchets radioactifs résultants de la production de l'électricité nucléaire.	5,01 %
EAU	Epuisement des ressources en eau	Correspond à la consommation d'eau et son épuisement dans certaines régions. Cette catégorie tient compte de la rareté (cela a plus d'impact de consommer un litre d'eau au Maroc qu'en Bretagne).	8,51 %
EAU	Eutrophisation marine	Correspond à un enrichissement excessif des milieux naturels en nutriments, ce qui conduit à une prolifération et une asphyxie (zone morte). C'est ce phénomène qui est à l'origine des algues vertes.	2,96 %
EAU	Eutrophisation eau douce	Correspond à un enrichissement excessif des milieux naturels en nutriments, ce qui conduit à une prolifération et une asphyxie (zone morte). C'est ce phénomène qui est à l'origine des algues vertes. On peut le retrouver en rivière et en lac également.	2,80 %
SOL	Eutrophisation terrestre	Comme dans l'eau, l'eutrophisation terrestre correspond à un enrichissement excessif du milieu, en azote en particulier, conduisant à un déséquilibre et un appauvrissement de l'écosystème. Ceci concerne principalement les sols agricoles.	3,71 %
SOL	Epuisement des ressources énergétiques	Correspond à l'épuisement des ressources énergétiques non renouvelables : charbon, gaz, pétrole, uranium, etc.	8,32 %

ANNEXES

SOL	Usage des terres	Les terres sont une ressource finie, qui se partage entre milieux «naturels» (forêt), productifs (agricultures) et urbains. L'usage des terres et les habitats déterminent dans une large mesure la biodiversité. Cette catégorie reflète donc l'impact d'une activité sur la dégradation des terres, en référence à « l'état naturel ».	7,94 %
SOL	Epuisement des ressources minérales	Correspond à l'épuisement des ressources minérales non renouvelables : cuivre, potasse, terres rares, sable, etc.	7,55 %
AIR, EAU, SOL	Ecotoxicité d'eau douce	Indicateurs de toxicité via la contamination de l'environnement. Ces indicateurs sont encore peu robustes actuellement.	1,92 %
AIR, EAU, SOL	Toxicité humaine cancérigène	Indicateurs de toxicité via la contamination de l'environnement. Ces indicateurs sont encore peu robustes actuellement.	2,13 %
AIR, EAU, SOL	Toxicité humaine non cancérigène	Indicateurs de toxicité via la contamination de l'environnement. Ces indicateurs sont encore peu robustes actuellement.	1,84 %

(source : <https://docs.score-environnemental.com/methodologie/acv>)

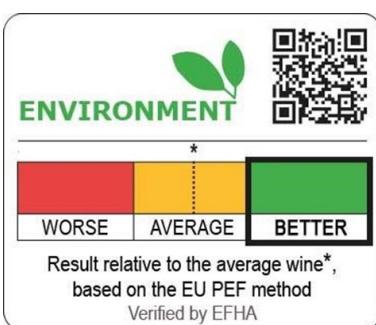
ANNEXES

Annexe 3 : Expérience : Produits couverts par le standard PEF

Label type 1	Label type 2	Label type 3	Label type 4	Label type 5
<p>ENVIRONMENT</p> <p>Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	<p>ENVIRONMENT</p> <p>+52%</p> <p>Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL</p> <p>MOST RELEVANT IMPACTS ARE...</p> <ul style="list-style-type: none"> Climate change Resource use, fossils Resource use, minerals and metals <p>Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL</p> <p>MOST RELEVANT IMPACTS ARE...</p> <ul style="list-style-type: none"> BETTER BETTER AVERAGE <p>Climate change</p> <p>Resource use, fossils</p> <p>Resource use, minerals and metals</p> <p>Results relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL</p> <p>+52%</p> <p>MOST RELEVANT IMPACTS ARE...</p> <ul style="list-style-type: none"> BETTER BETTER AVERAGE <p>Climate change</p> <p>Resource use, fossils</p> <p>Resource use, minerals and metals</p> <p>Results relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>

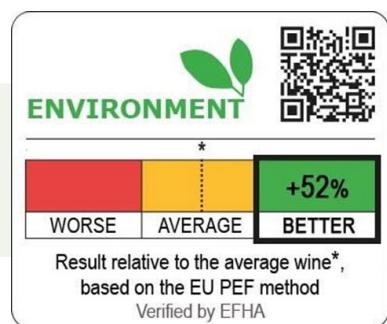
(source : Consumer testing of alternatives for communicating the Environmental Footprint profile of product, Final report. 20 September 2019, European Commission)

Nous détaillons les propositions d'étiquettes de l'expérience :

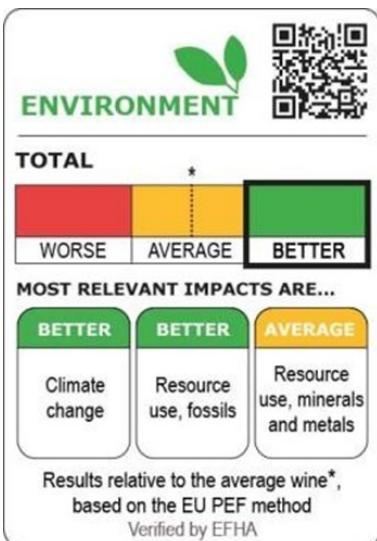


Un affichage avec une performance environnementale globale présentée sur une échelle à trois niveaux («meilleur», «moyen», «pire») allant du vert au rouge.

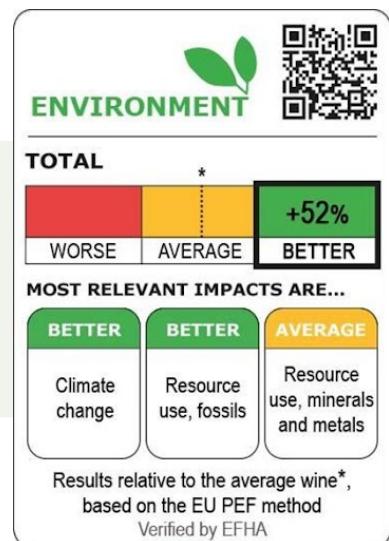
L'échelle à trois niveaux et l'ajout d'un score de performance unique exprimé en pourcentage par rapport à l'indice de référence. Ici le produit est meilleur de 52%.



ANNEXES



L'échelle à trois niveaux et l'ajout de l'indication des trois catégories d'impact les plus pertinentes avec leur niveau par rapport à un produit de référence.



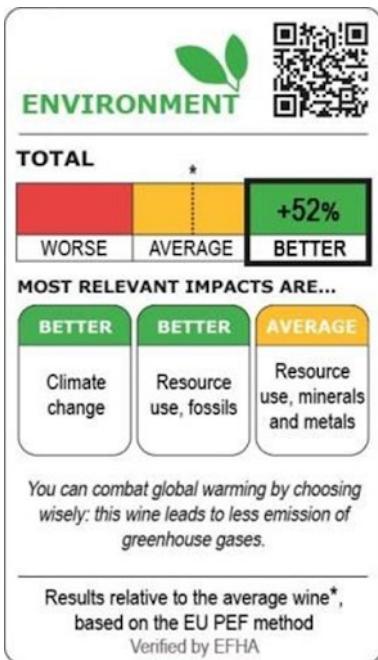
L'échelle de performance à trois niveaux («meilleur», «moyen», «pire») allant du vert au rouge, les trois catégories d'impact les plus pertinentes et leur performance. Et l'ajout du score de performance unique exprimé en pourcentage par rapport à l'indice de référence (ici 52%).

Les indicateurs comparatifs de performance environnementale ont été complétés par des déclarations dérivées du profil PEF.

Label type 6	Label type 7	Label type 8	Label type 9															
<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL *</p> <table border="1"> <tr> <td>WORSE</td> <td>AVERAGE</td> <td>+52% BETTER</td> </tr> </table> <p>You can combat global warming by choosing wisely: this wine leads to less emission of greenhouse gases. Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	WORSE	AVERAGE	+52% BETTER	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL *</p> <table border="1"> <tr> <td>WORSE</td> <td>AVERAGE</td> <td>+52% BETTER</td> </tr> </table> <p>Did you know that half of the environmental footprint of wines is made during grape growing? We employ sustainable practices to grow top quality grapes and preserve the environment. Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	WORSE	AVERAGE	+52% BETTER	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL *</p> <table border="1"> <tr> <td>WORSE</td> <td>AVERAGE</td> <td>+52% BETTER</td> </tr> </table> <p>THIS IMPACT COMES FROM...</p> <p>Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	WORSE	AVERAGE	+52% BETTER	<p>ENVIRONMENT</p> <p>TOTAL *</p> <table border="1"> <tr> <td>WORSE</td> <td>AVERAGE</td> <td>+52% BETTER</td> </tr> </table> <p>MOST RELEVANT IMPACTS ARE...</p> <table border="1"> <tr> <td>BETTER</td> <td>BETTER</td> <td>AVERAGE</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> Climate change Resource use, fossils Resource use, minerals and metals <p>You can combat global warming by choosing wisely: this wine leads to less emission of greenhouse gases. Result relative to the average wine*, based on the EU PEF method Verified by EFHA</p>	WORSE	AVERAGE	+52% BETTER	BETTER	BETTER	AVERAGE
WORSE	AVERAGE	+52% BETTER																
WORSE	AVERAGE	+52% BETTER																
WORSE	AVERAGE	+52% BETTER																
WORSE	AVERAGE	+52% BETTER																
BETTER	BETTER	AVERAGE																

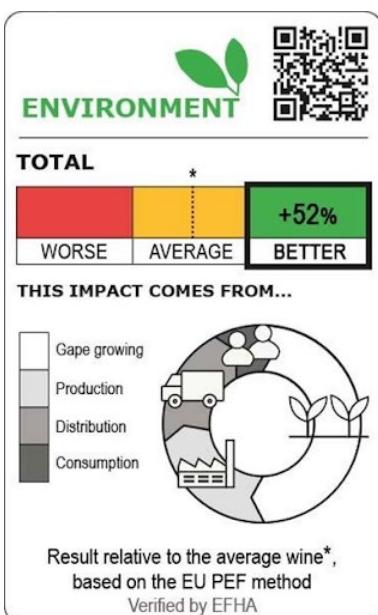
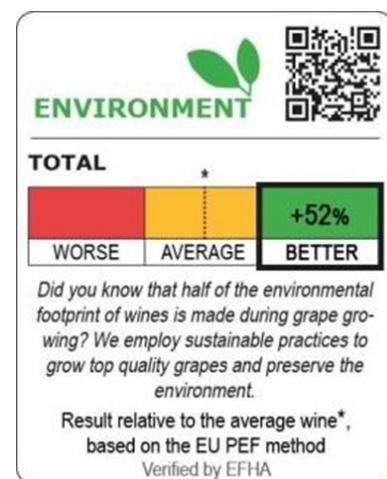
ANNEXES

Nous détaillons les propositions d'étiquettes de l'expérience :



1 Une catégorie d'impact pertinente par exemple, «Ce produit entraîne une réduction des émissions de gaz à effet de serre comparable à la recharge de votre téléphone portable 400 fois».

2 Une étape pertinente du cycle de vie, par exemple, «La culture du coton représente environ 50 % de l'empreinte environnementale du vêtement. Nous réduisons notre impact en cultivant le coton de manière plus respectueuse de l'environnement».



3 Le pourcentage de contribution des différentes étapes du cycle de vie au total.

Comment communiquer ? Ce que l'on sait :

Les consommateurs ne sont généralement pas familiers avec l'idée des impacts du cycle de vie des produits (par exemple, qu'un produit peut avoir des impacts environnementaux avant d'être utilisé).

Il vaut mieux lier les informations à l'impact personnel des consommateurs sur l'environnement que de fournir des informations environnementales plus générales.

Il existe des limites à la quantité d'informations pouvant être traitées. Les consommateurs ont indiqué qu'ils préféraient limiter le nombre d'éléments supplémentaires à trois au maximum afin d'éviter une surcharge d'informations.

Les termes numériques et scientifiques (par exemple, X grammes de CO₂-eq) sont trop complexes pour les (sous-groupes de) consommateurs. Il a été suggéré que pour les consommateurs intéressés, des informations supplémentaires pourraient être mises à disposition via des codes QR ou des liens.

Les consommateurs peuvent avoir des difficultés à comprendre ces informations, ce qui pourrait être dû à la complexité du sujet, mais aussi à la complexité du langage utilisé pour décrire les impacts.

Pour la plupart des catégories d'impact (par exemple, les rayonnements ionisants, la formation d'ozone photochimique, l'acidification, l'eutrophisation), la formulation standard utilisée n'est pas conforme au niveau de compréhension des panelistes.

Mais, lorsque des termes plus simples sont utilisés pour les catégories d'impact (par exemple, «radioactivité» au lieu de «rayonnement ionisant»), ou lorsque les consommateurs reçoivent des informations faciles à comprendre sur la façon dont les résultats sont calculés, ils peuvent comprendre les deux types d'étiquettes (simples ou plus détaillées) aussi bien l'un que l'autre. Et, dans ce cas, préférer l'étiquette contenant des informations plus détaillées.

Conclusions de l'étude européenne :

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

L'expérience a révélé que les informations du PEF étaient efficaces pour orienter les choix vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement. La fourniture d'informations sur le PEF a entraîné une augmentation de 11,5 % du choix de produits présentant des performances PEF supérieures à la moyenne dans l'échantillon de consommateurs (de 24,3 % à 35,8 %).

La fourniture d'informations sur le PEF a été la plus efficace pour orienter le comportement de choix des consommateurs très soucieux de l'environnement (augmentation de 19,5 % du choix pour les produits dont la performance du PEF est supérieure à la moyenne), mais a également encouragé des choix plus respectueux de l'environnement parmi les groupes à niveaux de préoccupation environnementale faible et modéré (+5,4 et +10,1 points de pourcentage, respectivement).

Les informations du PEF étaient généralement bien comprises, perçues comme utiles et pertinentes, et fiables. Ces résultats confirment que les consommateurs préfèrent généralement acheter des produits respectueux de l'environnement et utilisent les informations sur la performance environnementale des produits dans leur processus de choix si ces informations leur sont facilement accessibles.

Cependant, certaines combinaisons d'informations PEF étaient plus efficaces que d'autres.

Les couleurs verte et rouge utilisées dans le tableau n'indiquent pas de bonnes et de mauvaises performances en soi, mais les performances de la combinaison d'informations PEF spécifique par rapport aux autres alternatives incluses dans le test.

ANNEXES

Ont été mesurées :

- la capacité à orienter le choix
- l'attention portée à l'étiquette
- la compréhension objective
- l'identification facilitée du produit
- la compréhension subjectiv
- l'évaluation
- la confiance dans les informations

Les résultats en vert indiquent les étiquettes PEF les plus performantes, les résultats en rouge indiquent les étiquettes PEF les moins performantes et les résultats non ombragés reflètent une performance moyenne. Les résultats grisés indiquent que la performance de ce label PEF n'était ni significativement différente du meilleur, ni du ou des labels les moins performants.

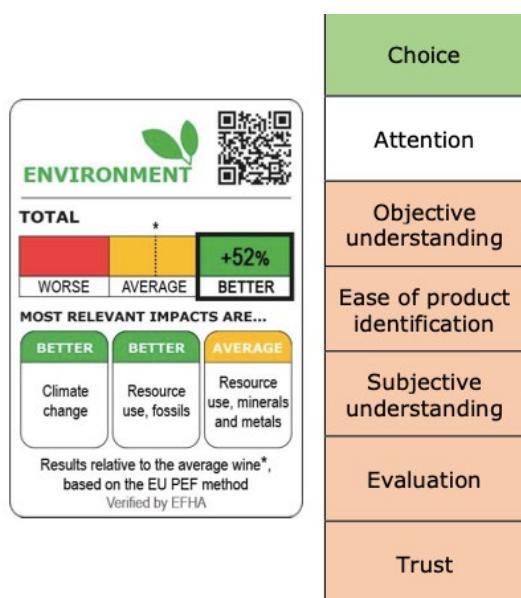
Le tableau montre que chacune des combinaisons d'informations PEF a des aspects positifs aussi bien que négatifs.

Il est intéressant de noter que les labels PEF les plus efficaces pour orienter les choix vers des alternatives de produits plus respectueuses de l'environnement obtiennent généralement des scores inférieurs en matière de compréhension et d'évaluation, et inversement. La formulation de recommandations concernant la combinaison la plus efficace d'informations PEF est donc difficile car elle nécessite une hiérarchisation de ces aspects de performance. C'est à dire, que considère t-on comme le plus important ?

ANNEXES

Comment communiquer ? Ce que l'on sait :

Si l'objectif principal de la communication des informations environnementales est de promouvoir des choix plus respectueux de l'environnement, la meilleure stratégie consiste à compléter les informations sur la performance globale avec des informations plus détaillées décrivant les catégories d'impact ou les étapes du cycle de vie les plus pertinentes (contribution relative à l'empreinte totale).



Ici, le fait que le produit soit moins impactant (en vert), l'échelle de trois niveaux avec le % d'amélioration et l'association avec les catégories d'impact les plus pertinentes, elles-même classées en vert pour deux impacts sur trois, a eu un impact sur le choix du produit.

Enseignements :

Le score global du PEF pourrait être abstrait pour les consommateurs, et fournir plus de détails sur les types d'impacts qui contribuent le plus à la performance globale peut aider les consommateurs à mieux comprendre le score global du PEF, ce qui augmenterait la probabilité que l'information est utilisée dans la prise de décision.

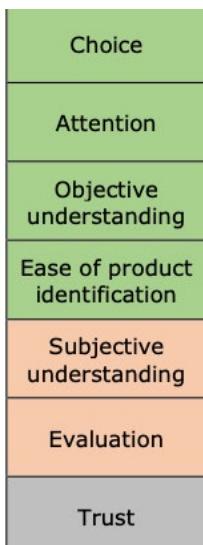
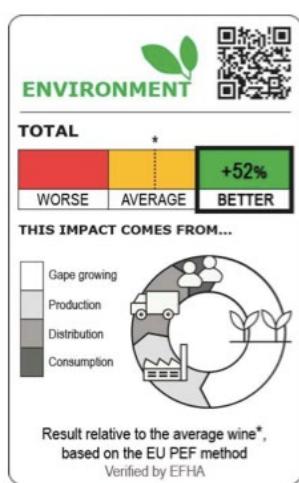
Les messages environnementaux sont généralement plus persuasifs s'ils présentent des informations plus concrètes sur la manière dont le produit contribue réellement au bien-être environnemental. L'efficacité de l'information pour encourager les choix de produits respectueux de l'environnement pourrait dépendre de la pertinence des catégories d'impact affichées pour les consommateurs. Pour les produits testés, le changement climatique était la catégorie d'impact la plus pertinente, qui est l'une des principales préoccupations environnementales des citoyens européens.

ANNEXES

D'autres catégories d'impact peuvent être moins connues et donc moins significatives pour les consommateurs.

En fournissant des informations plus spécifiques sur les catégories d'impact et/ou la vie étapes du cycle contribuent le plus à la performance globale du PEF des produits, les informations sur la performance globale peuvent devenir plus significatives pour les consommateurs, et donc plus influentes dans leurs choix de produits.

Les catégories d'impact doivent être comprises et significatives pour les consommateurs.



Enfin, l'impact positif de certains types d'étiquettes PEF sur les choix respectueux de l'environnement peut également être motivé, au moins en partie, par de meilleures capacités d'attention des étiquettes respectives. Les étiquettes contenant plus d'informations ont généralement plus de chances d'être examinées, ce qui pourrait expliquer leur meilleure performance en matière d'incitation à des choix respectueux de l'environnement.

Utilité perçue des éléments d'information :

Pendant l'étude, les consommateurs ont également été directement interrogés sur les éléments qu'ils aimeraient voir figurer sur une étiquette PEF, si une telle étiquette devait être utilisée sur les produits en magasin. Seuls deux éléments d'étiquetage ont été sélectionnés par une majorité de consommateurs :

Le score de performance global à 71 % des répondants, sous forme d'échelle à trois niveau ou de % ou les deux.

Des informations sur les catégories d'impact les plus pertinentes à 55 %.

Les sous-catégories d'impact ont également été mentionnées si les sous-scores étaient fournis (échelle à trois niveaux).

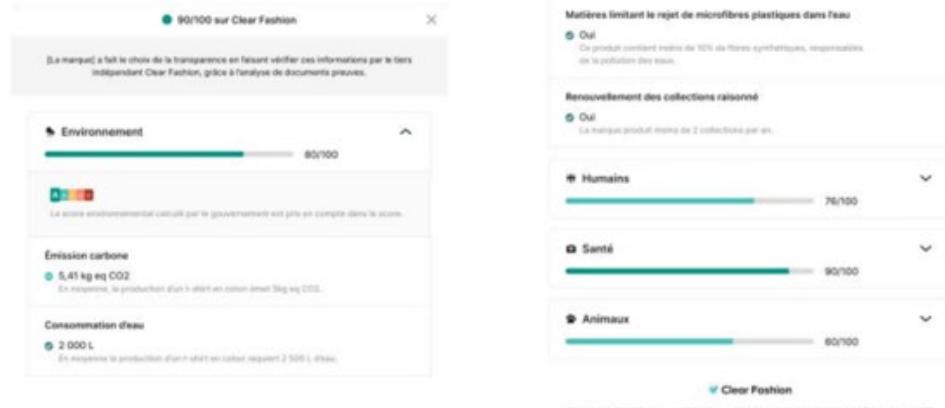
ANNEXES

Annexe 4 : Plusieurs propositions d'affichage ont été formulées par les porteurs d'expérimentations

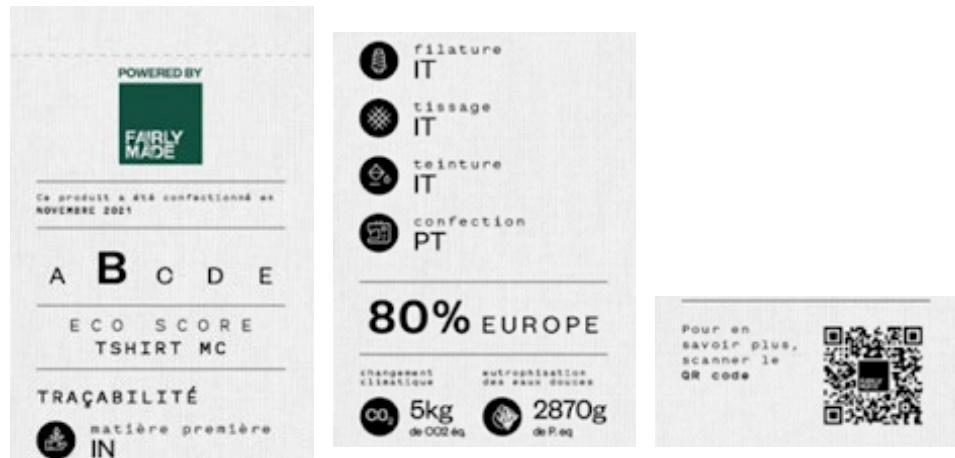
Projet	Déclinaison Principale
Ecolimpact (Glimpact et Enseignes)	<p>ECO IMPACT 50 pts d'impact ⓘ</p> <p>Catégorie A</p> <p>T-shirt enfant manche longue</p> <p>Empreinte carbone 14 kg CO₂e Soit 70 km en voiture essence (selon la Base Carbone® de l'ADEME)</p> <p>En savoir plus</p>
Union des Industries Textiles	<p>SCORE ENVIRONNEMENTAL A+ A B C D E ce produit -80% d'impact</p> <p>SCORE CARBONE A+ A B C D E ce produit -70% d'impact 3 kg eq. CO₂</p> <p>Mon budget CO₂ textile : En 2030 le budget carbone maximum d'un français sera de 300 kg eq. CO₂/an pour le textile contre 500 kg aujourd'hui (accords de Paris).</p> <p>TRAÇABILITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> MATIÈRE: 33 % POLYAMIDE, 29 % VISCOSE, 20 % LAINE DE MOUTON FIBRE EUROPÉENNE RECYCLÉE, 11 % LAINE MÉRINOS FIBRE EUROPÉENNE, 5 % CACHEMIRE, 2 % ACRYLIQUE TRICOTAGE: France TEINTURE/IMPRESSION: Italie CONFECTION: France <p>FIN D'USAGE quefairedesmesdechets.fr</p> <p>LABELS & CERTIFICATIONS OEKO-TEX® CONFIDENCE IN TEXTILES STANDARD 100 FRANCE</p> <p>Affichage vérifié par La Belle Empreinte en juin 2022.</p>

ANNEXES

Clear Fashion



Fairly Made



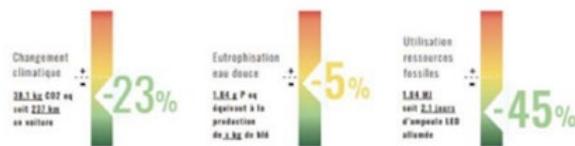
Footprint Target
(Green Score Capital)



Tracabilité textile	En savoir plus
Fabrication de l'étoffe Inde	
Emballissement Inde	
Confection Egypte	

ANNEXES

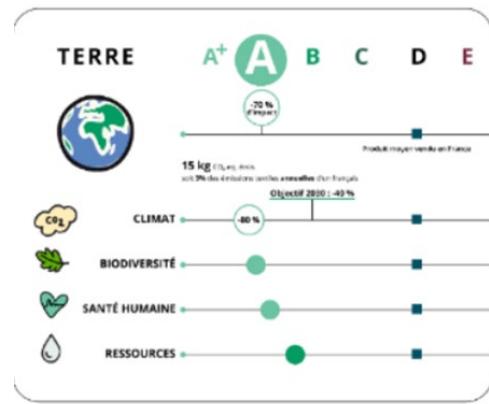
Good Fabric



Distance parcourue par le produit
28300 km

3/5 Indice de Recyclabilité **2/5** Indice de Traçabilité

Pas à Pas (La belle empreinte)



Ecodesign Score

T-SHIRT FEMME 0500BA



- B** Traçabilité : Origine du tissage/tricotage, Origine de la teinture/impression, Origine de la confection
- B** Ressources : Durée de vie, Pratiques de production, Utilisation de fibres recyclées, Recyclable et/ou réparable
- B** Biodiversité : Toxicité, Rejet de microfibres plastiques, Certification matière



(source : «Affichage environnemental Textile», Comité des Partenaires)

REMERCIEMENTS

LES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

- Alice Bardet, Product Sustainability Leader chez PETIT BATEAU
- Alix Salmon, Catégorie manager chez SAFILIN
- Apolline Morice, Chargée de mission RSE textile chez JULES
- Benjamin Tessier, Coordinateur Qualité/ développement durable chez PROMOD
- Christelle Demaretz, Responsable de projet «Economie circulaire» chez Région Hauts-de-France
- Cyril Chabanel, Compliance & Quality Manager chez IKKS
- Elise Desrues, Adjointe à la Directrice Générale du DEFI La Mode de France
- François Cherfils, Directeur Travail à Façon - Qualité - Certifications chez IKKS
- Hervé Roose, Responsable Qualité chez BLANCHEPORTE
- Maxime Lerbut, Responsable RSE et DD chez PROMOD

LES RÉDACTEURS DU LIVRE BLANC

- Frédéric Fournier, Yamana RSE
- Sandra Wielfaert, Fashion That Cares

LES CONTRIBUTEURS DU LIVRE BLANC

- Alban Dubois, Fashion Green Hub
- Quentin Lelièvre, Fashion Green Hub
- Anthony Jaugeard, consultant - expert

LES TÉMOIGNAGES

- Benoit Mouvielle, Head of Quality, compliance and sustainability chez Tape à l'oeil
- Camille Soubercazes, Apprentie ingénierie textile chez Petit Bateau
- Emilie Berger, Responsable Impact Environnemental
- Flavien Barraud, Eco-conception et information du consommateur - Ministère de la Transition Écologique (CGDD)
- Noémie PICHON, doctorante au GEMTEX
- Olivier Muller, Associé, département développement durable et changement climatique at Price Waterhouse Coopers
- Pascal Dagras, Affichage environnemental & Intrapreneur Ecobalyse chez Ministère de la Transition écologique (CGDD)

REJOIGNEZ-NOUS

FASHION GREEN HUB rassemble aujourd’hui 400 entreprises de toute la chaîne de valeur textile et Mode : fabricants, distributeurs, écoles, associations, créateurs, experts, indépendants, porteurs de projets, start-ups, etc.

Depuis sa création, cette association nationale a pour but d’accélérer la transformation durable de la filière Mode et Textile et s’adresse à l’intégralité des acteurs du secteur.

Pour rejoindre l’association et agir pour une Mode plus durable, humaine locale et innovante : hello@fashiongreenhub.org

LIVRE BLANC N°4 PART 1 - 2023

MESURER LA MODE - FASHION GREEN HUB

Livre édité par Fashion Green Hub dans le cadre du groupe de travail « mesurer la mode »

Avec la participation de :

Blancheporte JULES IKKS



D E F I
LA MODE DE FRANCE


PROMOD

Avec le soutien financier de :



MESURER LES IMPACTS D'UNE ENTREPRISE

LIVRE BLANC N°4 PART 2 - 2023

PAR FASHION GREEN HUB

GROUPE DE TRAVAIL MESURER LA MODE



MESURER LA MODE

FASHION
GREEN **HUB**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	04
1. BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES).....	12
La comptabilité carbone en quelques mots.....	13
Pourquoi mesurer ses émissions de GES ?.....	15
Quelles méthodologies pour mesurer ses émissions de GES ?.....	17
Comment mesurer ses émissions de GES ?.....	20
Nos recommandations.....	23
Nos enseignements.....	24
2. CALCUL MONÉTAIRE DES EXTERNALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.....	26
EP&L (Environmental Profit & Loss Accounting).....	28
LIFTS (Limits and Foundations Towards Sustainability) de la chaire multi-capitaux d'Audencia.....	33
Autre méthode : True price/ Impact institute.....	35
Conseils pour démarrer la mesure de ses externalité.....	49
Nos enseignements sur ces méthodes.....	49
SYNTHÈSE	50
REMERCIEMENTS	60
REJOIGNEZ-NOUS	61



INTRODUCTION

INTRODUCTION

La Mode est un secteur à fort impact environnemental, souvent qualifiée comme étant une des industries les plus polluantes, et elle est régulièrement pointée du doigt sur ces sujets: consommation importante de ressources, notamment de ressources non renouvelables et d'eau, émissions de gaz à effet de serre et de déchets, pollutions diverses mettant en danger à la fois les écosystèmes et la santé humaine... La filière a commencé à se saisir de ces problématiques et de nombreux acteurs ont mis en place des plans d'actions en vue de réduire leurs impacts.

Dans ce contexte ont eu lieu en Juin 2020 les Fashion Green Days intitulés "Ces actes qui changent tout", un événement ayant pour objectif d'amener les entreprises du secteur à aller au-delà des promesses et engagements énoncés depuis de nombreuses années et à passer concrètement à l'action.

A cette occasion était organisée une table ronde pour échanger sur les systèmes de mesure d'impacts des entreprises de Mode qui a fait remonter le souhait de plusieurs adhérents de mutualiser les réflexions sur le sujet. C'est ce qui a amené à la création quelques mois plus tard du groupe de travail "Mesurer la Mode" auquel ont participé pendant un an 6 entreprises venues partager leurs situations, leurs expériences et leurs solutions.

Piloté par Fashion Green Hub et co animé par Sandra Wielfaert, fondatrice du cabinet de conseil en RSE et Mode durable Fashion That Cares, et Frédéric Fournier, Directeur chez Yamana RSE, le groupe s'est attaché à répondre à la question suivante: Comment mesurer de manière simple et efficace les impacts environnementaux de la Mode et comment également en rendre compte de manière simple et efficace?

Les structures membres : **Blancheporte**  **JULES**  **IKKS**



Les partenaires publics :



INTRODUCTION

Cette étape de la mesure est un préalable indispensable pour définir et mettre en place des plans d'action efficaces, à la hauteur des enjeux actuels. Sans mesure, on ne peut s'améliorer, voire, l'entreprise peut décider d'actions qui s'avèrent contre productives. Mesurer permet de faire un état des lieux de ses impacts, de savoir d'où on part. Cela permet de poser un étalon auquel se comparer dans le futur pour mesurer ses avancées.

« Si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas l'améliorer. »

William Thomson.

« On marchait à l'intuition, sans mesure, déjà de ce qu'on faisait et puis d'où on partait et où on arrivait. Donc on arrivait à un palier qui empêchait d'aller plus loin. (...) On ne passe que par des labels mais les labels sont difficilement comparables : quid par exemple du BCI par rapport au GOTS ? On a dû mesurer pour nous assurer qu'on ne mettait pas les efforts à des endroits qui ne seraient pas très rémunérateurs en termes de bénéfice environnemental. La décision de mesurer et de faire des ACV vient de là et s'inscrit dans une démarche d'éco réflexion. »

Retour d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du groupe de travail.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qui peut amener une entreprise à mesurer ses impacts environnementaux

Il peut s'agir d'une démarche volontaire, le souhait de faire sa part ou de s'inscrire dans le cadre d'une démarche plus globale, une stratégie RSE par exemple.

L'entreprise peut également y être poussée par la réglementation et force est de constater qu'elle se fait aujourd'hui de plus en plus pressante et contraignante avec un cadre législatif qui se met en place sur le sujet et qui va demander aux entreprises de rendre compte de leurs impacts (CSRD, affichage environnemental, devoir de vigilance).

De ce que nous avons pu constater dans le cadre du groupe de travail, la priorité est aujourd'hui donnée à la mesure des éléments imposés directement ou indirectement par le législateur même si certains acteurs, souvent plus avancés, vont plus loin et testent de nouvelles méthodologies telles que la monétarisation de leurs externalités.

INTRODUCTION

“Préparer les enjeux réglementaires et réduire nos impacts, mais aussi prendre le virage en termes de besoin du marché PAP.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail

“Pour certains (sujets) nous sommes dans l'obligation réglementaire de le faire (type Bilan Carbone). Pour d'autres, comme nous y serons contraints dans les prochains mois cela nous permettait de déterminer l'impact humain et financier que cela engendrerait sur nos équipes et si nos connaissances produits étaient suffisantes.

Etant donné le contexte réglementaire et environnemental, il nous semble nécessaire d'avoir ces actions pour réduire nos impacts environnementaux au sein de notre supply chain. Pour ce faire, nous devions savoir quels étaient nos impacts sur une année de référence, nous avons donc réalisé un bilan carbone et un EP&L sur l'exercice de l'année 2019. Nous souhaitions également aborder d'autres façons de mesurer la mode pour obtenir des données complémentaires sur l'évolution des différents impacts suite à la mise en place de certaines de nos actions.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'on va mesurer ?

On peut vouloir mesurer les **impacts de ses produits** pour mettre en œuvre l'éco-conception par exemple ou pour se préparer au futur affichage environnemental.

On peut chercher à mesurer les **impacts d'un projet**, d'un événement, un défilé par exemple.

Plus largement, on peut aborder la mesure de manière beaucoup plus macro et mesurer **les impacts de ses activités**, de l'entreprise au global. Soit pour répondre à la réglementation ou bien poussés par ses donneurs d'ordre qui soumis à cette réglementation se tournent vers leurs fournisseurs pour obtenir la data dont ils ont besoin.

Nous avons pu constater dans le cadre de ce groupe de travail qu'une multitude d'outils existent pour réaliser cette mesure, des **outils mono critères** (avec les limites d'avoir une vision partielle de ses impacts) ou **multicritères**, avec les questions sous-jacentes suivantes :

- Comment faire dialoguer tous ces outils ensemble ? A date, pas d'outil "tout en un" : question de l'interconnexion des outils entre eux et avec les interfaces déjà existantes au sein de l'entreprise.
- Comment choisir ? Quel bon outil pour mon entreprise, quelle bonne méthode **sans que cela soit lourd/complexe et coûteux à mettre en place ?**

C'est à l'ensemble de ces questions que nous nous sommes attachés à répondre et chaque mois, le groupe de travail s'est réuni pour creuser ces différentes problématiques autour des sujets suivants:

- L'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et l'affichage environnemental,
- La mesure des émissions de gaz à effet de serre,
- La monétarisation des externalités.

INTRODUCTION

Méthode pour chacun des sujets:

- Etude préalable du contexte.
- Etat des lieux des pratiques au travers des témoignages des entreprises participantes et de celles qui sont venues partager leur expérience pour nous apporter un éclairage complémentaire.
- Identification des outils: nous avons rencontré des apporteurs de solutions et des experts qui sont venus nous les présenter.

Ce livre blanc a vocation à retranscrire l'ensemble de nos réflexions et enseignements afin de permettre aux entreprises qui sont sur ces sujets, quelque soit leur degré de maturité sur la question, d'y voir plus clair, de trouver des solutions, de bénéficier de recommandations et de témoignages pour aller plus vite et bien mettre en oeuvre la mesure de leurs impacts environnementaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Sandra Wielfaert

Fondatrice de Fashion That Cares
Consultant RSE, Licenciée de l'ABC pour le
Bilan Carbone® et formée à la
méthode ACT pas à pas



Frédéric Fournier

Dirigeant de Yamana RSE
Consultant RSE, spécialisé en
Eco-conception et ACV Textile



MESURE LES IMPACTS DE L'ENTREPRISE

1. Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)
2. Le calcul monétaire des externalités sociales et environnementales

IMPACTS ENTREPRISE

Pour simplement savoir où elles en sont ou pour répondre directement ou indirectement à la réglementation, les entreprises du secteur sont de plus en plus nombreuses à mesurer leurs impacts environnementaux et notamment leurs émissions de gaz à effet de serre (prioritairement mais pas uniquement).

Les premières entreprises concernées par cette mesure sont les grandes entreprises (plus de 500 salariés) impactées par la NFRD (Non Financial Reporting Directive), adoptée en 2014 et soumises en France à la DPEF (Déclaration de Performance extra financière) qui doivent rendre compte de leurs impacts environnementaux et sociaux.

La NFRD évolue aujourd’hui pour devenir la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), une directive votée par la Commission Européenne en novembre 2022 qui met en place progressivement un nouveau standard de reporting ESG (elle précise les indicateurs à observer en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance) avec les échéances suivantes :

A compter de 2024, les entreprises de plus 250 salariés (avec un bilan supérieur à 20 millions d'euros ou un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros) et toutes les entreprises cotées, à l'exception les micro-entreprises cotées, seront concernées par cette directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises.

Les PME de l'UE (moins de 250 personnes avec un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros et/ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros) devront lancer leur propre rapport (standard spécifique) à compter de 2026.

On voit donc une évolution de la réglementation qui tend à concerner de plus en plus d'entreprises: de 11.000 à plus de 50.000.

Au-delà des entreprises soumises à ces réglementations, mesurer les impacts de ses activités directes et indirectes (au sein de sa chaîne de valeur) est un bon moyen de mieux piloter sa stratégie globale.

Dans le cadre du groupe de travail, nous nous sommes tout d'abord penchés sur la mesure des émissions de gaz effet de serre (GES) puis, plus globalement, sur la mesure des externalités de l'entreprise.

IMPACTS ENTREPRISE

1.

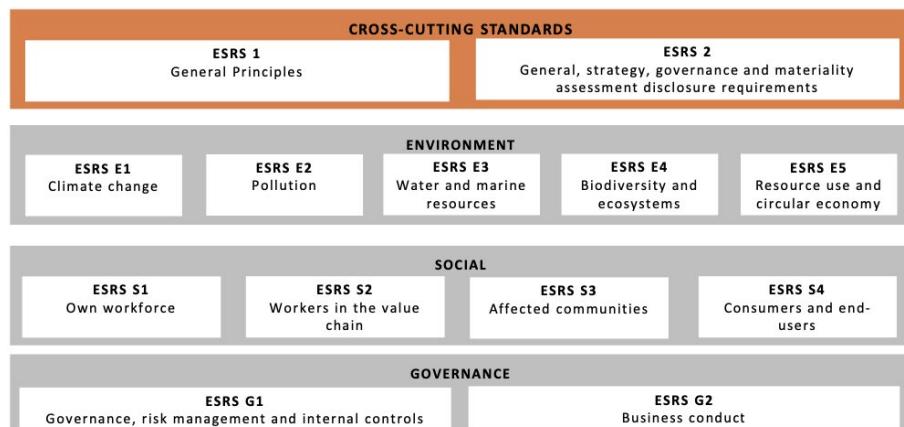
LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est évaluer la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère par l'activité de l'entreprise sur une période donnée.

Il est important de préciser qu'il s'agit d'une démarche globale d'entreprise (à la différence de l'empreinte carbone qui concerne les produits) et mono critère. Elle ne couvre donc pas l'intégralité des problématiques environnementales de l'entreprise mais uniquement son impact sur le climat. A noter toutefois que selon l'étude Quantis "Measuring Fashion" parue en 2018, le changement climatique ressort comme faisant partie des 3 indicateurs clé sources d'impacts du secteur de la Mode.

Les premières concernées par la mesure de leurs émissions de GES en France sont les grandes entreprises (plus de 500 collaborateurs) avec l'obligation de réaliser un Bilan GES tous les 4 ans et de le publier sur le site de l'ADEME. On note toutefois une pression de plus en plus forte des parties prenantes pour que ce seuil descende à de plus petites tailles d'entreprises voire à toute société qui publierait ses comptes. On peut donc s'attendre à une évolution de ce seuil dans les années à venir.

La CSRD notamment impactera ce sujet, avec tout un volet de reporting dédié au changement climatique (objectifs de réduction absolue, plan de transition bas carbone notamment).



(source : ESRS Presentation - Outreach France / EFRAG)

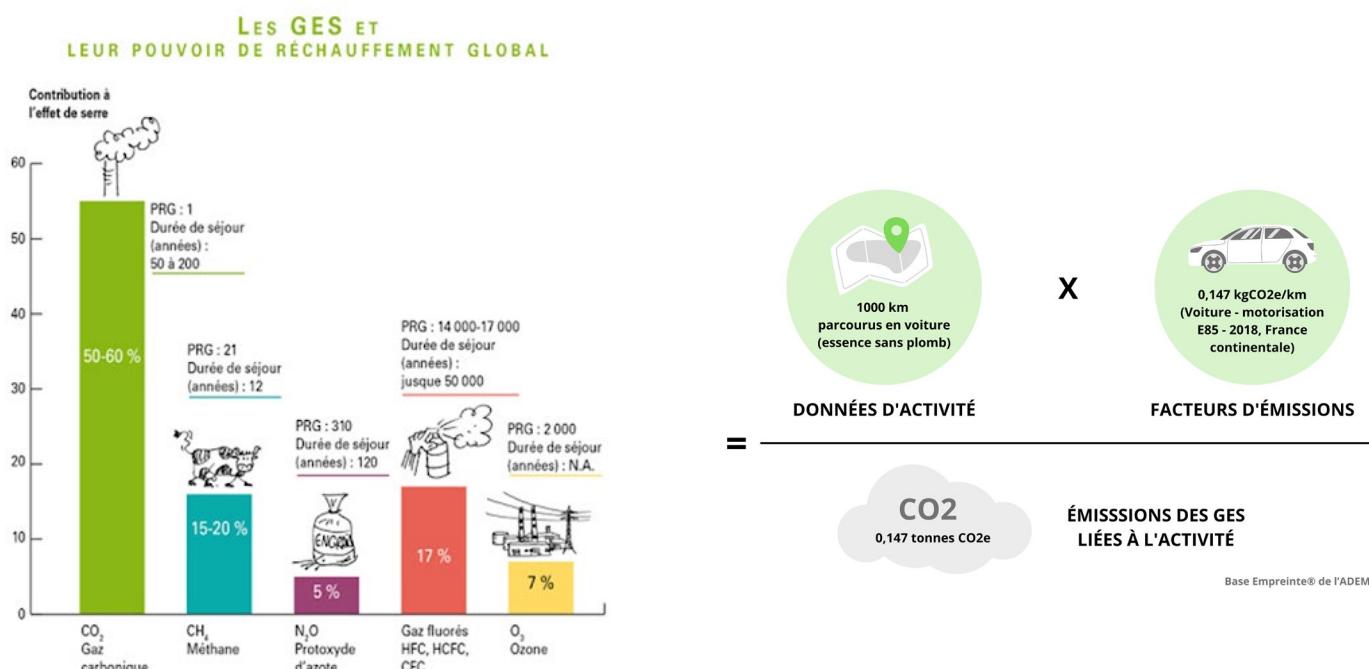
IMPACTS ENTREPRISE

La comptabilité carbone en quelques mots

La comptabilité carbone permet de réaliser cet exercice de mesure de ses émissions de gaz à effet de serre et consiste à quantifier ses émissions en fonction de différentes catégories prédéfinies appelées "postes".

Une fois les postes quantifiés en flux physiques (km, tonnes, quantités, Kwh...), il sont traduits en tonnes équivalent CO₂* par l'intermédiaire de facteurs d'émissions issus de bases de données.

*Il existe de nombreux gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui n'ont pas le même pouvoir de réchauffement global ni la même durée de séjour dans l'atmosphère, c'est pourquoi une unité commune est utilisée pour pouvoir les comparer: la tonne équivalent CO₂.



(source : Les Cahiers du Développement Durable)

IMPACTS ENTREPRISE

Bases de données

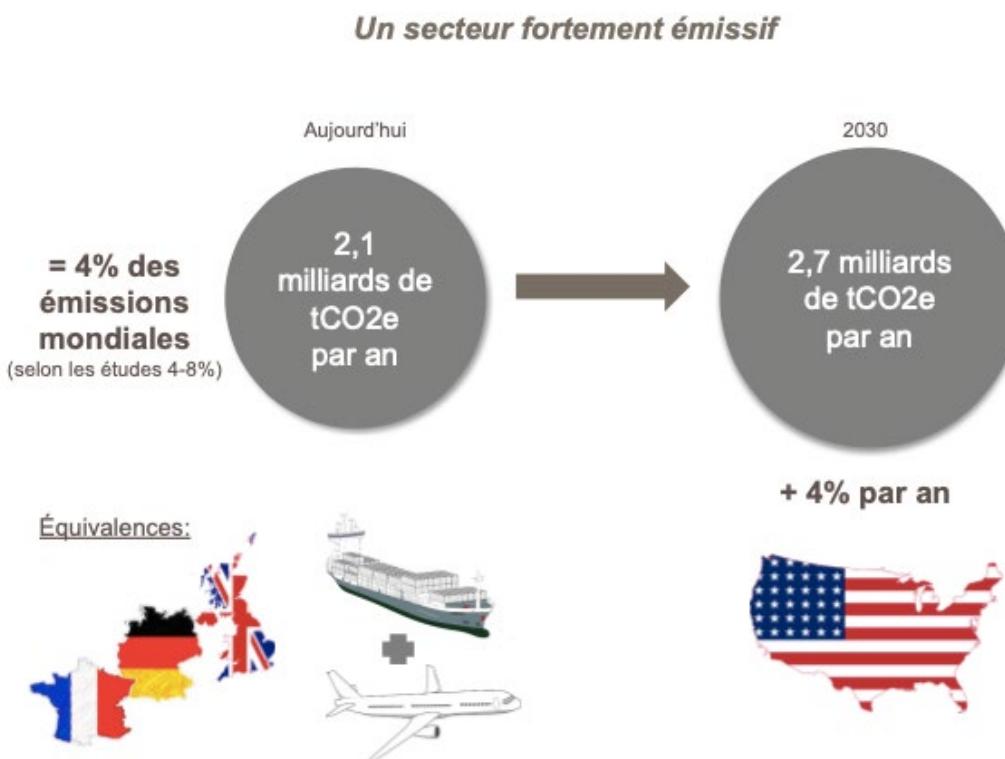
Source	Lien	Gratuité	Commentaires
ADEME	https://bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil	Open source	Créer un compte pour avoir accès aux données
Ecoinvent	https://ecoinvent.org/	Licence	
Department for business, energy & industrial strategy	https://www.gov.uk/government/publications/green-house-gas-reporting/sourceconversion-factors-2020	Open source	Facteurs de conversion gouvernementaux pour la déclaration des émissions de gaz à effet de serre par les entreprises
Exiobase	https://www.exiobase.eu/	Open source	EXIOBASE est un tableau détaillé et mondial des ressources et des emplois établi sur le plan environnemental (MR-SUT) et un tableau des entrées-sorties (MR-IOT). Ratios monétaires inclus
Ecolab ADEME	https://agribalyse.ademe.fr/app	Open source	Analyse du cycle de vie des produits alimentaires
European Platform on Life Cycle Assessment	https://eplca.jrc.ec.europa.eu/	Open source	Plate-forme européenne sur l'analyse du cycle de vie
Sphera	http://www.gabi-software.com/france/index/	Licence	La solution d'éco-conception qui comprend un logiciel de modélisation du cycle de vie, un outil de reporting et une base de données environnementale

IMPACTS ENTREPRISE

Pourquoi mesurer ses émissions de GES ?

Face au changement climatique et à ses impacts sur les hommes, leurs activités et la planète, il devient urgent de réduire de manière rapide et drastique les émissions de GES générées par les activités humaines (les émissions dites anthropiques).

Le secteur de la Mode n'est pas sans avoir son rôle à jouer puisqu'on estime, selon les études et leur périmètre, qu'il représente entre 4% et 8% des émissions mondiales de GES soit l'équivalent du fret aérien et maritime réunis. Et avec un rythme de progression de 4% par an à horizon 2030, notre industrie pourrait émettre annuellement 2,7 milliards de tonnes équivalent CO₂ soit ce qu'émettent aujourd'hui les Etats-Unis (Climate on Fashion - Mc Kinsey 2020).



(source : étude McKinsey « Climate on Fashion » 2020)

IMPACTS ENTREPRISE

Mesurer pour atténuer ses impacts n'est pas le seul objectif de l'exercice qui doit également amener l'entreprise à réfléchir à sa stratégie, à sa pérennité et à sa résilience :

Comment s'adapter au changement climatique ? Quel futur et comment j'opère mes activités dans ce nouveau contexte ? Mes produits et services auront-ils encore des clients en 2030 puis en 2050 ?

Quelles nouvelles contraintes (réglementaires, économiques, réputationnelles, physiques) vont peser sur mon entreprise ? Quelles nouvelles opportunités (nouveaux marchés, nouveaux modes de consommation, etc) pour mon entreprise ?

Quel est mon degré de dépendance aux énergies fossiles et comment j'anticipe leur raréfaction, leur renchérissement, une taxe carbone forte ?

Cette question de notre dépendance aux énergies fossiles n'est pas négligeable dans le contexte actuel et quand 62% des fibres produites en 2020 sont des fibres synthétiques (Source: Preferred Fiber & Materials Market Report 2021 - Textile Exchange).

IMPACTS ENTREPRISE

Quelles méthodologies pour mesurer ses émissions ?

Plusieurs méthodes existent en France et à l'international qui peuvent se différencier par leur périmètre, leur cible ... Les principales utilisées en France sont celles répertoriées sur le site Bilan GES de l'ADEME :

	Méthode réglementaire	ISO 14064-1	Bilan Carbonne	GHG Protocol
Logo	 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE			 GREENHOUSE GAS PROTOCOL
Origine	France Article 75 - Loi ENE	Norme Internationale ISO	France Association Bilan Carbonne	USA - Développée par le WBCSD et WRI
Date	2011 (mis à jour en 2022)	2006 (mis à jour en 2018)	2004	1998
Spécificités	Couvre les émissions directes et indirectes significatives	Principes généraux s'appliquant à l'ensemble des méthodes	Couvre l'ensemble des SCOPES. Méthodes disponibles pour : les entreprises, les établissements publics, les collectivités (Patrimoine et Compétences) et les territoires	Couvre l'ensemble des SCOPES. Depuis 2014, méthodes disponibles pour les territoires (Global Protocol for Community)

(source : ADEME)

IMPACTS ENTREPRISE

Choisir une méthode plutôt qu'une autre dépendra des objectifs poursuivis par l'organisation et de son contexte :

Se mettre en conformité avec la réglementation française: obligation de réaliser un Bilan GES tous les 4 ans pour les entreprises de plus de 500 collaborateurs et de le publier sur le site de l'ADEME.

- Répartition des postes hiérarchisée selon les périmètres de responsabilité (émissions directes et indirectes significatives)
- Pour en savoir plus sur le BEGES réglementaire, se référer au site dédié de l'ADEME :
<https://bilans-ges.ademe.fr/>

Pour une portée plus internationale ou pour s'inscrire dans une démarche de validation de ses objectifs de réduction par la Science Based Targets Initiative (SBTi), les entreprises choisiront plutôt le GHG PROTOCOL.

- Répartition des postes hiérarchisée selon les périmètres de responsabilité (SCOPES 1,2,3)
- Pour en savoir plus sur le GHG PROTOCOL, se référer au site dédié
<https://ghgprotocol.org/>

La méthode la plus utilisée en France est aujourd'hui la méthode Bilan Carbone® qui a été développée par l'ADEME et qui est aujourd'hui portée par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).

- Répartition des postes organisée en fonction des flux physiques
- Pour en savoir plus sur la méthode Bilan Carbone®, se référer au site dédié de l'ABC:
<https://abc-transitionbascarbone.fr/agir/nos-solutions-et-outils/>

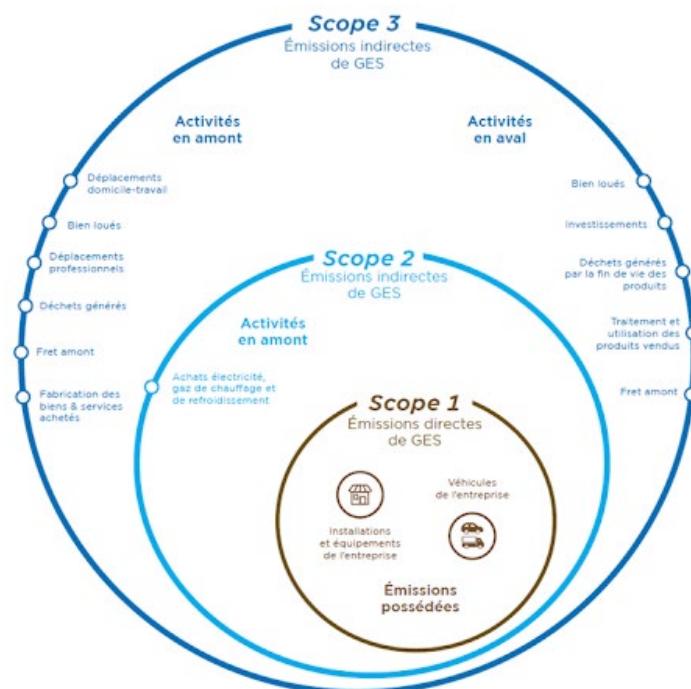
IMPACTS ENTREPRISE

Quelque soit la méthodologie choisie, la mesure se déroulera selon les mêmes grandes étapes de :

- définition du périmètre de l'étude et de la période d'analyse,
- collecte des données ;
- recherche de facteurs d'émissions pour traduire ses données physiques en équivalence carbone ;
- traitement des données avec une synthèse pour en faire ressortir les postes de l'entreprise où la contrainte carbone est la plus forte ;
- la réalisation d'un rapport.

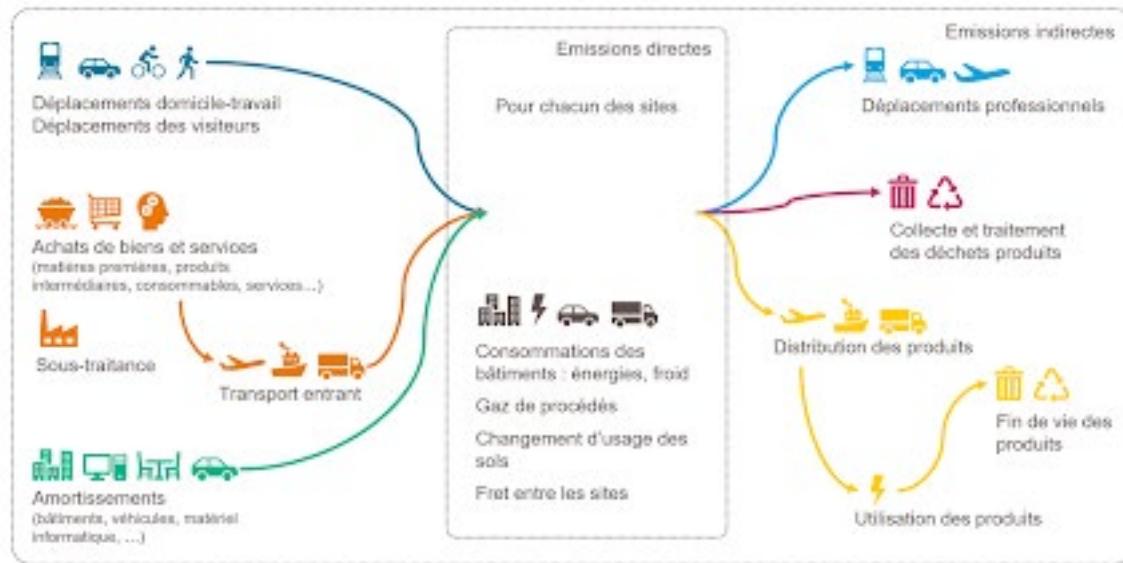
La suite étant de définir sa stratégie de décarbonation ainsi que les plans d'action pour y parvenir.

Les flux à quantifier, quelque soit la méthode, sont tous les flux indispensables à l'activité de l'entreprise sur la période : les flux directs, dont elle est directement responsable, mais également les flux indirects, ceux dont elle dépend en amont et en aval de son activité propre :



(source : Schéma du Bilan Carbone de l'ADEME)

IMPACTS ENTREPRISE



(source : BPI France)

Comment mesurer ses émissions de GES ?

Plusieurs options sont envisageables qui dépendront du degré de maturité de l'entreprise sur le sujet et le budget à y consacrer :

Réaliser en interne son bilan en utilisant la méthodologie et les outils Bilan Carbone® : fichier Excel ou logiciel Bilan Carbone® +.

- Prérequis: avoir un collaborateur dédié qui aura été formé à la méthode (formation Bilan Carbone® - Initiation) et qui saura utiliser les outils pour mettre en œuvre la méthode.
- Un seul organisme habilité à réaliser cette formation: l'IFC ([https://www.if-carbone.com/IFC_WEB/PAGE_PREMIERE/7AUAAAD4dogIMAH0\\$SapgnvsX1KE](https://www.if-carbone.com/IFC_WEB/PAGE_PREMIERE/7AUAAAD4dogIMAH0$SapgnvsX1KE)).
- Coût de la formation: 1.150€ HT (éligible à prise en charge) = e-learning + 1 jour en salle ou 1 jour en classe virtuelle.
- L'année de la formation, l'entreprise bénéficie d'une licence Bilan Carbone® gratuite. Le coût de la licence est ensuite de 900€ jusqu'à 3.500€ selon le chiffre d'affaires réalisé par l'organisation.

IMPACTS ENTREPRISE

Utiliser un outil de mesure et de pilotage :

De nombreux outils se sont développés ces dernières années (généralement des plateformes SaaS et des applications mais également des logiciels à télécharger ...) qui ont l'avantage d'être intuitives, ludiques (dashboards automatisés) et qui facilitent la collecte des données (chacun renseigne dans l'outil ce dont il a la charge).

La majorité de ces solutions proposent également un pilotage de la trajectoire bas carbone et sa comparaison avec des trajectoires connues. Elles proposent également généralement des plans d'action déjà intégrés. Un support et de la formation peuvent être apportés aux équipes utilisatrices.

Intéressantes en raison de leur coût moins onéreux qu'une prestation externalisée, il est toutefois important de s'assurer en amont du type de données à renseigner: attention aux solutions qui proposent un bilan à moindre coût basé majoritairement sur des données monétaires! En effet, il est recommandé une approche en flux physiques/réels (quantités achetées, Km parcourus, le nombre de Kwh consommé, etc.) qui permettra davantage de précision.

- Pour bien choisir votre outil de comptabilité carbone, nous vous recommandons de lire le guide de l'APCC sur le sujet : <https://apc-climat.fr/wp-content/uploads/2022/10/APCC-Choisir-son-outil-de-comptabilite-carbone-V102022.pdf>. Il liste en page 21 la vingtaine de solutions répertoriées par l'association.
- A noter que depuis 2014, l'ABC a mis en place une procédure d'audit afin d'évaluer la conformité des outils de comptabilité carbone avec la méthode Bilan Carbone®. Gage de qualité de leur outil, vous retrouverez ces entreprises sur le site de l'association : <https://abc-transitionbascarbone.fr/mise-en-conformite/>.

IMPACTS ENTREPRISE

Faire appel à un prestataire externe spécialisé pour être accompagné et conseillé dans la réalisation de son bilan. La prestation pourra varier selon les besoins et aller jusqu'à l'accompagnement sur la mise en place d'une stratégie bas carbone.

- Il existe de nombreux cabinets de conseil spécialisés que vous pourrez retrouver sur les sites de référence suivants:
 - l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) : <https://abc-transitionbascarbonate.fr/les-acteurs/annuaire-des-prestataires/>
 - l'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement (APCC) : <https://annuaire.apc-climat.fr/>
- Le coût de la démarche est très variable et dépendra de la prestation, notamment du nombre de jours requis sur la mission. Chaque année, l'ABC publie son "enquête flash" réalisée parmi ses adhérents et licenciés qui vous donnera une indication sur la durée et le coût des prestations réalisées par ces derniers en 2020 (36% des 199 membres ont répondu : <https://abc-transitionbascarbonate.fr/wp-content/uploads/2022/03/enquete-flash-2021-v3.pdf>) :

Les tarifs moyens pour réaliser un BEGES et un Bilan Carbone sont proches, respectivement 815 et 800€/ jour.homme (avec plus de variabilité dans le cas du Bilan Carbone).

En moyenne, le temps de réalisation d'un Bilan GES réglementaire est de 9 jours (7 en 2019), tandis que le temps de réalisation d'un Bilan Carbone est de 12 jours (10 en 2019).

- Des subventions sont possibles pour les PME et les ETI de moins de 500 salariés n'ayant jamais réalisé de Bilan GES et non soumises à la réglementation BEGES, via le dispositif Diag Décarbon'Action. Il s'agit d'un "Programme d'accompagnement simple et complet à destination des entreprises, pour réduire efficacement l'empreinte carbone de son activité. Cofinancé par Bpifrance et l'ADEME et lancé en partenariat avec l'Association Bilan Carbone". Pour avoir le détail du dispositif : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-decarbonaction>.

IMPACTS ENTREPRISE

- Un accompagnement de 12 jours sur 6 à 8 mois en 3 phases: mesure, co-construction d'un plan d'action de réduction des émissions, valorisation de l'engagement.
- 4 000 € HT (après subvention) pour les entreprises de moins de 250 salariés.
- 6 000 € HT (après subvention) pour les entreprises de plus de 250 salariés à 499 salariés.

Nos recommandations

- Privilégier les experts connaissant votre secteur d'activité: ils seront mieux à même de vous apporter des conseils spécifiques, pourront vous donner des idées de comparaison avec d'autres entreprises de votre secteur et auront des facteurs d'émission certainement plus précis.
- Renseignez vous auprès de vos pairs ayant déjà mesuré leur émissions: ils pourront vous recommander des prestataires.
- L'ABC recommande également sur son site certains prestataires ayant passé avec succès son test d'évaluation des connaissances professionnelles et identifiés par : 

Portage de la démarche	Coût	Temps mobilisé en interne	Accompagnement/ Support technique et humain	Expérience utilisateur	Trajectoire bas carbone
En interne	-	++	-	--	Pas proposé
Via une solution	+	-	+/- selon la solution	++	+
Via un prestataire externe	++	-	+	+	Selon la prestation

IMPACTS ENTREPRISE

Nos enseignements

Les limites de la mesure des émissions de GES d'une entreprise sont globalement les mêmes que celles soulevées par l'ACV (champ d'étude, collecte chronophage, les bases de données et leur mise à jour qui pour un même facteur d'émission peut le faire évoluer, la limite de la moyennisation) et nous vous renvoyons vers les pages dédiées pour plus de détails ([pages 44 à 50 du livre blanc partie 1](#)).

Sujet qui est ressorti de manière récurrente, la question de la comparabilité des bilans entre plusieurs entreprises.

Si l'objectif de ce type d'exercice n'est pas de se comparer mais bien d'identifier ses postes les plus émissifs en vue de les réduire, nous avons pu constater que chacun avait réalisé son bilan de manière qui lui était spécifique: les périmètres, les hypothèses, les méthodes de calcul, les bases de données utilisées varient d'une entreprise à l'autre et posent la question de la pertinence et de la fiabilité des résultats obtenus.

Tout comme pour l'Analyse de Cycle de Vie, il est à privilégier la collecte des données PRIMAIRES au maximum à celle des données SECONDAIRES :

- Données primaires = "Données observées, prélevées à partir des systèmes d'information et relevés physiques appartenant ou exploités par la collectivité ou l'entreprise (ou une société dans sa chaîne d'approvisionnement). Ex : Consommations réelles de combustibles fossiles."
- Données secondaires = "Données génériques ou données moyennes provenant de sources publiées, qui sont représentatives des activités de l'entreprise ou de ses produits ou de la collectivité et son territoire. Ex : Consommations énergétiques moyennes nationales d'une voiture essence en cycle urbain."

Source : ADEME Lignes directrices guides sectoriels bilans GES.

Pas toujours si simples à collecter en dehors de ses opérations propres, les données primaires clé que ce sont celles liées à vos produits pourront être obtenues grâce à la réalisation d'une ou plusieurs ACV.

IMPACTS ENTREPRISE

Ces constats nous ont convaincus de la nécessité de travailler sur :

- une vision commune pour notre secteur du périmètre à prendre en compte pour la réalisation d'un bilan de ses émissions de GES ;
- une réflexion autour des bonnes méthodologies de calcul pour les différents postes d'émissions et notamment les postes clé.

Nous avons donc lancé une étude en ce sens, soutenue par l'ADEME, qui nous amènera à rédiger un guide sectoriel méthodologique pour bien mesurer ses émissions dans la Mode et qui viendra compléter les 16 déjà existants sur le site de l'ADEME.

2.

LE CALCUL MONÉTAIRE DES EXTERNALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La comptabilité dite multi capitaux (ou intégrée) permet de mesurer la performance globale de l'entreprise au-delà de sa seule performance financière. Elle prend en compte l'impact des décisions de l'entreprise sur le capital naturel et va chercher à mesurer la performance de l'entreprise à travers toutes les externalités qu'elle a sur ses parties prenantes.

Capital naturel (David Pierce - 1989): ensemble de tous les actifs de la nature (terre, air, eau, organismes vivants) qui génèrent des bénéfices pour la société et qui sont nécessaires pour le fonctionnement de l'économie.

Externalités: impacts positifs et négatifs qu'à une organisation sur ses parties prenantes.

Elle consiste à intégrer à la comptabilité classique des dimensions environnementales et sociales, parfois monétarisées, afin de mesurer la valeur créée par l'entreprise et de piloter sa transition. Elle permet donc d'élargir la réflexion et de présenter les résultats sous forme monétaire intégrée.

Elle va chercher à analyser quels changements résultent de l'activité de l'entreprise (ex: changement climatique), comment ces derniers vont affecter la société (dans cet exemple, santé humaine, infrastructures, récoltes...) et quelle est la valorisation de ces impacts (dans cet exemple, coûts sociaux des émissions de GES par exemple). Cette valorisation correspond au coût des dommages ou au coût d'investissement pour les éviter ou bien au prix à payer pour vivre avec.

(source : https://www.if-carbone.com/IFC_WEB)

IMPACTS ENTREPRISE

La comptabilité multi capitaux est relativement récente et commence à émerger de manière volontaire au niveau européen (la CSRD va y amener aussi), portée essentiellement par des entreprises plutôt engagées qui la testent et l'expérimentent.

Il n'y a pour le moment pas de standards sur le sujet, mais des initiatives ont vu le jour visant à aboutir à cette normalisation à terme.

La complexité du sujet réside dans la manière dont va être comptabilisé ce capital naturel et les transferts d'impacts potentiels :

- notion de soutenabilité faible ou forte: comment arbitrer ? Par exemple, moins d'impacts sur un critère peut entraîner plus d'impacts sur un autre ;
- principe d'équité intra et intergénérationnelle: des actions aujourd'hui mais des impacts demain.

Deux grandes approches existent aujourd'hui (Cf. présentation ci-dessous), aux résultats différents et à choisir selon les objectifs poursuivis.

Comptabilité multi capitaux (ou intégrée)

Différentes méthodes avec des outputs très différents

A	B	C	D
Approche "compte de résultat"	Approche avec netting	Approche intégrée bilan et P&L spécifiques	Approche intégrée dans les états financiers
Approche par les coûts	Approche avec netting	Approche intégrée bilan et P&L spécifiques	Approche intégrée dans les états financiers
Chiffrage des coûts d'externalités	Chiffrage des externalités négatives et positives <i>= valeur créée - détruite</i>	1 bilan et 1 P&L par sujet <ul style="list-style-type: none">• sujets à définir par l'entreprise• allocation d'un budget (min ou max à respecter)• pour respect des limites planétaires• et/ou des fondations sociales	Intégration dans les états financiers de capitaux naturels ou sociaux et de dettes
→ ex : quantifier l'utilisation des ressources naturelles	→ ex : valeur créée (salariés en situation de handicap) vs valeur détruite (émissions de GES)	→ ex : respect d'un budget pollution ou objectifs d'heures de formations	→ ex : actif naturel ou provision obligation pour maintien du capital naturel
Avec monétarisation		Option monétarisation	Avec monétarisation
Intégration dans les états financiers classiques ? En cours d'exploration - Au cas par cas de façon volontaire et expérimentale			

(source : PwC)

IMPACTS ENTREPRISE

Bénéfices de la mise en place de ces outils en entreprise (source PwC) :

- Identifier les impacts de l'entreprise sur sa chaîne d'approvisionnement ;
- Faciliter la prise de décision grâce à la monétarisation de ses impacts ;
- Anticiper les risques et identifier les opportunités et actions à mettre en place ;
- Disposer d'un outil d'évaluation annuelle de la performance environnementale de l'entreprise ;
- Être transparent vis-à-vis des parties prenantes et sensibiliser celles-ci.

L'intérêt de ces approches est qu'elles permettent de comprendre quel serait l'impact sur le business de l'entreprise si elle devait payer les externalités dont elle est responsable et qu'elle ne paie pas aujourd'hui.

Deux approches nous ont été présentées dans le cadre du groupe de travail par le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers) :

méthode A : l'EP&L méthode C : LIFTS

EP&L (Environmental Profit & Loss Accounting)

L'EP&L consiste en une "évaluation monétaire des impacts environnementaux (bénéfices et dommages pour l'environnement) des activités d'une entreprise sur l'intégralité de sa chaîne d'approvisionnement". Elle ne prend donc en compte que l'environnement et pas le social.

Il s'agit d'un outil opérationnel qui existe depuis 10/15 ans et qui est déjà déployé dans plusieurs secteurs d'activités et entreprises telles que KERING, Fashion Cube dont Tape à l'Oeil dans notre industrie.

La méthode fonctionne comme un compte de résultat : sur une période d'un an, qu'est ce qui est pris en compte en termes de coûts et de bénéfices monétarisés par l'entreprise ?

IMPACTS ENTREPRISE

Les étapes de la mise en œuvre d'un EP&L :

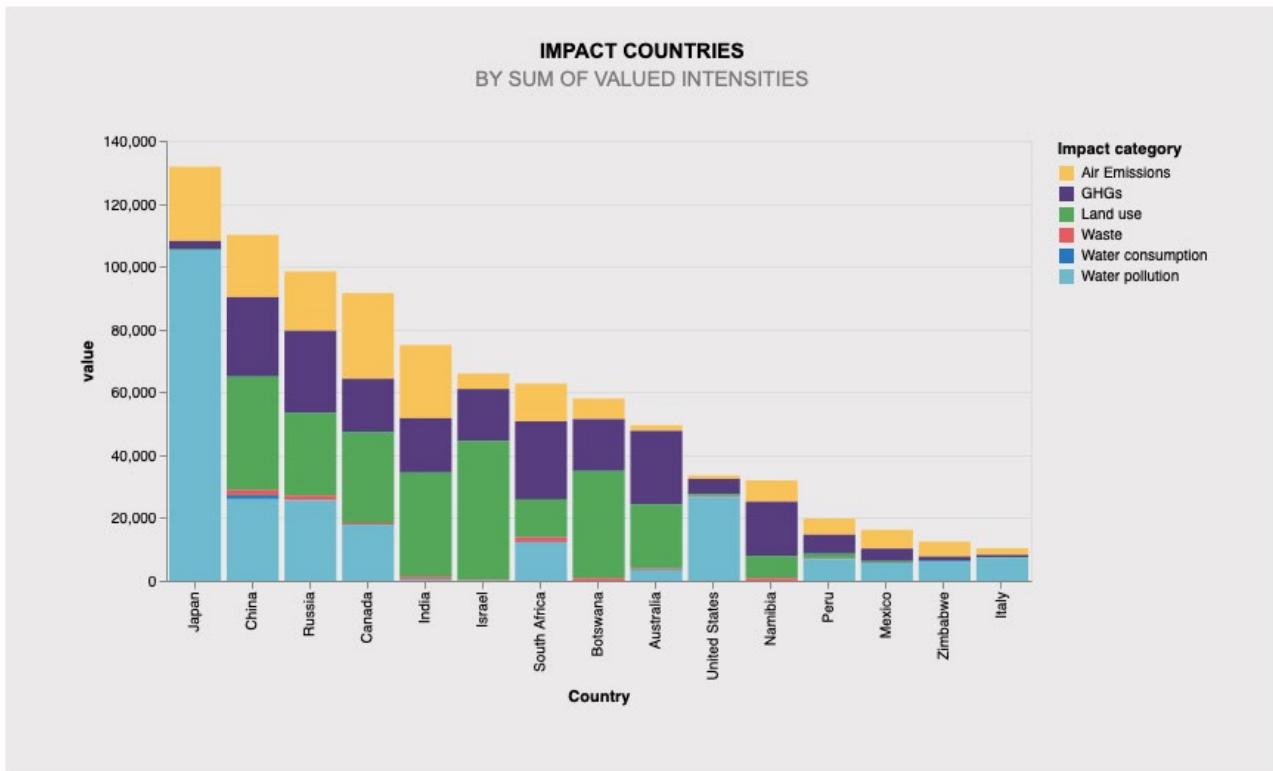
- Collecte des données ;
- Analyse des données et modélisation : en plus des données des fournisseurs, utilisation de données secondaires (matrices économiques, données bibliographiques génériques) ;
- Combinaison de modèles et production de résultats intermédiaires ;
- Evaluation via les coefficients de monétarisation (qui peuvent être plus ou moins précis) ;
- Résultats finaux : base de données complète sur laquelle on peut avoir une vision globale ou plus fine.

Exemples de restitution par KERING



(source : Kering Group)

IMPACTS ENTREPRISE



(source : Kering Group)

Retour d'expérience de l'entreprise TAPE A L'OEIL : Témoignage de Benoit MOUVIELLE, Sustainable development leader

“Dans la continuité de notre transformation vers une industrie plus durable, nous avons réalisé notre premier bilan environnemental en 2019 en nous appuyant sur la méthodologie E P&L développée par Kering.

Cette méthodologie appliquée pour la mesure de notre empreinte environnementale globale vient compléter notre bilan carbone et est mesurée tous les ans depuis 2019.



IMPACTS ENTREPRISE

Nous avons choisi cette méthode pour plusieurs raisons :

- Elle permet de monétariser les impacts et donc d'en faire un indicateur extra financier très lisible et exploitable directement pour nos bilans,
- Elle se base sur l'intégralité du cycle de vie du produit et les données sources nécessaires pour sa réalisation sont déjà collectées dans le cadre d'un bilan CO2 classique,
- Kering met à disposition publiquement les facteurs d'émission et les indices de monétarisation qui permettent une mise à jour du calcul efficiente et une comparabilité entre les différentes organisations,
- La méthode prend en compte 6 externalités environnementales. GES, pollution de l'air, consommation et pollution de l'eau, les déchets générés et l'utilisation des sols qui permettent d'éviter le biais des transferts d'impact lorsque que l'on se focalise uniquement sur les GES.

Le premier bilan nous a permis de :

- Mieux comprendre la répartition de nos impacts et les enjeux prioritaires,
- Mettre en place un système de pilotage plus efficace et plus pragmatique,

TAO s'est concentré sur le cycle de vie du produit (scope 3) en omettant volontairement d'y intégrer les émissions directes (scope 1)

Le référentiel avec les coefficients de monétarisation a été fourni au départ par PwC qui nous a accompagné pour notre premier bilan mais il est important de noter que ce référentiel est en constante évolution et il faut donc être préparé à le mettre à jour régulièrement et à le compléter d'autres référentiels : Nous utilisons toujours cette base mais l'avons faite évolué en utilisant également la base IMPACT® de l'ADEME, la base EF 3.0 de l'Europe + des données internes et les données publiques de Kering.

Dans le cas de TAO, il nous a fallu entre 3 et 6 mois pour collecter et structurer la donnée. Le prérequis étant d'avoir au départ au moins des données structurées car la collecte peut être très chronophage : connaître au minimum les flux produits et matières, avoir les compositions, les grammages ainsi que les origines.

IMPACTS ENTREPRISE

Un regard critique sur la méthodologie :

- Cette approche est très orientée produit. Elle ne va donc pas permettre de mesurer les émissions directes de l'entreprise et elle ne parlera donc pas nécessairement à tous les services de l'entreprise. D'où l'intérêt de la compléter par un bilan CO2.
- Lors de la mise à jour des référentiels : il faudra revenir sur les bilans précédent pour s'assurer de la comparabilité et de mesurer une évolution exacte de l'empreinte.
- Il s'agit d'une méthodologie adaptée à la réalisation d'un bilan annuel. Elle ne permettra pas par exemple de faire des analyses de cycle de vie pour piloter l'éco-conception
- Le cadre législatif évolue rapidement. En effet avec l'adoption par le parlement européen très récente de la directive «Corporate Sustainability Reporting Directive» (CSRD). Les entreprises (dès 2024 selon leur profil) devront divulguer des informations sur leur impact environnemental selon un cadre méthodologique de référence, celui du PEF/OEF. Il faut donc dès à présent anticiper ce changement de cadre, profiter des travaux précédemment réalisés dans le cadre de l'EP&L qui devra aussi évoluer pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires".

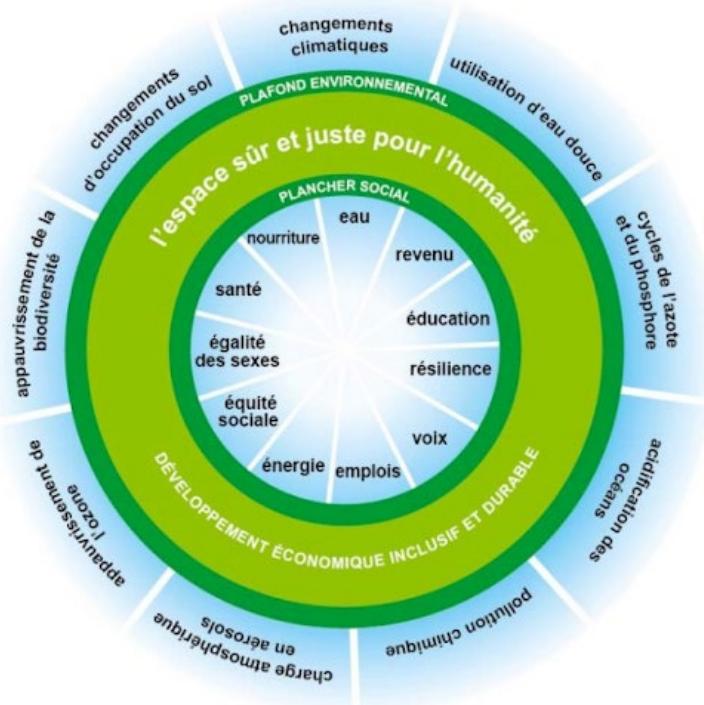
IMPACTS ENTREPRISE

Modèle LIFTS (Limits and Foundations Towards Sustainability) de la chaire multi-capitaux d'Audencia :

Le modèle LIFTS consiste à “rendre compte au-delà de la dimension financière de la performance environnementale et sociale des organisations, dans une perspective de soutenabilité forte, selon laquelle il est impossible de compenser la dégradation du capital environnemental ou social par une meilleure performance économique”. Elle prend donc en compte l'environnement et le social.

Cette méthode est plus récente (2020), moins structurée et elle est en cours d'expérimentation (3 études de cas en 2021 et plusieurs sont en cours).

Le concept clé de cette méthodologie est que “la soutenabilité de l'entreprise repose sur sa capacité à ne pas dépasser les limites du système terrestre et à atteindre les fondations sociales nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux des individus” → le modèle est inspiré de la théorie du Donut développée par Kate Raworth avec la double notion de plafond environnemental (jusqu'où on peut aller) et de plancher social (minimum requis).



(source : Donut de Kate Raworth)

La méthode présente les résultats sous forme de bilans et comptes de résultat en unités physiques et peuvent être convertis en unités monétaires.

IMPACTS ENTREPRISE

Les étapes de la mise en œuvre de la méthode LIFTS :

- Analyse du modèle d'affaire de l'entreprise: activité(s) réparties sur la chaîne de valeur, entité(s), périmètre, identification des impacts et validation des fondations sociales et limites planétaires prises en compte (idéalement toute),
- Comptabilisation non financière : identification des indicateurs et des seuils pour chaque limite et fondation de l'entreprise, collecte des données puis estimation des externalités physiques associées au modèle d'affaires, identification des indices de monétarisation associés aux externalités mesurées. NB: ces sujets sont en discussion, il n'y a pas de méthode validée à date et des consensus à trouver sur les seuils.
- Restitution des résultats sous forme de bilans et de comptes de résultat en unités physiques d'abord puis éventuellement monétarisée pour avoir une vision intégrée.

L'entreprise va donc calculer un budget annuel alloué à chaque limite ou fondation qui seront affectées soit à l'actif (limites = stocks, par exemple l'environnement) soit au passif (fondations = dette; par exemple le social). Ce budget sera suivi annuellement → notion d'endettement si le budget est dépassé ou s'il n'est pas atteint.

Il y aura un bilan et un compte de résultat par sujet traité par l'entreprise de qui permet la non substituabilité des capitaux.

Limite de la méthode: pour chaque critère LIFTS, comment fixer les valeurs, les seuils et les budgets ?

IMPACTS ENTREPRISE

BILAN NON FINANCIER	
ACTIF Revenu et travail	FY19 (effectif)
Goodwill de LW	0
Stock de LW	0
TOTAL ACTIF LW	0
PASSIF Revenu et travail	FY19 (effectif)
Résultat net LW	0
Dette de LW	0
TOTAL PASSIF LW	0

COMPTÉ DE RÉSULTAT NON FINANCIER	
PROFIT & LOSS Revenu et travail	FY19/20 (effectif)
Charges de LW	-1 284
Opérations LW	1 284
Supply chain LW	nc*
Services LW	nc*
Produits de LW	1 284
Résultat net de LW	0

nc* : Non Connus.

BILAN NON FINANCIER	
ACTIF Employabilité	FY19 (heures)
Goodwill de formation	0
Stock de formation	37
TOTAL ACTIF formation	37
PASSIF Employabilité	FY19 (heures)
Résultat net formation	37
Dette de formation	0
TOTAL PASSIF formation	37

COMPTÉ DE RÉSULTAT NON FINANCIER	
PROFIT & LOSS Employabilité	FY19 (heures)
Charges de formation	-2 352
Opérations formation	2 389
Supply chain formation	nc*
Services formation	nc*
Produits de formation	2 389
Résultat net formation	37

nc* : Non Connus.

(source : EDC NEPSEN 2021 Chaire PGMC AUDENCIA)

Autre méthode: True Price / Impact Institute

True Price est une ONG fondée en 2012, devenue experte de premier plan dans les méthodes et les outils permettant de mesurer et de monétiser l'impact sociétal.

Elle développe un standard de tarification réelle (True Price Standard) composée de méthodologies développées avec un comité de parties prenantes et restituées en open source.

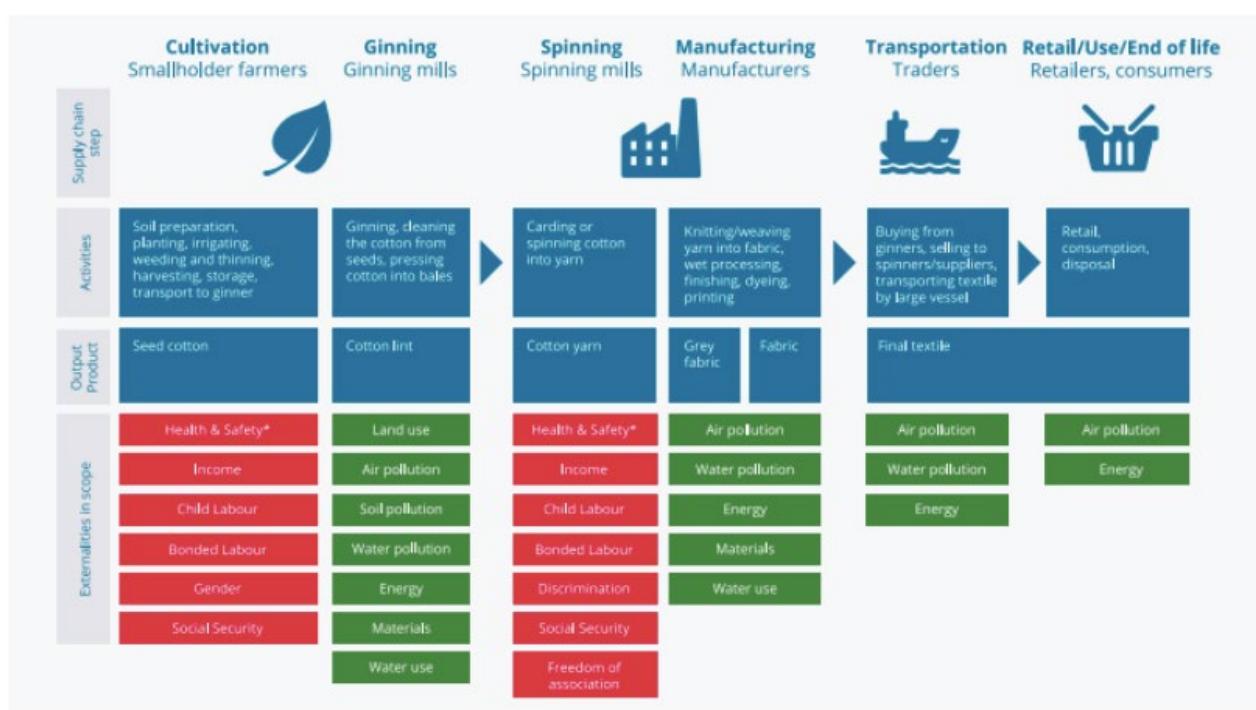
Son objectif est de permettre aux consommateurs de voir, comprendre et payer volontairement le "vrai prix" de leurs produits, c'est à dire après réintégration des externalités sociales et environnementales.

IMPACTS ENTREPRISE

Définition des coûts externes (externalités)

Les coûts externes sont les coûts occasionnés par les activités économiques qui ne sont pas reflétés dans les prix facturés pour les biens et services fournis. Les coûts externes peuvent être classés comme coûts environnementaux s'ils ont un effet direct sur l'environnement et comme coûts sociaux s'ils ont un effet direct sur le bien-être des personnes.

Elles sont définies par secteur d'activité et par région géographique



(source : «The True Price of Cotton from India»)

Les facteurs de monétisation sont des estimations du coût de remédiation des impacts sociaux et environnementaux. Ils doivent être inclus pour estimer le prix réel d'un produit. Ces impacts sont mesurés par un ensemble d'indicateurs d'empreinte. Sur le plan environnemental, la base de donnée d'ACV Recipe 2016 est utilisée ainsi que le standard PEF.

IMPACTS ENTREPRISE

Les types de coûts de remédiation

La méthodologie « True Price » identifie les quatre types de coûts suivants qui, lorsqu'ils sont combinés de manière appropriée, forment le coût de remédiation pour un impact :

1 Coûts de restauration

Les coûts de restauration sont le coût du rétablissement du niveau de santé, de bien-être, de capacités, de stocks et de qualités environnementales des personnes dans l'état où ils se seraient trouvés en l'absence des dommages sociaux et environnementaux associés à un impact (par exemple, le coût de la restauration d'un écosystème).

Le coût de restauration s'applique aux impacts pour lesquels la restauration est réalisable, ou réalisable et plus efficace économiquement que la compensation, lorsque les dommages causés aux personnes ou à l'environnement ne sont pas compensés, lorsque les dommages aux personnes ou aux communautés ne sont pas graves.

2 Coûts d'indemnisation

Les coûts de compensation sont le coût de l'indemnisation des personnes touchées pour les dommages économiques et/ou non économiques causés par les impacts sociaux et environnementaux de la production ou de la consommation d'un produit. Les coûts de compensation font partie des coûts de restauration pour les impacts pour lesquels la restauration n'est pas considérée comme possible, où la restauration n'est pas considérée comme faisable.

3 Coûts de prévention et coût de réapparition (Re-Occurrence Cost)

Le coût de prévention de la réapparition représente le coût qui serait engagé à l'avenir pour éviter, prévenir ou empêcher les impacts sociaux et environnementaux identifiés d'un produit de se reproduire (par exemple, le coût de l'introduction d'audits sur les droits de l'homme dans une chaîne d'approvisionnement).

Le coût de la prévention de la réapparition fait partie des coûts de remédiation, en plus de la restauration ou de la compensation, lorsque le dommage est considéré comme plus sévère et irréversible.

IMPACTS ENTREPRISE

Alors que les autres types de coûts se rapportent aux dommages réalisés, ce coût concerne la prévention des dommages futurs. Il trouve son fondement, entre autres, dans les principes directeurs des Nations unies qui reconnaissent la responsabilité de prévenir la réapparition des violations des droits de l'homme.

4 Coûts de rétribution

Les coûts de rétribution sont les coûts associés aux amendes, sanctions ou pénalités imposées par les gouvernements pour certaines violations d'obligations légales. Ils représentent les dommages causés à la société par la violation des lois.

Calcul des facteurs de monétisation

Pour dériver les facteurs de monétisation pour un impact donné, l'approche suivante est suivie :

1. Les types de dommages qui sont associés à l'impact sont déterminés sur la base de la littérature existante. Les dommages peuvent être des dommages aux personnes ou à l'environnement. Ils peuvent s'être déjà produits ou peuvent se produire. Les dommages sont évalués comme graves ou non graves.
2. Le choix des quatre types de coûts de remédiation (c'est-à-dire, la restauration, l'indemnisation, le coût de prévention de la réapparition ou la rétribution) est effectué et évalué à partir des règles de la section.
3. Les coûts pertinents sont quantifiés, sur la base de la modélisation économique et des données disponibles dans la littérature, de manière à pouvoir être attribués linéairement à une unité d'impact, telle que mesurée par les indicateurs d'empreinte.

IMPACTS ENTREPRISE

4. Les coûts quantifiés sont additionnés pour former des facteurs de monétisation. Ces étapes sont réalisées pour chacun des impacts sociaux et environnementaux considérés, aboutissant à 87 facteurs de monétisation.

5. Une fois que les indicateurs d'empreinte sont quantifiés pour un produit spécifique et multipliés par les facteurs de monétisation respectifs, la contribution à l'écart de prix réel peut être déterminée.

Exemple sur les émissions de gaz à effets de serre

Impact	Footprint indicator	Footprint sub-indicator	Monetisation factor (EUR)	Monetisation factor (Int.\$)	Explanation
Contribution to climate change	Greenhouse gas (GHG) emissions		0.157 EUR/kgCO ₂ eq	0.224 Int.\$/kgCO ₂ eq	A restoration cost which expresses the abatement cost for achieving the policy targets of reducing greenhouse gas emissions to meet the 2-degree target as set in the Paris Agreement, based on a meta-study of 62 marginal abatement cost estimates (Kuik, Brander and Tol, 2009).

(source : «The True Price of Cotton from India»)

IMPACTS ENTREPRISE

1 Quantification

Tous les types d'émissions qui contribuent au changement climatique sont identifiées et quantifiées. Après cette étape, toutes les émissions sont répertoriées et quantifiées en kg. Cela correspond à l'inventaire du cycle de vie (ICV) en ACV.

Table 1: Some high materiality processes related to contribution to climate change and associated emission types

Process	Emissions
Keeping cattle	Mainly for methane (CH ₄) emissions
Using agricultural chemicals such as chemical fertilizers and pesticides	Mainly for nitrous oxide (N ₂ O) emissions from application and CO ₂ and other greenhouse gas emissions during manufacturing of the chemicals
Transport and use of machineries on the land	Mainly for CO ₂ emissions from fuel combustion
Requiring land, whether recently converted or not	Mainly for CO ₂ emissions from land use change
Using energy intensive processes for other purposes such as heated greenhouses, storage, refrigeration, and food processing	Mainly for CO ₂ emissions from energy usage

(source : «The True Price of Cotton from India»)

2 Multiplication

On multiplie chacun par un ensemble de facteurs indiquant la contribution de ce polluant aux émissions de GES. Les principaux gaz à effet de serre pertinents dans le secteur agroalimentaire soient le CO₂, le CH₄ fossile, le CH₄ biogénique et le N₂O. Leurs facteurs GWP sont respectivement de 1, 36, 34 et 2988 kg d'équivalent CO₂. Après cette étape, toutes les émissions qui contribuent à cet impact sont exprimés en kg CO₂-eq. En ACV, cela s'appelle la caractérisation et les facteurs utilisés sont appelés facteurs de caractérisation.

Les GES ont des durées de vie atmosphériques différentes, ce qui entraîne des paramètres de modélisation dépendant de la période. Des délais de 20, 100 et 500 ans sont souvent utilisés. Conformément aux recommandations PEF et ReCiPe, le modèle de Berne avec une période de 100 ans est sélectionné.

IMPACTS ENTREPRISE

Le modèle de Berne est utilisé par le PEF, qui prend en compte des considérations tirées de méthodes de comptabilité environnementale de produits similaires et largement reconnues et de documents d'orientation.

La formule générique pour quantifier la contribution au changement climatique pour un processus spécifique dans le cycle de vie d'un produit agricole ou horticole est présentée ci-dessous :

$$I = \sum_i e_i C_{Fi}$$

- I est l'indicateur d'empreinte en kg CO₂-eq,
- e_i est le type d'émission en kg
- C_{Fi} est le facteur de caractérisation, représentant le GWP, ou dans quelle mesure un type d'émission e_i contribue au changement climatique en kg CO₂-eq/kg.

3 Exemple sur les émissions de gaz à effets de serre

On quantifie les émissions de GES, en additionnant tous les types d'émissions qui contribuent à cet indicateur. Dans l'ACV, cette étape et l'étape précédente sont appelées évaluation de l'impact du cycle de vie (LCIA).

Le facteur de monétisation suggéré est de 0,163 EUR/tCO₂/kg CO₂-eq.
Il est calculé à partir de la valeur originale de Kuik et al. de 129 EUR/tCO₂ en 2025, exprimée en euros fixes au niveau de prix 2005.

IMPACTS ENTREPRISE

Table 3: Monetisation factor for contribution to climate change in EUR/kg CO₂-eq.

Year	Monetisation factor
2019	0.148
2020	0.152
2021	0.157
2022	0.163
2023	0.168

(source : «The True Price of Cotton from India»)

Impact	Footprint indicator	Footprint sub-indicator	Monetisation factor (EUR)	Monetisation factor (Int.\$)	Explanation
Contribution to climate change	Greenhouse gas (GHG) emissions		0.157 EUR/kgCO ₂ eq	0.224 Int.\$/kgCO ₂ eq	A restoration cost which expresses the abatement cost for achieving the policy targets of reducing greenhouse gas emissions to meet the 2-degree target as set in the Paris Agreement, based on a meta-study of 62 marginal abatement cost estimates (Kuik, Brander and Tol, 2009).

(source : «The True Price of Cotton from India»)

IMPACTS ENTREPRISE

Le calcul des coûts sociaux

Les coûts sociaux sont généralement plus difficiles à monétiser, bien que les techniques utilisées pour évaluer les coûts sociaux suivent la même logique que celles utilisées pour évaluer les coûts environnementaux.

Par exemple, si des accidents du travail se produisent, les coûts des dommages de ces accidents peuvent être monétisés en tenant compte de la perte de qualité de vie et du temps perdu.

Les coûts de réduction comprendraient également les dépenses médicales nécessaires pour traiter la personne.

Dans cette étude, la méthode du prix réel pour monétiser les coûts externes, qui utilise une combinaison de techniques de coûts de dommages et de réduction, a été utilisée.

Exemple de la méthodologie sur la culture du coton

Le prix réel calculé du coton graine conventionnel est de 4,20 €/kg de coton graine. Il s'agit de la somme du prix bord champ (0,55 €/kg de coton graine) et des coûts externes de culture (3,65 €/kg de coton graine). Ce dernier est également appelé le véritable écart de prix.

Le véritable écart de prix est plus de six fois plus important que le prix bord champ du coton graine.

Cela montre qu'au niveau de l'exploitation, il existe des coûts cachés substantiels par rapport au prix du marché.

Les coûts environnementaux représentent 74 % des coûts externes totaux de la culture. Les coûts sociaux sont inférieurs. Néanmoins, les travailleurs familiaux et salariés sont confrontés à des problèmes sociaux matériels.

IMPACTS ENTREPRISE

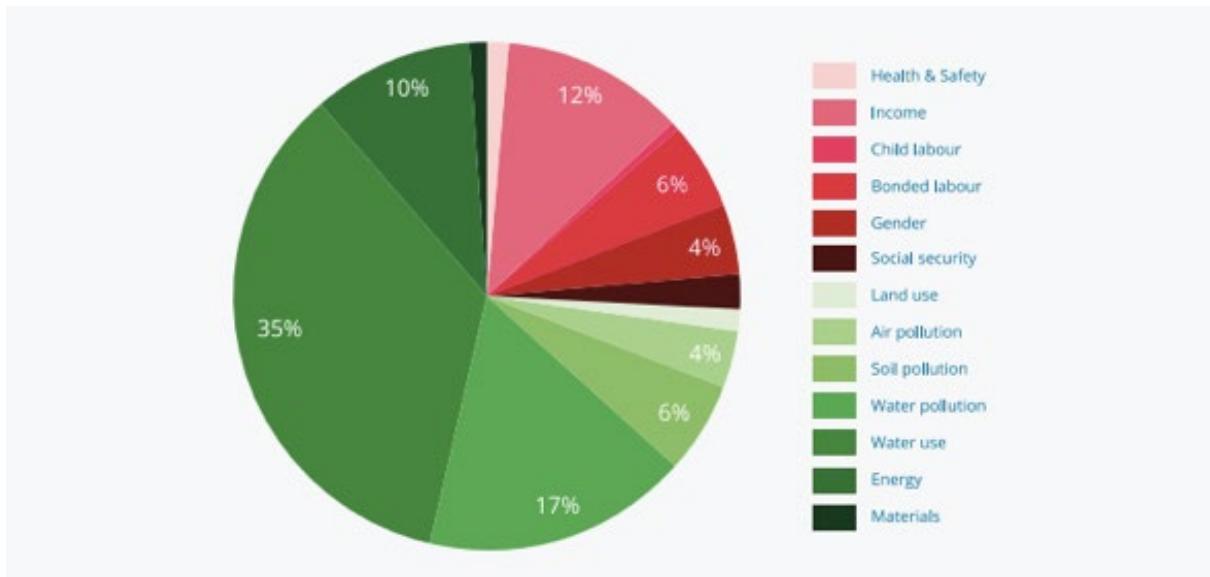


(source : «The True Price of Cotton from India»)

Les externalités les plus matérielles de la culture du coton conventionnel en Inde sont l'utilisation de l'eau, la pollution de l'eau et les revenus des travailleurs familiaux et salariés.

- Consommation d'eau (35%) : une grande quantité d'eau d'irrigation est utilisée lors de la culture du coton. Cette intensité en eau relativement élevée du coton, combinée à la rareté de l'eau dans de nombreuses régions de l'Inde, fait de l'utilisation de l'eau le coût environnemental le plus élevé.
- Pollution de l'eau (17 %) : l'utilisation d'engrais synthétiques N et P et le ruissellement qui en résulte dans les rivières et les océans ont un effet négatif sur l'eutrophisation des eaux douces et marines.
- Revenu (12 %) : le sous-paiement des travailleurs salariés ainsi que le sous-revenu des travailleurs familiaux est le problème social le plus important pendant la culture.

IMPACTS ENTREPRISE



(source : «The True Price of Cotton from India»)

Répartition des coûts externes sur la chaîne d'approvisionnement du coton



(source : «The True Price of Cotton from India»)

IMPACTS ENTREPRISE

- Les coûts environnementaux représentent 78 % des coûts externes totaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- 32 % des coûts externes étudiés ont lieu pendant la phase de culture. Les phases de fabrication consistent en l'égrenage, la filature, le tricotage et/ou le tissage, le traitement au mouillé et la finition des produits en coton.
- La phase de filature a la plus grande contribution aux coûts externes totaux (27%), résultant principalement de l'énergie utilisée par les filatures pour produire du fil de coton.
- Pour la phase de tricotage/tissage également, la consommation d'énergie est de loin le coût externe le plus important.
- Pendant la phase de traitement par voie humide, la pollution de l'eau est le coût externe le plus important, causée par l'utilisation de produits chimiques.
- La phase de transport – transporter le coton graine jusqu'à l'égrenneuse en Inde et expédier le textile final en Europe – ne représente que 2 % des coûts externes globaux de la chaîne d'approvisionnement.

Différence entre le coton certifié et le coton conventionnel

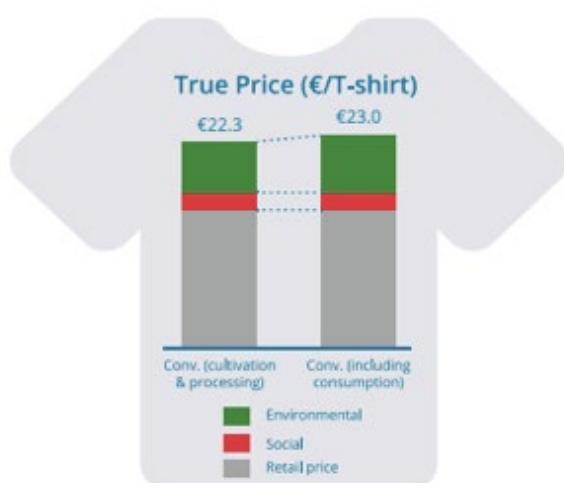


(source : «The True Price of Cotton from India»)

IMPACTS ENTREPRISE

- Les coûts externes de la culture du coton certifié sont inférieurs d'environ 35 % à ceux de la culture conventionnelle du coton.
- 70 % de ce changement est causé par l'augmentation de la productivité des exploitations de coton certifiées, ce qui se traduit par une baisse des coûts externes par kg de coton graine.
- 20% est le résultat direct de meilleures conditions environnementales

Quel est le vrai prix d'un T-Shirt ?



(source : «The True Price of Cotton from India»)

- Dans le cadre de l'étude sur la fabrication d'un T-Shirt en Inde, le prix de vente moyen d'un T-shirt en coton a été estimé à environ 15 € pour un T-shirt classique.
- Les coûts externes totaux de la culture, de la fabrication et du transport du coton graine et de la fabrication textile nécessaires à un t-shirt sont d'environ 7,30 €
- Ce qui signifie qu'un T-Shirt vendu 15 euros en moyenne devrait être commercialisé 23 euros en incluant la phase d'utilisation.

IMPACTS ENTREPRISE

Pourquoi calculer le prix réel d'un produit ?

Le calcul d'un vrai prix a pour objectif de gérer les risques, de piloter les innovations et de réduire les coûts sociaux et environnementaux en améliorant la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement d'un produit.

En utilisant les informations sur les coûts externes, les entreprises peuvent améliorer les impacts sociaux et environnementaux de leurs propres opérations et de leur chaîne d'approvisionnement.

De plus, pour les entreprises, les externalités deviennent des générateurs de revenus et de coûts car elles sont de plus en plus tarifées. Le moteur sous-jacent de cette tendance est que les externalités sont internalisées à des taux de plus en plus élevés en raison de la baisse des coûts de transaction, de la demande des consommateurs pour des produits durables et d'une réglementation plus stricte.

Ces facteurs peuvent servir également pour :

- Monétiser les externalités négatives dans la comptabilité analytique ; et les évaluations d'impact ;
- Pour monétiser les impacts relatifs au respect des droits fondamentaux pour les démarches d'Integrated Profit & Loss statements ;
- Comme facteurs de pondération pour l'ACV dans une démarche d'éco-socio conception.

IMPACTS ENTREPRISE

Les limites de l'étude

Disponibilité et qualité des données :

- Des moyennes ont été utilisées pour représenter les données. Il y avait souvent une grande variabilité entre les sources et les régions pour les indicateurs clés (c'est-à-dire les rendements, l'utilisation de l'eau, l'utilisation d'engrais et de pesticides). Cela entraîne une incertitude sur les résultats finaux.
- De nombreuses hypothèses spécifiques ont été formulées tout au long de l'analyse, afin de résoudre les contraintes de qualité des données.
- Néanmoins l'étude repose sur des analyses et calculs robustes et les résultats sont qualifiés de fiables.

Conseils PwC pour démarrer la mesure de ses externalités

- Démarrer par un pilote pour simplifier le scope des informations à récupérer (complexité à récupérer les informations) et accepter d'extrapoler,
- Inventer des méthodes pour représenter certaines dimensions (par exemple sur le social, le bien-être: comment le quantifier et le valoriser ?),
- Limiter le périmètre des indicateurs dans le temps (le périmètre de temps selon les indicateurs peut varier),
- Besoin d'avoir une équipe pour faire vivre le projet car il y a beaucoup de données à collecter

Nos enseignements sur ces méthodes

- L'environnement est plus avancé et davantage prêt à être mutualisé sur l'aspect évolution des méthodes que le volet social pour lequel il n'y a pas d'équivalence avec des bases de données qui pourraient être monétarisées. Le social est plutôt dans des démarches expérimentales.
- Pas de cadre légal ce qui rend les comparaisons difficiles une fois encore.
- Il faut pouvoir disposer d'un outil qui puisse être mis à jour de manière autonome pour piloter et manager facilement.

SYNTHESE

En synthèse, la mesure des impacts environnementaux se met en place progressivement, de manière volontaire ou réglementaire, et la réglementation va dans le sens d'une plus grande transparence des entreprises sur ces sujets.

Mais comme nous avons pu le constater sur chacune des thématiques traitées dans le cadre du groupe de travail, cette mesure n'est pas si simple à mettre en oeuvre et elle soulève plusieurs difficultés à relever résumées dans ce retour d'un membre du groupe de travail :

« Contraintes de prix, temps, et aussi des référentiels pas finis ou complets. »

Membre du groupe de travail

Difficulté à collecter les données tout au long de la filière : COMPLEXE et CHRONOPHAGE

C'est un point récurrent qui est ressorti quelque soit le sujet traité et qui soulève évidemment la question de la traçabilité avec la difficulté à exploiter des informations et des résultats fiables et propres à l'entreprise et à sortir des systèmes de données secondaires moyennisées.

Cela amène aussi au sujet des bases de données qui aujourd'hui ne sont pas suffisamment complètes : il va manquer par exemple des zones de sourcing, où l'on ne va pas retrouver les dernières évolutions en matière de procédés de fabrication plus propres ni de matières à moindre impact. Il a également été remonté dans le cadre de la mesure des émissions de GES, la difficulté à comparer deux bilans, les facteurs d'émissions pouvant évoluer d'une année à l'autre pour une même base de données.

SYNTHESE

Quelles relations avec les fournisseurs ?

Nous avons vu que la collecte de données spécifiques est l'enjeu primordial pour un calcul d'impacts pertinents. La capacité à collecter ces données dépendent de plusieurs facteurs :

- Le type de sourcing et la connaissance de sa filière de fabrication. A ce stade, les entreprises qui ont des sites en propre ou qui ont bâti leur modèle économique sur une proximité avec leurs fournisseurs (fabrication en france ou en europe par exemple) et sur un nombre réduit de références seront avantagés. A l'inverse, les entreprises qui sourcent auprès d'agents ou de plateforme auront des difficultés à remonter leur chaîne de fabrication. La modification du système de sourcing, en favorisant le sourcing direct, semble à privilégier.
- Le poids économique de votre entreprise sur votre fournisseur. C'est une réalité, plus vous êtes un acteur important, plus vos demandes sont susceptibles d'être correctement traitées. L'accompagnement par une plateforme de traçabilité et d'ACV peut être un plus puisqu'elle est susceptible de travailler avec plusieurs enseignes qui ont le même fournisseur.
- La durée des relations commerciales avec le fournisseur. Si vos relations sont anciennes, cela sous-tend une habitude de travailler ensemble, ce qui va faciliter la collecte de données.
- La qualité de la relation commerciale avec le fournisseur : les contrats ont-ils toujours été correctement honorés ? Est-ce que vous donnez le temps et les moyens à votre fournisseur de fabriquer des produits dans de bonnes conditions économiques et sociales ? Y a t-il eu des litiges commerciaux ? En fonction de la qualité de votre relation commerciale, le projet sera considéré ou non par votre fournisseur
- Le niveau de maturité du fournisseur : Si les points ci-dessus sont correctement traités, il y a fort à parier que la qualité du dialogue avec votre fournisseur lui a permis d'atteindre un niveau de maturité élevé par rapport aux enjeux environnementaux. Face à ces enjeux, les fournisseurs peuvent ne pas être au même niveau de maturité. Bien que de nombreux fournisseurs soient soumis aux mêmes standards internationaux sur le plan environnemental ou social, ils ne sont pas au fait de la réglementation française spécifique.

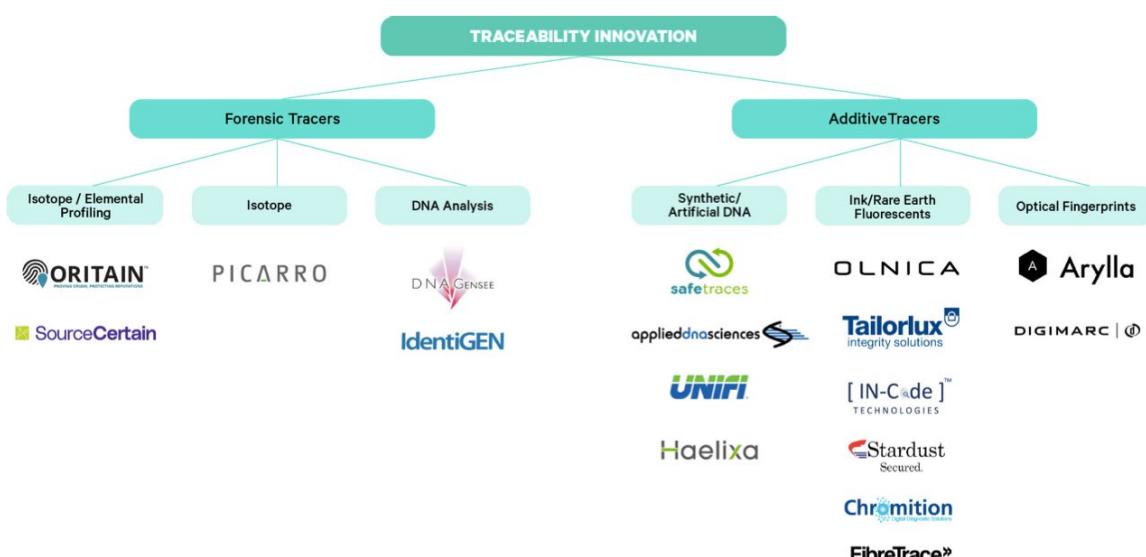
SYNTHESE

- La relation partenariale et l'implication du fournisseur : L'optimisation de la gestion d'un projet d'ACV sur sa chaîne d'approvisionnement passe nécessairement par une nouvelle conception du rôle de son fournisseur ou sous traitant et également de son rôle propre, en tant que donneur d'ordre. Alors qu'auparavant on concevait la gestion des risques, l'éco-conception, les impacts environnementaux comme une séparation des responsabilités (responsabilités bilatérales) il est nécessaire de concevoir un partage des responsabilités (co-responsabilité) et un transfert des responsabilités tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il faut donc passer en mode projet.

La traçabilité

Nous l'avons vu dans le benchmark, les plateformes actuelles proposent des solutions de traçabilité fondées essentiellement sur la localisation géographique déclarative ou la géolocalisation (google maps) ou via un smartphone.

D'autres outils innovants pour la filière textile existent et sont présentés dans l'étude réalisée par Textile Exchange ou Fashion for Good. Notamment les forensic tracers les additive tracers et fiber analysis.



(source : «the textile tracer assessment», textile exchange, juillet 2022)

SYNTHESE

La catégorie des traceurs forensic (médico-légaux) comprend les traceurs de profilage isotopique/élémentaire et les traceurs d'analyse d'ADN.

La catégorie des traceurs additifs comprend les traceurs d'ADN synthétiques/artificiels, les traceurs fluorescents d'encre/de terre rare et les empreintes digitales optiques (filigranes et impressions).

Le rapport aborde les principaux défis dans les deux catégories de technologies de traceurs, comment et où elles peuvent être appliquées au mieux pour renforcer les modèles de chaîne de traçabilité et l'intégrité des fibres/matériaux.

Les technologies de traceurs physiques fonctionnent mieux lorsqu'elles sont mises en œuvre en duo avec la traçabilité numérique, et sont essentielles pour compléter la vérification au niveau du site et la vérification au niveau transactionnel en fournissant une gouvernance de traçabilité robuste, holistique et pérenne.



(source : «the textile tracer assessment», textile exchange, juillet 2022)

SYNTHESE

2

La question de la méthodologie utilisée par tous ces outils a aussi été posée avec le besoin de les uniformiser

Deux exemples :

- Pour un consommateur qui voudrait acheter un jean auprès de deux marques ayant communiqué les impacts environnementaux de leur produit, comment lui garantir qu'il fait le meilleur choix si les méthodes ne sont pas les mêmes ? D'où l'intérêt d'un affichage environnemental qui poserait les mêmes règles et méthodes de calcul.
- De la même manière, sur la question de la mesure de ses émissions, on a pu constater que chacun a sa méthodologie, ses propres hypothèses et périmètres et donc, sans vouloir être dans la comparaison puisque ça n'est pas l'objectif de ses travaux, comment avoir une information la plus juste et la plus fiable possible ?

3

Autre sujet soulevé, la question de la mise en œuvre de la mesure: quels moyens humains et financiers à y consacrer ?

De nombreuses entreprises s'interrogent en effet sur ces sujets clé de l'investissement financier et humains à y consacrer, notamment les plus petites structures mais également les entreprises plus importantes qui ont remonté aussi ces interrogations.

Il s'agit souvent d'un investissement financier lourd pour l'entreprise avec parfois des surcoûts liés à la multiplication des outils et/ou à l'adaptation de la solution aux outils internes; voire d'un coût supplémentaire lorsque la collecte de la data est organisée par la solution elle-même. Cela pose la question de nouveaux business models à explorer pour ces solutions afin de les rendre accessibles au plus grand nombre si toutes les entreprises devaient être obligées sur un ou plusieurs sujet(s).

Cette démultiplication des outils soulève également la question de comment les connecter ensemble et avec les outils déjà existants ? C'est parfois compliqué quand les outils internes datent. Pas simple non plus quand il s'agit d'industrialiser tout cela. Attention aux coûts cachés.

SYNTHESE

“Nous nous préparons à ce que l’impact financier soit important, autant par les prestations proposées par les différentes solutions sur l’affichage environnemental à ce stade, mais aussi sur l’impact sur nos équipes et chez nos partenaires.”.

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

L’entreprise “dispose d’un SAP et d’un PLM, deux systèmes de données à mettre en place pour saisir les informations qu’il faut interfaçonner avec la solution retenue de plateforme de traçabilité et d’ACV. Dans un premier temps, il y a beaucoup de complétude manuelle à effectuer (30%) et l’entreprise s’interroge sur comment automatiser cet interfaçage. Du POC en cours, cela demande de créer des tables de correspondance, de procéder à des modifications des outils de l’entreprise pour s’adapter à la solution, un investissement important en temps et en argent (plusieurs milliers d’euros)”.

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

“(…) les contraintes prix et investissements sont complexes. Budget externe faible autour de 10kE, mais des investissements internes en temps (pas chiffrables)”

Témoignage d’un membre du groupe de travail.

La mesure représente également une charge de travail non négligeable pour les équipes qui sont fortement mobilisées sur ces sujets : à la fois pour les équipes produit mais également SI, et plus largement chez les fournisseurs car c’est eux dans certains cas qui vont communiquer ou renseigner l’information. Ont-ils cette information? Ont-ils la volonté de la partager ?

SYNTHESE

"Nous avons été confrontés au manque de connaissances sur les niveaux inférieurs de notre supply chain (tisseur, filateur, matière premières).

En externe, lorsque nous sollicitons nos partenaires sur des données spécifiques à collecter, nous sommes confrontés à une certaine réticence et à un manque de compréhension de leur part. Toutefois, après deux ans, une grande évolution a été réalisée et nos partenaires sont beaucoup plus enclins à partager leurs connaissances avec nous dans un but de transparence auprès du client. ()

On trace de manière physique notre chaîne d'approvisionnement (d'où ça vient) et il faut aussi accompagner les fournisseurs pour qu'ils donnent des infos utiles qu'ils ne collectent pas forcément aujourd'hui.

On a découvert sur cette phase pilote que très généralement les fournisseurs ont l'information (c'est le centre de leur business). En fonction des sourcings et des fournisseurs c'est très inégal mais certains ont la capacité à donner les ACV de nos produits parce qu'ils le font. Ils sont très au courant de ces sujets et les abordent aussi avec leurs outils et leurs méthodologies.".

*Retour d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du groupe de travail.
Témoignage d'un membre du groupe de travail.*

Nous avons pu constater dans les retours que nous avons eus sur l'expérimentation de l'affichage environnemental, que cette question de la charge est clairement un frein à la mise en œuvre.

"En partant de l'OF, il faut venir renseigner chaque réception du produit et de chaque composant. Pour une référence, cela prend aujourd'hui au fournisseur 90 mn, ce qui est très long". Le projet a mobilisé "7 personnes a plus de 50% de leur temps. Une stagiaire, sur la partie transparence." A termes, "trois personnes à 50% dessus quand le sujet va démarrer".

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

SYNTHESE

“Pour la collecte des données, il y a eu une double collecte des achats et de l’IT :
IT : données déjà référencées dans l’entreprise, parfois dans plusieurs outils, différents, ou qui vont être utilisés différemment ;
Achats : data qui n’existe pas et qu’il a fallu aller chercher auprès des fournisseurs via des fichiers Excel.”

Retour d’expérience d’une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

“Les achats se sont concentrés ces dernières années sur la négociation en termes de prix, de capacités, de volumes et de dates de livraisons (nos enjeux business) et ils avaient déjà évolué en ce sens là. Aujourd’hui cela nécessite une nouvelle transformation du métier : il faut aussi connaître la chaîne de valeurs, le produit parfaitement. C’est du travail supplémentaire aujourd’hui qui pourra être substitué à l’avenir par une plateforme de traçabilité que les fournisseurs viendraient remplir. Il y a en effet la possibilité de plugger tous les outils ensemble (traçabilité, ACV, notre outil de référencement) pour que l’information circule entre eux de manière fluide et automatique et ça ne serait plus une charge de travail pour les équipes dans le futur.
NB : c’est lourd et couteux.”

Retour d’expérience d’une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

Elle soulève aussi la question de la formation et de la montée en compétence des équipes sur tous ces sujets pour les comprendre, comprendre les méthodologies et leurs résultats (par exemple la restitution d’une ACV par un.e ingénieur.e peut être difficilement compréhensible par une personne au produit). Il y a un besoin important de vulgarisation des méthodes pour une bonne appropriation par les équipes.

SYNTHESE

Quelles bonnes pratiques pour démarrer ?

- Démarrer par un pilote pour tester et apprendre
- Simplifier le scope de ce test : travailler sur son périmètre propre lorsqu'on maîtrise sa production ou bien démarrer avec des fournisseurs verticalement intégrés et/ou avancés sur ces sujets
- Apprendre de ses pairs : on l'a vu dans le cadre du GT, le meilleur moyen d'avancer plus efficacement et rapidement sur tous ces sujets, c'est de partager les expériences avec d'autres acteurs engagés et qui rencontrent les mêmes problématiques, qui auront testés des outils différents, qui seront peut-être plus avancés avec davantage d'expérience et d'expertise sur ces sujets.

“Participer au GT était intéressant pour discuter avec des enseignes rencontrant les mêmes problématiques que les nôtres et avec lesquelles nous n'avons pas l'habitude de collaborer.”

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

“(…) un benchmark qui a duré plusieurs mois (6 mois) parce qu'il a fallu monter en compétences sur le sujet qui est complexe, et il a fallu rencontrer des acteurs qui nous ont expliqué tout ça.”

Retour d'expérience d'une entreprise venue témoigner dans le cadre des réunions du GT

“ L'enseignement principal (du GT) est de pouvoir échanger avec d'autres enseignes, avoir accès à votre sourcing sur les solutions informatiques (NEO CONDO, Foot-Bridge...)”

Témoignage d'un membre du groupe de travail.

SYNTHESE

Le travail mené durant cette année a soulevé un certain nombre de problématiques que nous allons maintenant creuser.

La priorité des entreprises du secteur restant la mise en œuvre des réglementations en cours ou à venir, nous allons continuer la veille et l'analyse poussée des dernières lois notamment sur la mise en place de l'affichage environnemental (quelle méthodologie ?) et autour de la CSRD qui va dès 2024 pour les entreprises concernées impliquer qu'elles divulguent des informations sur leurs impacts.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la CSRD, nous allons notamment poursuivre notre analyse de la mesure et de la monétarisation des externalités de l'entreprise afin de nourrir une réflexion sur les KPIs pertinents pour notre secteur.

REMERCIEMENTS

LES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

- Alice Bardet, Product Sustainability Leader chez PETIT BATEAU
- Alix Salmon, Catégorie manager chez SAFILIN
- Apolline Morice, Chargée de mission RSE textile chez JULES
- Benjamin Tessier, Coordinateur Qualité/ développement durable chez PROMOD
- Christelle Demaretz, Responsable de projet «Economie circulaire» chez Région Hauts-de-France
- Cyril Chabanel, Compliance & Quality Manager chez IKKS
- Elise Desrues, Adjointe à la Directrice Générale du DEFI La Mode de France
- François Cherfils, Directeur Travail à Façon - Qualité - Certifications chez IKKS
- Hervé Roose, Responsable Qualité chez BLANCHEPORTE
- Maxime Lerbut, Responsable RSE et DD chez PROMOD

LES RÉDACTEURS DU LIVRE BLANC

- Frédéric Fournier, Yamana RSE
- Sandra Wielfaert, Fashion That Cares

LES CONTRIBUTEURS DU LIVRE BLANC

- Alban Dubois, Fashion Green Hub
- Quentin Lelièvre, Fashion Green Hub
- Anthony Jaugeard, consultant - expert

LES TÉMOIGNAGES

- Benoit Mouvielle, Head of Quality, compliance and sustainability chez Tape à l'oeil
- Camille Soubercizes, Apprentie ingénierie textile chez Petit Bateau
- Emilie Berger, Responsable Impact Environnemental
- Flavien Barraud, Eco-conception et information du consommateur - Ministère de la Transition Écologique (CGDD)
- Noémie PICHON, doctorante au GEMTEX
- Olivier Muller, Associé, département développement durable et changement climatique at Price Waterhouse Coopers
- Pascal Dagras, Affichage environnemental & Intrapreneur Ecobalyse chez Ministère de la Transition écologique (CGDD)

REJOIGNEZ-NOUS

FASHION GREEN HUB rassemble aujourd’hui 400 entreprises de toute la chaîne de valeur textile et Mode : fabricants, distributeurs, écoles, associations, créateurs, experts, indépendants, porteurs de projets, start-ups, etc.

Depuis sa création, cette association nationale a pour but d’accélérer la transformation durable de la filière Mode et Textile et s’adresse à l’intégralité des acteurs du secteur.

Pour rejoindre l’association et agir pour une Mode plus durable, humaine locale et innovante : hello@fashiongreenhub.org

LIVRE BLANC N°4 PART 2 - 2023

MESURER LA MODE - FASHION GREEN HUB

Livre édité par Fashion Green Hub dans le cadre du groupe de travail « mesurer la mode »

Avec la participation de :

Blancheporte[®] JULES IKKS



D E F I
LA MODE DE FRANCE


PROMOD

Avec le soutien financier de :

